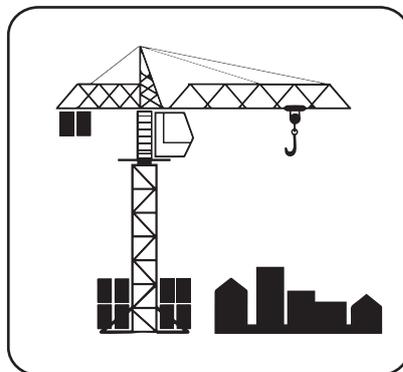


**APPROPRIATION D'UNE RÉGÉNÉRATION URBAINE PAR LA
POPULATION LOCALE**
ENTRE APPORTS DE L'ÉVÉNEMENTIEL ET ATTENTES DES HABITANTS
Etude de cas du quartier de l'ancienne caserne Léopold à Mons



Travail de fin d'études réalisé en vue de l'obtention du grade de master en ingénieur civil architecte
Année académique 2014-2015

Par Aurore Kalmbacher

Promoteur : Jacques Teller
Co-promotrice : Miranda Kiuri

Président du Jury : Pierre Leclercq
Membres du jury : Tomke Lask,
Jean-Christophe Peterkenne,
Sigrid Reiter

REMERCIEMENTS

J'aimerais d'abord remercier le promoteur et la co-promotrice de ce travail de fin d'étude, le professeur-chercheur Jacques Teller ainsi que, le Dr architecte Miranda Kiuri, architecte COAA/SIA et collaborateur scientifique de LEMA Ulg - ArGENCo - Université de Liège, pour leur appui tout au long de l'année. Leur support académique et leur précieux conseils m'ont aidée à atteindre mes objectifs de départ.

Merci également à Tomke Lask, professeur-chercheur à l'université libre de Bruxelles qui a grandement contribué à la réalisation et l'interprétation de l'exercice sur les cartes cognitives.

Je voudrais également remercier les membres du jury Jean-Christophe Peterkenne et Sigrid Reiter pour leur lecture et leurs commentaires.

J'aimerais ensuite exprimer ma reconnaissance envers toutes les personnes qui ont accepté de me rencontrer et qui par leur disponibilité et leur collaboration, ont rendu possible cette étude :

Daniel Cordova, Directeur artistique du théâtre du Manège,
Jean-François Derenty, Administrateur de la Fondation Mons 2015,
Pierre Hebbelinck, Architecte du Manège et du scénario urbain du quartier étudié,
Michèle Rouhart, Directrice du service d'urbanisme de Mons,
Corentin Rousman, Historien, archiviste de la ville de Mons,
Yves Vasseur, Commissaire de la Fondation Mons 2015 et Directeur de Manège,
et surtout tous les habitants du quartier de Mons et de Stratford qui se sont prêtés au jeu.

Enfin, je souhaite remercier mes amis et proches pour leurs encouragements et le temps qu'ils ont consacré à la relecture de ce mémoire.

TABLE DES MATIERES

Remerciements	2
Introduction	6
I. Contexte/ Notions clés	8
1. L'événementiel urbain	8
1.1. Historique	8
1.2. Enjeux	11
1.3. Notion de candidature	12
1.4. Notion de timing	13
2. Interaction entre l'événementiel urbain et la régénération urbaine	15
2.1. Régénération urbaine	15
2.2. Régénération urbaine et événementiel	16
2.3. Succès d'une régénération urbaine	17
3. L'appropriation comme critère d'évaluation sociale	19
3.1. Définition de l'appropriation	19
3.2. appropriation, renouvellement urbain et evenementiel	22
3.3. Favoriser l'appropriation	24
4. Conclusion	27
II. Méthodologie	29
1. Méthodologie de recueil des données	29
1.1. Cas concernés	29
1.2. Prise de connaissance du terrain	29
1.3. Public cible	29
1.4. Les différentes méthodologies étudiées	31
2. Expérience zéro	35
2.1. Choix de l'expérience	35
2.2. Déroulement	35
2.3. Leçons d'expérience	36
3. Protocole	40
3.1. Considérations générales	40
3.2. Introduction	41
3.3. Carte mentale	41

3.4.	Entretien semi-dirigé	41
3.5.	Parcours commenté	42
3.6.	Protocole expérimental - Résumé	43
4.	Analyse des données	44
4.1.	Cartes mentales.....	44
4.2.	Retranscription et traitement des données.....	45
III.	Londres comme expérience zéro	50
1.	Choix du cas de Londres	50
2.	Objectif en terme de régénération urbaine.....	53
2.1.	Contexte	53
2.2.	Stratégie de renouvellement urbain.....	55
3.	Gouvernance	57
3.1.	Réalisation de grandes infrastructures	57
3.2.	Acteurs	57
3.3.	Budget et financement	59
4.	Etat actuel	60
5.	Appropriation de la population	61
5.1.	Intégration Cognitive	61
5.2.	Evaluation subjective.....	62
5.3.	Apport de l'événementiel.....	64
5.3.	Risque du renouvellement urbain	67
6.	CONCLUSION	69
IV.	Application au cas de Mons capitale européenne de la culture 2015.....	71
1.	Choix du cas du Mons.....	71
2.	Objectif en terme de régénération urbaine.....	72
2.1.	Contexte	72
2.2.	Stratégie de renouvellement urbain.....	75
3.	état actuel	78
4.	Gouvernance	80
5.	Résultats d'expérience	81
5.1.	Mise en pratique du protocole	81
5.2.	Intégration cognitive	84
5.3.	Evaluation subjective et fréquentation des transformations	88

5.4. Apport de Mons 2015 sur l'appropriation	99
5.5. Critères de qualité de vie des habitants	104
6. Conclusion	114
Conclusion générale	115
Table des illustrations.....	117
Table des tableaux	118
Bibliographie:.....	120
Table des annexes	128

INTRODUCTION

Ce Travail de Fin d'Etudes s'intéresse à un aspect particulier de régénération urbaine dans un contexte lié à l'événementiel. En effet, il se penche sur la réussite sociale de cette régénération en étudiant l'appropriation des transformations de la ville par la population locale.

C'est après la visite personnelle de villes hôtes des Jeux Olympiques telles que Athènes (2004), Turin (2006) et Londres (2012), ainsi que des villes capitales européennes de la culture telles que Marseille et Lille, que l'impact de l'événementiel sur la transformation de la ville nous a sauté aux yeux. Devant tant de dépenses et de changements radicaux, nous avons déploré l'abandon de certaines infrastructures, notamment à Athènes.

Une conviction personnelle de l'importance de l'approche utilisateur et la littérature dirige alors notre attention vers le rôle primordial que prend l'utilisateur pour intégrer cette transformation et déterminer de son succès ou de son échec.

Une expérience zéro est alors réalisée dans un premier temps sur le site Olympique de Londres 2012 pour étudier l'appropriation du site par la population locale. Le choix n'est pas personnel, il s'est présenté comme tel puisque Londres est réputée pour être un exemple en matière de réflexion sur le legs des Jeux Olympiques. Il est donc intéressant d'étudier des pistes de résultats dans un parc qui vient d'ouvrir au public. L'étude principale s'est, elle, concentrée sur le cas de Mons capitale européenne de la culture 2015. Il s'agit d'un sujet on ne peut plus ancré dans l'actualité belge. Les deux études de cas diffèrent et se complètent. En effet, le cas de Londres affiche un lieu après l'événement ce qui laisse pleinement la place à l'appropriation. Pour le cas de Mons, l'étude de l'appropriation du projet urbain pendant l'événementiel est celle qui est visée.

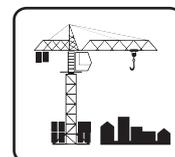
Comment la population s'approprié une transformation de la ville? Quelle est le rôle de l'événement dans l'appropriation? Qu'est ce qui est mis en place par les différents acteurs afin d'assurer le succès social de la régénération? Quels sont pour eux les critères importants de leur cadre de vie? Quelles sont les attentes de la population face à ces changements?

Une méthode d'étude basée sur les cartes cognitives a été mise en place pour tenter de répondre à ces questions. Elle permet en effet d'accéder aux repères individuels et collectifs des différents acteurs de la transformation du quartier.

Ce travail va s'organiser en plusieurs parties. Dans un premier temps, nous tacherons de définir notre champ d'étude en s'attaquant aux notions d'événementiel urbain, de régénération urbaine et d'appropriation considérées lors de notre recherche. Nous expliquerons ensuite la méthodologie de ce travail avec l'unité d'analyse, le public cible et les différentes méthodes de recueil de données utilisées et d'analyse des résultats. Nous présenterons le cas de Londres pris comme expérience zéro pour finalement étudier plus en détails le cas de Mons.

"Raisonné en terme d'appropriation présente un intérêt méthodologique et théorique majeur, celui de mettre l'accent sur le social et sa dimension spatiale plutôt que sur l'espace lui-même [...]. Plus précisément, cela permet d'appréhender les acteurs, leurs pratiques, les rapports et les processus sociaux[...]" (Ripoll et Veschambre, 2006, p. 301).

CONTEXTE/NOTIONS CLÉS



I. CONTEXTE/ NOTIONS CLES

1. L'EVENEMENTIEL URBAIN

1.1. HISTORIQUE

Foires, marchés, cirques ou carnivals : les manifestations ont toujours été présentes afin de rythmer la vie urbaine. Fixe ou mobile, à différentes échelles, de la rue à l'entièreté de la ville, La nature de celles-ci est diverse et variée. L'évènement peut jouer sur des thématiques artistiques, culturelles ou encore historiques, de manière rituelle, occasionnelle ou exceptionnelle. Cependant, la multiplication et la diversification avec un tout nouveau genre de festivités a fait son apparition (Gwiazdzinski, 2009). Il s'agit d'événements importants, qui par leur ampleur et leur investissement se différencient des manifestations plus locales évoquées précédemment. Ainsi naissent et se développent les grands festivals, street parade et autres festivités ponctuelles telles que les "Fêtes de la Musique", "Journées du Patrimoine", "Nuit blanche", etc. Ce remplissage du calendrier des villes par des manifestations est une tendance remarquée depuis les années 70 mais qui va en s'accélégrant ces dernières années. L'enjeu pour les villes est crucial et l'attente est réelle concernant l'attractivité et les retombées économiques. Ce développement des festivités se veut attirer les visiteurs (Gravari-Barbas, 2009) et rendre attractive la ville au sens de la théorie de Richard Florida (2002) sur "la montée de la classé créative", i.e. attirer la main d'œuvre qualifiée grâce à une bonne qualité de vie induite avec l'offre événementielle et culturelle (cité par Hanocq, 2014).

Viennent ensuite les événements à rayonnement international. En effet, les expositions universelles, les capitales européennes de la culture, les Jeux Olympiques, les Coupes du monde et autres compétitions sportives sont également à considérer dans les manifestations d'envergures. Les expositions universelles et internationales organisées pour la première fois à Londres en 1851 dans le cadre de la révolution industrielle permet aux pays participants de promouvoir "leur culture et puissance et de présenter leurs innovations architecturales et technologiques" (BIE, s.d.). La capitale européenne de la culture a été lancée en 1985 sur initiative de la ministre grecque de la culture Melina Mercouri. Le principe est simple : mettre en valeur la culture de sa ville, et de son pays pour valoriser la richesse et la diversité des cultures européennes (Commission Européenne, s.d.).

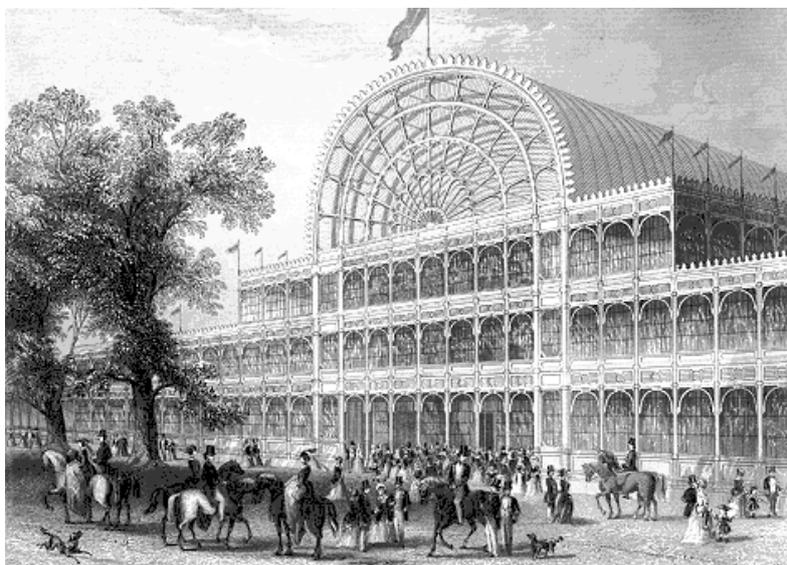


FIGURE 1: GRAVURE DE L'ENTREE PRINCIPALE DU CRYSTAL PALACE, HYDE PARK, LONDRES, EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1851, (1852)

L'événementiel a la particularité d'investir les lieux, de leur donner un autre usage, une autre fonction de façon éphémère. Il les transforme pendant une période donnée. Une tendance intéressante est toutefois à remarquer : celle de faire durer les effets des festivités à plus long terme et de développer la ville en parallèle. Ainsi certaines installations initialement temporaires perdurent et viennent intégrer de façon permanente l'organisation de la ville (Gravari-Barbas et Veschambre, 2005).

L'événementiel "au service de la ville" apparaît dès le XVI siècle. Des descriptions de fêtes d'envergure telles que celles organisées dans la province de Ségovie en sont la preuve, selon le professeur José Enrique Fernandez (1989). Elles visent déjà l'embellissement et le confort de la ville. Ainsi, l'augmentation de la qualité de vie accompagne l'initiative d'accueillir du monde depuis longtemps. A leur grande époque, les expositions universelles et internationales qui ont marqué les lieux et les tissus urbains en sont d'autres exemples frappants. Trois expositions de référence, à savoir Bruxelles 1897, Paris 1900 et Liège 1905 en sont de bonnes illustrations parmi tant d'autres. Si l'on jette un regard plus inquisiteur sur la première d'entre elles, l'événement de Bruxelles sert de prétexte à Léopold II pour transformer la ville. Sa volonté est de donner une image de société moderne par l'amélioration de la circulation, de l'hygiène, des espaces publics et des technologies. Le site du cinquantenaire et celui de Tervueren sont utilisés pour l'exposition. Un tramway électrique, innovation technique de l'époque, est installé à l'occasion pour relier les deux sites. Dans le même esprit, lors de son organisation à Paris en 1900, 120 hectares ont été investis par la manifestation couvrant l'ensemble du Champ-de-Mars, la colline du Trocadéro, l'esplanade des Invalides et une partie de la rive droite. Les différents aménagements se sont inscrits durablement dans la capitale. Ainsi, le Champ-de-Mars, la Tour Eiffel, le Palais de Chaillot, le Trocadéro, les Champs Elysées, le Petit Palais, le Grand Palais et le Palais de la découverte resteront pour marquer et symboliser le paysage parisien. S'inscrivant dans une politique de grands travaux, l'ouverture de la première ligne de métro est également un élément significatif d'une volonté d'améliorer la qualité de vie (Lejeune, 2005).

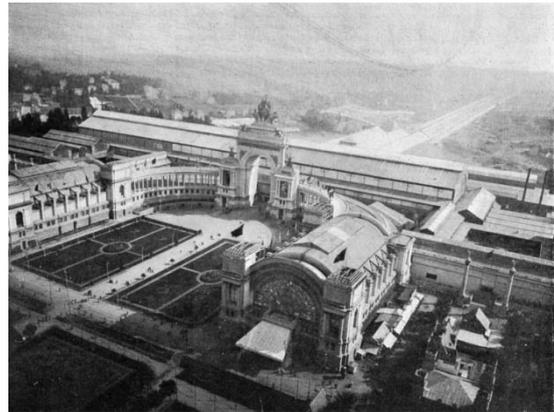


FIGURE 3 : SITE DU CINQUANTENAIRE, BRUXELLES, (S.D.)



FIGURE 2:VUE GENERALE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900, PARIS, (1900).

Liège par l'organisation de l'exposition universelle de 1905 a vu son paysage urbain transformé. Bien que le projet de suppression du bras de l'Ourthe et de sa canalisation date de bien avant l'exposition, ce n'est que grâce à la dynamique de celle-ci qu'il est finalement réalisé. En effet, ces importants travaux s'inscrivent alors dans la politique d'embellissement et de développement de la ville. Une réflexion alors plus large se fait à un niveau urbanistique. L'aménagement du quartier des Venues, des voies de communication et des liens avec la gare des Guillemins sont alors pensés et réalisés. D'autres projets viennent également accompagner celui de l'exposition. Nous comptons parmi eux la construction du "Palais des Beaux-arts" aujourd'hui appelé CIAC relié au quartier des Venues par une avancée technique de l'époque, une passerelle piétonne en béton à haute performance connue sous le nom de pont de son ingénieur "Hennebique" ou "pont Mativa" (Lejeune, 2005).



FIGURE 4: PONT DE FRAGNEE ET ENTREE PRINCIPALE DE L'EXPOSITION, LIEGE (S.D.)

Il n'est également plus à prouver que les Jeux Olympiques jouent un rôle important dans la transformation et l'évolution des constructions, dans l'aménagement du territoire et des paysages urbains (Schmidt, 2002; Kiuri et Reiter, 2013 par Kiuri et Teller, 2015). En effet, d'un point de vue urbanistique, l'impact des Jeux est de plus en plus grand en raison du nombre d'infrastructures qui augmente depuis 1960 (Kiuri et Reiter, 2013). Barcelone, ville hôte des JO 1992 est un exemple bien connu de transformations urbaines réussies à l'échelle d'une ville par l'événementiel (Garcia-Ramon, 2000).



FIGURE 6: MONTJUIC, SITE DE L'EXPOSITION INTERNATIONALE 1929, BARCELONE, (1929)

Pour commencer, l'évolution de Barcelone est dynamisée par l'exposition universelle de 1888 et internationale de 1929 qui permettent respectivement le réaménagement du parc de la Ciutadella, en faisant table rase de l'ancienne citadelle, puis l'aménagement de la colline Montjuïc et de ses environs dont la perspective créée par les bâtiments de styles classiques en est encore aujourd'hui l'héritage. 1992 fût ensuite le prétexte parfait pour continuer à transformer la ville en profondeur. Quatre lieux différents sont investis. Montjuïc est réemployé, beaucoup



FIGURE 5: INSTALLATION OLYMPIQUE MONTJUIC, BARCELONE (S.D.).

d'équipements nécessaires au programme olympique y sont intégrés et le stade de 1929 est entièrement remis à neuf. Le bord de mer est aménagé avec le développement du village Olympique, du port et des plages. Le Poisson de Gehry destiné à marquer le début du port olympique est d'ailleurs toujours un des emblèmes de Barcelone. Le maire de Barcelone Pasqual Maragall entreprend alors la mise en place de grandes infrastructures telles que le périphérique Ronda de Dalt et l'extension du métro (Garcia-Ramon, 2000). Sur le budget total, 83% sont destinés aux infrastructures et 17% au sport (Coaffe, 2010).

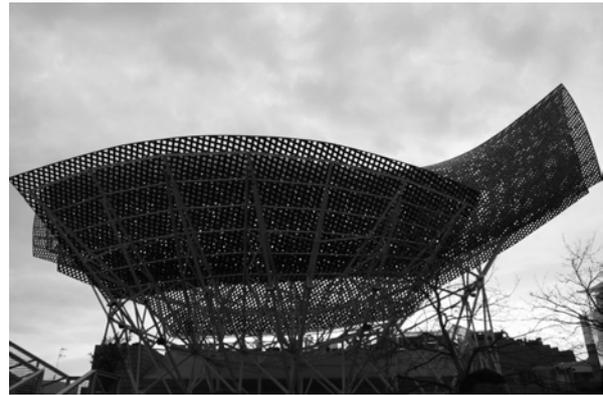


FIGURE 7: LE POISSON DE GEHRY, BARCELONE (KALMBACHER, 2015).

L'objectif d'embellissement de villes à travers l'événementiel existe depuis longtemps. L'organisation de manifestation sert ainsi de prétexte aux grands aménagements urbains. Véritable dynamique pour les villes, d'autres enjeux sont toutefois à prendre en compte au delà de l'animation et l'occupation éphémère.

1.2. ENJEUX

A l'heure actuelle, nous attendons de l'événementiel qu'il joue un rôle moteur de développement dans tous les secteurs (Conseil de l'Europe, 2014). Les pays émergents sont ainsi favorisés pour accueillir les manifestations. Ce fût par exemple le cas de l'Afrique du sud et du Brésil qui se sont vu offrir l'organisation de la Coupe du monde de football respectivement en 2010 et 2014 ou encore de la ville de Astana au Kazakhstan pour l'exposition internationale 2017. Cette recherche de développement est également valable à l'échelle des villes. Citons parmi tant d'autres l'exemple de Turin, ville organisatrice des JO d'hivers 2006, ou Liverpool, capitale européenne de la culture 2008 qui ont cherché à redynamiser leur ville grâce à l'événementiel. Pour rappel historique, ces deux villes ont subi la crise industrielle des années 80 avec pour conséquence une ville sinistrée par la désindustrialisation massive et le chômage. En 1998, au moment de poser sa candidature pour 2006, Turin y voit une opportunité de reconverter son héritage industriel en atout touristique et culturel. Il en est de même pour Liverpool. Les quartiers délabrés et les usines abandonnées sont ainsi reconvertis et embellis pour devenir finalement les vitrines de ces nouvelles villes (Dansero et Mela, 2007). De cette façon, l'organisation de pareils événements permet de donner un nouveau souffle à la ville grâce à une dynamique de développement ou de renouvellement urbain.

Une opportunité également créée par l'événementiel est celle de la vitrine médiatique. En effet, leur organisation permet d'accéder à une visibilité internationale. La retransmission télévisée du Tour de France dans 170 pays en est un exemple flagrant (Conseil de l'Europe, 2014). La mise en valeur des monuments historiques, paysages typiques, est une opportunité que de nombreuses villes prennent. L'événementiel devient également un véritable outil géopolitique : c'est un moyen de mise en lumière et de reconnaissance sur la scène internationale. En effet, nous assistons à une réelle démonstration de force du Brésil à travers les méga-événements. Le pays organise ainsi en moins de dix ans une coupe du monde (2014), des jeux Olympiques (2016) et une exposition universelle

(2020). Jacques Rogge (2008), alors président du CIO insiste sur cette "superbe opportunité" car "les villes hôtes attirent l'attention du monde entier" (cité par Mouvement olympic, s.d.)

Les partenariats public-privés sont aussi favorisés, permettant ainsi aux entreprises de façonner leur image d'acteur. En participant de manière active à la vie et au développement de la ville, l'entreprise cherche à se faire connaître des décideurs politiques et du grand public lors de ces événements à couverture médiatique importante et à forte influence (Pradel, 2012). Le naming qui consiste à donner le nom de la compagnie qui investit en masse dans le projet, est ainsi en vogue. Mercedes-arena, Allianz arena, Volkswagen arena lors de la Coupe du monde 2006 en Allemagne en est la parfaite illustration. (Conseil de l'Europe, 2014). Cet échange est donc un processus gagnant-gagnant puisque de son côté, la ville bénéficie d'aménagements et d'animations de l'espace urbain tout en limitant les coûts pour la collectivité (Pradel, 2012).

Plus récemment, une actualité démontre l'ampleur stratégique de l'organisation d'un événement pour une ville. Suite à un échec encore présent dans les esprits, Paris retente sa chance pour accueillir les Jeux Olympique 2024. Cette persévérance et pugnacité pour cette opportunité met à nouveau en lumière tout l'enjeu et les retombées pour une ville sur la scène internationale. Les candidatures sortent du cadre purement sportif pour s'élever au niveau du débat dans les hautes sphères politiques de décision. En effet, il s'agit de communiquer sur la ville et sa transformation afin d'attirer l'attention des investisseurs et des touristes, à un niveau international. Un événement donne ainsi des objectifs pour transformer en profondeur la ville dont il est plus facile de maintenir la dynamique grâce à une forte visibilité et des apports financiers.

1.3. NOTION DE CANDIDATURE

Nous l'avons vu, la ville-hôte en accueillant et organisant un événement festif se procure l'opportunité de se hisser au rang des villes mondiales. L'objectif étant d'attirer les investisseurs, beaucoup d'attentes sont placées dans l'événementiel et les retombés espérées comme évoquées précédemment. De ce fait, le nombre de villes candidates ne fait qu'augmenter au point qu'une véritable concurrence s'installe entre elles. Parallèlement, les processus de candidature et de sélection propre à chaque manifestation demande de plus en plus d'énergie (Gravari-Barbas et Jacquot, 2007).

Maria Gravari-Barbas et Sébastien Jacquot (2007) ont ainsi remarqué lors de la candidature au JO 2012 que celle-ci devenait en termes de montage de dossier et de lobbying de plus en plus difficile. La sélection se déroule de la façon suivante : dix ans avant les Jeux Olympiques, le CIO invite les pays à faire part de leur candidature. Les demandes de dossier de candidature sont remises au maximum un an après. Il reviendra à la commission exécutive du CIO de valider les villes candidates afin qu'elles puissent constituer leur dossier. Les villes disposent alors de deux ans jusqu'à la présentation finale pour préparer au mieux leur projet. Sept ans avant les Jeux Olympiques, la ville hôte est élue (Mouvement Olympique, s.d.). Ainsi pour 2012, neuf villes aspiraient initialement au titre de ville-hôte : Paris, Leipzig, New-York, Istanbul, Havana, Moscou, Londres, Madrid et Rio de Janeiro. Parmi celles-ci, cinq désignées par le comité du CIO ont pu postuler jusqu'au bout (CIO, 2005). Nous sommes ainsi dans un contexte de concurrence accrue en comparaison avec 1984 où seule Los Angeles s'était portée candidate (Gravari-Barbas et Jacquot, 2007).

En ce qui concerne le titre de Capitale européenne de la culture, la compétition s'organise à l'intérieur d'un Etat. La liste des nations habilitées pour nommer une capitale européenne de la culture est donnée en annexe de la décision n°1622/2006/CE du parlement et du conseil européen (2006) pour les manifestations de 2007 à 2019 et dans la décision n°445/2014/UE (2014) pour celles de 2020 à 2033. La sélection s'organise ensuite à l'intérieur du pays européen en deux phases. La première étape de présélection a lieu six ans avant. Après l'appel à candidatures, toutes les villes désirant concourir au titre ont dix mois pour se préparer. Une présentation de l'ébauche globale du programme est demandée par un jury constitué de six personnes de l'Etat membre et de sept experts des institutions européennes. Vient ensuite la phase de sélection : les villes retenues pour chaque pays sont amenées à développer et approfondir leur programme dans un dossier qui est présenté neuf mois après la présélection afin d'être départagées. C'est alors le Conseil des ministres de l'Union qui désigne officiellement les villes lauréates. Il leur reste à ce moment là quatre ans avant l'événement (Commission Européenne, s.d.).

Maria Gravari-Barbas et Sébastien Jacquot (2007, p2) l'ont observé, "ces événements, conçus comme des véritables outils de promotion, se situent aux antipodes de festivités spontanées". Une fois élues, les villes disposent selon les manifestations de plus où moins de temps pour tout structurer. Nous allons voir que la pression sur les entités organisatrices est d'autant plus forte que les délais sont courts.

1.4. NOTION DE TIMING

Il est important de souligner que l'événementiel urbain suscite un besoin d'infrastructures conséquent (Gravari-Barbas, 2009) que les commissions des différentes manifestations imposent pour la plupart. Les lourdes exigences imposées par le CIO pour les JO en sont un exemple. Ainsi, de nombreux aménagements sont générés par les Jeux Olympiques bien que ces derniers ne durent qu'une dizaine de jours, les constats sont frappants. Athènes pour accueillir la compétition sportive a fait construire 22 nouvelles infrastructures sur les 32 utilisées (Hartmann, 2012). Devant cet emploi du temps chargé, le temps imparti pour la préparation est court. Il devient donc indispensable d'avoir une base d'infrastructures ou de travaux préalablement lancés car la pression est énorme concernant l'agenda des villes sélectionnées.

L'urgence créée par l'organisation d'un événement permet par ailleurs la mobilisation rapide de financements et de travaux (Gravari-Barbas et Jacquot, 2007). Appert (2012) illustre cette urgence avec l'exemple de Londres pour les Jeux olympiques d'été:

" Le permis de construire global du site (outline planning permission) a été élaboré, déposé et accordé en 8 mois, alors que c'était l'un des plus importants de l'histoire du Royaume-Uni, preuve de l'urgence de la planification. La course pour déposer les permis de construire spécifiques à chaque équipement s'accélère en 2007-2008 au point que l'ODA annonce même renoncer aux concours d'architecture. Mais, après de nombreuses pétitions initiées par les plus grands cabinets londoniens (dont Norman Foster), des concours vont être finalement lancés. La promesse d'appels d'offres ouverts aux petits cabinets n'est pas tenue, il faut aller vite et ce sont finalement presque exclusivement des consortiums alliant de grands cabinets d'architectes internationaux, des promoteurs et des constructeurs qui sont sélectionnés." (Appert, 2012, p 3).

Les procédures traditionnelles sont ainsi court-circuitées et les opérations facilitées afin de mener à bien les réalisations prévues dans le temps imparti.

En conclusion, les projets urbains sont facilités et légitimés grâce à l'événementiel : les objectifs étant de capitaliser sur l'événement et de s'intégrer dans l'histoire urbaine en donnant une "identité" à la ville (Gravari-Barbas et Jacquot, 2007). Cependant, il ne faut pas négliger leur dimension économique ainsi que leurs impacts potentiels sur la ville. L'événement peut en effet servir de levier pour transformer la ville en créant des liens et des nouveaux usages. L'enjeu de la ville est d'apporter une réponse aux habitants, en améliorant leur qualité de vie de manière durable dans le temps et ce depuis longtemps (Gwiazdzinski, 2009). L'événement dans cette perspective peut ainsi être un outil efficace pour requalifier la ville contemporaine (Gravari-Barbas, 2009).

2. INTERACTION ENTRE L'ÉVÉNEMENTIEL URBAIN ET LA RÉGÉNÉRATION URBAINE

Depuis quelques années, une relation indéniable, qui ne cesse d'augmenter, est créée entre les événements sportifs et culturels et la régénération urbaine. Cette association est créée afin de profiter des bénéfices économiques et sociaux générés par les nouvelles infrastructures ainsi que des opportunités promotionnelles (Coaffe, 2010). D'où ce concept urbanistique de régénération urbaine vient-il? Qu'est-ce que cela implique? En quoi est-ce que la régénération urbaine et l'événementiel peuvent-ils fonctionner ensemble? Telles sont les questions auxquelles nous tâcherons de répondre dans cette partie.

2.1. RÉGÉNÉRATION URBAINE

2.1.1. Définition

Depuis les années 1960, ont été définis les termes de régénération urbaine et de rénovation urbaine comme une restructuration postindustrielle d'une ville et de son économie en réponse à une dégénérescence. Il existe de nombreuses définitions mais la première est définie comme la suivante par Lichfield : a urban regeneration is a

" comprehensive and integrated vision and action which leads to the resolution of urban problems and which seeks to bring about a lasting improvement in the economic, physical, social and environmental condition of an area that has been subject to change." (Roberts, 2000, p. 17)

Jon Coaffe, par ailleurs, complète en précisant que "it implies rebirth of a faded or deteriorating area" (Coaffe, 2010, p. 180). Expression plus utilisée sous son terme anglo-saxon "urban regeneration", la régénération urbaine, proche de la notion de renouvellement urbain, désigne donc une intervention d'envergure menée avec une approche qui est à la fois économique, sociale, environnementale et culturelle. Elle définit le besoin d'évolutions anticipées et maîtrisées de la ville à travers une stratégie bien établie. Ces transformations globales, réalisées à plus grande échelle que celle du quartier, sous-entendent une notion de relance. La différenciation entre le renouvellement urbain et la régénération urbaine est que cette dernière se restreint à la reconquête des friches. Ainsi, deux paramètres incitent à la régénération urbaine : d'une part l'existence de quartiers défavorisés, vieillissants ou encore de "morceaux" de ville abandonnés et d'autre part, l'étalement urbain à limiter (Bordes-Pages, 2004; Chasseriau, 2002; "Renouvellement urbain", 2014).

2.1.2. Historique

Selon Claude Chaline (1999), l'origine de la régénération urbaine s'explique par "l'essoufflement d'un urbanisme de création et d'extensions périphériques" (p. 3). En effet, les transformations des villes depuis le XXe siècle sont multiples. Au début du XXe siècle, la désindustrialisation combinée à une tendance d'étalement urbain dévitalise les centres-villes et fait naître des friches urbaines. Le terme de régénération urbaine fait alors son apparition en Grande-Bretagne dans la deuxième partie du XXe siècle. Il désigne à l'époque une manière de traiter les friches industrielles ou portuaires. Ce n'est que récemment que cette notion est valorisée comme un véritable concept (Chaline, 1999; Chasseriau, 2002).

Claude Chaline (1999) dans son écrit explique que la ville est amenée à se renouveler continuellement. De cette façon, naissent et se résorbent des territoires délaissés, connus sous le

nom de friches urbaines. De la "dent creuse" aux espaces abandonnés de plusieurs hectares, ces friches existent en effet sous plusieurs catégories. Historiquement, les premières friches apparues étaient les bâtiments religieux. Elles ont trouvé un nouveau grâce à la réaffectation en bâtiments administratifs, scolaires ou encore militaires qui avaient besoin de locaux. Déjà à l'époque, une étude financière avait orienté les décisions des services publics en montrant que la construction induisait un surcoût de 5 à 20% par rapport à la réhabilitation sommaire d'un bâtiment. Les friches industrielles ont ensuite été le résultat de la concurrence internationale (Chaline, 1999). Aujourd'hui, les friches ne sont plus seulement industrielles, elles concernent également la diminution des activités militaires et les délocalisations d'activités. De cette manière apparaissent aussi des friches portuaires, des friches ferroviaires ou encore d'autres tels que des aéroports, des immeubles de bureaux, et surfaces commerciales (Chaline, 1999; Chasseriau, 2002).

2.1.3. Enjeux

Présentées telle une nécessité ou une opportunité, plusieurs raisons incitent à la régénération urbaine. Au départ, l'idée ne réside que dans l'amélioration des infrastructures. En effet, les friches urbaines mettent à disposition des espaces qui permettent de se diversifier et de se renouveler. Cependant, elles prennent rapidement une dimension holistique visant des motivations telles que la création d'emploi, l'amélioration de l'éducation et de la santé publique ou encore la diminution du crime, de la drogue ainsi que la vulnérabilité des minorités ethniques (Jacobs et Dutton, 2000; Coaffe, 2010).

En effet, par delà les infrastructures obsolètes, les lieux sont en général dégradés par la désindustrialisation entraînant dans leur chute l'image sociale du quartier avec les conséquences qui s'en suivent : chômage de la population, fuite des activités, dégradation physique du bâti et précarité des riverains alentours, le plus souvent ouvriers industriels (Chaline, 1999; Chasseriau, 2002). Tous les facteurs sont liés comme le remarquent si justement Brian Jacobs et Clive Dutton dans leur écrit : une bonne santé dépend du logement, des avantages sociaux, d'un environnement plaisant et des opportunités de sport et de loisirs. Or une bonne santé augmente la qualité de vie de la population locale et développe de ce fait une fierté du quartier (Jacobs et Dutton, 2000). On parle alors également de régénération sociale avec les objectifs de relever l'inclusion sociale, de promouvoir le renouvellement du quartier et d'encourager la prospérité de la région (Evans, 2010).

D'autres objectifs de la régénération urbaine peuvent être également énoncés : désenclaver les quartiers, améliorer la qualité de la vie quotidienne, revaloriser le patrimoine, créer une mixité sociale et favoriser la diversité fonctionnelle (Communauté de Communes Faucigny-Glières [CCFG], 2013). Chasseriau (2002) le souligne, la mutation fonctionnelle totale ainsi que la mixité fonctionnelle et sociale font parties des principales caractéristiques d'un projet de régénération urbaine. Ainsi, la requalification est réalisée pour reconquérir et redynamiser un lieu dégradé mais surtout pour densifier la ville afin de maîtriser l'étalement urbain (Chasseriau, 2002). On ne fait ainsi plus table rase, on valorise le patrimoine, on fait la reconquête des friches industrielles qui laissent des vides dans la ville. (Gravari-Barbas, 2009).

2.2. REGENERATION URBAINE ET EVENEMENTIEL

La régénération urbaine a été progressivement mise en relation avec l'événementiel grâce au Mouvement Olympic Moderne de 1896 à 1980. L'organisation des JO se concentre sur un modèle

économique rationnel afin que la manifestation soit utile pour la ville. De 1896 jusqu'à 1904, les Jeux Olympiques ont un petit impact sur les villes en comparaison aux expositions universelles. A partir de 1908, Londres, en combinant exposition universelle et JO, va investir dans le white city stadium, un des stades les plus à la pointe à l'époque, et dans le transport.

Ainsi, l'événementiel, en intervenant en parallèle du renouvellement urbain, présente plusieurs avantages. Garcia (2004 cité par Roult, 2011) l'affirme, la culture et l'événementiel peuvent jouer un rôle dans les politiques de régénération urbaine.

Il est intéressant de remarquer que ces projets urbains sont dopés par l'organisation parallèle d'un grand événement. Les équipements alors nécessaires au bon déroulement d'un méga-événement comme nous l'avons vu précédemment, sont également d'une grande importance dans le processus de régénération. Ils peuvent effectivement servir en répondant à un besoin de la ville (transport, culture, commerces, aménagements sportifs,...) et participer à la requalification de l'espace pour attirer les investisseurs (Chaline, 1999; Chasseriau, 2002). Ces opérations d'amélioration du cadre de vie et d'embellissement de la ville favorisent les flux d'investissements et le niveau de rentabilité. Le mouvement olympique (s.d.) le souligne : un événement " peut grandement renforcer l'attrait d'une ville (commercial et touristique) et sa beauté, offrir une infrastructure attendue depuis longtemps et améliorer d'une manière générale les conditions de vie de ses habitants.", la réhabilitation et régénération urbaine font donc partie des possibilités offertes par l'événementiel. Les Olympiques d'été sont alors une opportunité inégalée pour planifier et appliquer un travail de régénération urbaine sur 5 à 7 ans (Coaffe, 2010).

Face à un grand nombre d'espaces laissés à l'abandon, la régénération urbaine est un outil de requalification, mobilisant beaucoup d'acteurs, pour reconquérir et redynamiser les lieux dégradés par les vestiges d'activités oubliées. Combiné à l'événementiel, l'ampleur de la rénovation urbaine peut prendre plus ou moins d'importance selon l'échelle de la manifestation et du programme de requalification. Par ailleurs, la transformation du tissu urbain dépend de la volonté et de la stratégie des élus ainsi que des aides et des subventions obtenues. Or l'organisation de festivités dynamisent et favorisent ces derniers facteurs propices au renouvellement urbain. Maria Gravari-Barbas va dans ce sens lorsqu'elle constate que :

"Les événements festifs et culturels comptent aujourd'hui parmi les facteurs de "production" de nouveaux espaces urbains ou de requalification et de réécriture d'espaces le plus souvent hérités de la ville industrielle. [...] l'événement - par définition éphémère - est aujourd'hui saisi par les acteurs locaux comme un facteur de création d'aménagements pérennes,[et] comme un véritable outil d'aménagement et de développement urbain et métropolitain." (Maria Gravari-Barbas, 2009, p. 279).

2.3. SUCCES D'UNE REGENERATION URBAINE

La régénération urbaine a des impacts sociaux, économiques et environnementaux qu'il est très difficile de mesurer. Cependant, il est d'autant plus important d'évaluer ces opérations car elles peuvent servir de camouflage pour des opérations sous lobbying d'entreprises privées. En effet, nous laissons avec une confiance aveugle les projets aux politiques et investisseurs qui souvent n'anticipent pas plus que sur le court-terme. C'est pour cela qu'il est nécessaire d'avoir une politique

d'évaluation pour mesurer les effets physiques, sociaux et économiques dans la régénération (Evans, 2005). Les critères d'évaluation donnés par le Conseil de l'Europe (2014) se déclinent selon trois thèmes principaux:

- "- Economique : production et consommation de richesses, créations nettes d'emplois, développement d'infrastructures et d'équipements, nouveaux secteurs d'activités, etc.;
- Social : cohésion sociale, formation, animation, développement du bénévolat, incitation à la pratique sportive, prévention ou insertion de publics spécifiques, etc. ;
- Environnemental : gestion des ressources et des déchets, protection et conservation de la biodiversité et des écosystèmes, aménagement du territoire et du paysage, sauvegarde de l'héritage culturel, etc. " (Conseil de l'Europe, 2014, p2).

L'évaluation doit se faire à court, moyen et long terme car si certains aspects peuvent paraître négatifs à court terme, ils revêtent un caractère plus positif sur le long terme.

Or, un point qu'il est important de souligner, est le fait que la population joue à l'heure actuelle un rôle de plus en plus crucial. L'organisation de referendums pour accueillir de grands événements en est la preuve. Des cas récents de refus des populations pour recevoir les Jeux Olympiques d'hiver de 2022 ont eu lieu tout d'abord dans le canton des Grisons en Suisse en mars 2013. En novembre, Munich suit le mouvement avec 1,3 million d'électeurs de la cité bavaroise qui disent "non" à plus de 50% pour recevoir les festivités. Les raisons de cette mauvaise opinion publique sont les polémiques qui ont lieu au même moment autour de Sotchi ainsi que des budgets jugés trop faramineux en temps de crise (s.n., 2013; Jourdan 2014). Début 2014, ce seront Davos, Oslo et Cracovie qui quitteront à leur tour la candidature des JO 2022 pour des causes similaires (Jourdan, 2014).

En conclusion, nous pouvons facilement avancer que l'adhésion et même l'appropriation d'un projet par la population est l'un des premiers critères de succès social d'un renouvellement urbain. C'est un fait, les régénérations urbaines réussissent avec succès lorsque les programmes répondent aux besoins de la population locale (Jacobs et Dutton, 2000). Il s'agit également du postulat de la Fabrique de la Cité (2012) :

"l'adhésion des parties prenantes (associations, élus, entreprises locales, institutions publiques...), et plus encore celle des citoyens est la condition *sine qua non* de la réussite des projets urbains." (La Fabrique de la Cité, 2012, p 4).

Ces raisons nous poussent alors à nous concentrer sur ce critère d'évaluation sociale du renouvellement urbain qu'est l'appropriation.

3. L'APPROPRIATION COMME CRITERE D'EVALUATION SOCIALE

L'hypothèse que nous formulons est la suivante: faire perdurer une régénération urbaine suggère un enjeu d'appropriation de l'espace. En effet, pour que celle-ci s'inscrive de manière durable, elle doit faire partie intégrante du quotidien des habitants du quartier. Qu'entend t'on par l'appropriation et plus particulièrement l'appropriation d'un quartier? Quels sont les mécanismes qui favorisent ce processus? Afin de répondre à ces questions, nous nous penchons sur cette notion d'appropriation.

3.1. DÉFINITION DE L'APPROPRIATION

Dans le Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, l'appropriation est définie de la façon suivante:

"Couramment employée par anthropologues, psychologues, sociologues et urbanistes, elle recouvre une notion complexe, encore mal élucidée et dont le contenu diffère d'un auteur à l'autre " (Merlin et Choay, 1998, p.863).

L'appropriation fait ainsi partie du vocabulaire de base et sa définition paraît évidente, cependant elle reste quelque chose de complexe, plus ou moins définie. De ce fait, il est difficile d'en évaluer l'efficacité. Nous tâcherons toutefois de définir le sens de ce terme dans le cadre de ce travail de fin d'étude.

"L'appropriation est un usage social qui témoigne d'une relation étroite entre les hommes et l'espace pour satisfaire différents besoins" (Gasnier, 2004). Deux notions distinctes peuvent ensuite être évoquées pour ce terme. D'un côté, l'acquisition matérielle, la prise de possession, et d'un autre côté le registre de l'exploration, d'adaptation ou encore de maîtrise de l'espace (Ripoll et Veschambre, 2004). Perla Serfaty-Garzon met aussi en avant deux idées dominantes pour la notion d'appropriation :

"D'une part, celle d'adaptation de quelque chose à un usage défini ou à une destination précise; d'autre part, celle qui découle de la première, d'action visant à rendre propre quelque chose." (Serfaty-Garzon, 2003, p1)

Plusieurs notions sont ainsi à prendre en compte.

3.1.1. Notion de propriété

La notion de propriété est donc un aspect indissociable de l'appropriation (Serfaty-Garzon, 2003). Fabrice Ripoll et Vincent Veschambre (2006) font référence aux domaines juridique et économique que cela implique. La propriété mais également la possession, richesse, patrimoine que possède la personne sont régis par un certain nombre de textes juridiques qui permettent de les contrôler mais aussi de les garantir. De cette façon, des statuts sont donnés à l'espace tels que public/privé ou encore gratuit/payant et matérialisés parfois de manière physique: barrières, pancarte, signalisation, etc. L'appropriation d'un point de vue juridique est ainsi importante car elle définit un "titre" qui garantit la propriété du sol.

Or une autre propriété existe également selon Perla Serfaty-Garzon (2003), il s'agit d'une propriété d'ordre moral, psychologique et affective, indépendante du sens juridique et économique évoqué

plus haut. La propriété peut ainsi revêtir une dominante idéale où l'intériorisation cognitive fait partie intégrante de l'appropriation d'un espace. En effet, l'apprentissage et la familiarisation avec l'environnement qui permet d'en faire usage à son gré est une forme indéniable d'appropriation, car il s'agit d'une connaissance de l'espace (Ripoll et Veschambre, 2006). Précisons que l'appropriation de l'espace et de bâtiments publics relèvent de cette façon plus de cette propriété spirituelle que de la prise de possession physique. C'est par conséquent celle que nous retiendrons dans ce travail.

Néanmoins, l'appropriation ne se limite pas qu'à cet aspect. Elle désigne également un rapport à l'espace, notamment à travers l'usage et le contrôle de celui-ci. Les auteurs en rappellent les différents usages exclusifs, autonomes ou détournés qu'il peut exister selon les espaces (Ripoll et Veschambre, 2006).

3.1.2. Notion d'usage

La relation à l'espace induite par l'appropriation est expliquée par Fabrice Ripoll et Vincent Veschambre de la façon suivante :

"Penser en terme d'appropriation de l'espace conduit en effet à envisager l'occupation ou l'usage de l'espace, mais aussi sa production et son détournement, son marquage, sa valorisation ou inversement sa stigmatisation." (Ripoll et Veschambre, 2006, p. 300).

L'appropriation se définit ainsi par l'usage, les habitudes de fréquentation et l'accessibilité. Plusieurs rapprochements ont été faits avec la notion d'"espace vécu" de Frémont, notamment par Fortin qui lui caractérise ce type d'appropriation comme "matérielle" lors de ses écrits (Tremblay, 2011). Il convient cependant d'apporter une nuance par rapport à cet usage en différenciant l'usage contraint du volontaire. C'est en cela qu'intervient la notion de bien-être dans l'appropriation. En effet, l'usage n'en est pas à lui seul une preuve d'appropriation, il faut une volonté, une spontanéité de la part de l'utilisateur (Boyer, 2011).

Après son utilisation, l'action sur le lieu qui nous entoure est également une manière de le faire sien. Marx sera le premier à soutenir qu'en opposition à l'aliénation, l'action sur l'espace est une façon pour les individus de se l'approprier (Serfaty-Garzon, 2003). Henri Lefebvre appliquera à l'espace ce postulat marxiste pour attester que "d'un espace naturel modifié pour servir les besoins et les possibilités d'un groupe, on peut dire que le groupe se l'approprie" (Lefebvre, 2000, p. 192 cité par Ripoll et Veschambre, 2004). D'un point de vue individuel, Henri Lefebvre (1974) le confirme : s'approprier l'espace revient à l'habiter. Henri Raymond présente l'appropriation de l'habitat comme "l'ensemble des pratiques, et en particulier, des marquages qui lui confèrent les qualités d'un lieu personnel" (Serfaty-Garzon, 2003, p5). S'il est plus facile de concevoir ce phénomène pour un bâtiment et tout ce qui concerne l'architecture que pour l'espace publics, il s'agit du même processus qui s'applique (Lefebvre, 1974).

L'intervention sur l'espace, le transformer, le modifier, l'adapter, y poser sa "marque" et le personnaliser est donc un aspect important de l'appropriation.

3.1.3. Notion d'attachement

L'attachement affectif mais aussi existentiel est à ajouter à la liste des formes d'appropriation.

Il est clair que l'appropriation de l'espace possède un côté émotif. En effet, l'appréciation subjective de l'espace joue un rôle en influençant positivement ou négativement l'appropriation de la personne:

"Celui qui possède une bonne image de son environnement, en tire une grande impression de sécurité émotive. Il peut établir des relations harmonieuses avec le monde extérieur" (Lynch, 1976, p5)

La satisfaction exprimée par rapport aux qualités ou aux défauts du site ainsi que sur les bénéfices apportés par un nouvel aménagement est donc un des éléments traduisant l'appropriation de l'espace (Simard, 2000 cité par Tremblay, 2011). Celle-ci fait alors appel aux différents processus de perceptions et de qualifications des lieux. Les expériences sensorielles, l'appréciation esthétique des formes et le rapport à l'environnement rentrent ainsi en jeu.

SENTIMENT D'APPARTENANCE

Le sentiment de se sentir "chez soi", de se sentir intégré au lieu ou en d'autres termes de lui appartenir influence grandement l'appropriation de celui-ci. Ainsi, si l'on retourne à l'étymologie latine du verbe : *habitare*, celui-ci est de la même famille que l'habit et le verbe avoir, comme le fait remarquer si justement Jullian Boyer (2010). L'appropriation de l'espace revient donc, selon lui, à faire de l'espace "une seconde peau" qui correspond à l'individu (Boyer, 2010). Cette observation rejoint par ailleurs, la définition de Marion Ségaud (2007) :

"Habiter c'est, dans un espace et un temps données, tracer un rapport au territoire en lui attribuant les qualités qui permettent à chacun de s'identifier" (Ségaud, 2007, cité par Boyer, 2010, p 22).

L'identification et l'inscription d'un mode d'être, de sa personnalité dans le lieu en passant par l'usage et le marquage de l'espace sont alors des points déterminants. En effet, par le vécu et les expériences passées, l'individu s'inscrit dans le temps et témoigne de sa capacité à agir sur son lieu de vie (Serfaty-Garzon, 2003, p5).

ATTACHEMENT COLLECTIF

Selon Henri Lefebvre (1974), l'unité de l'espace se construit sur trois aspects : le physique, le mental et le social. Après avoir abordé une approche physique puis mentale, nous nous pencherons sur les pratiques sociales d'un espace qui, selon Henri Lefebvre « occupent les phénomènes sensibles, sans exclure l'imaginaire, les projets et projections, les symboles, les utopies ». Ainsi, peut être évoquée l'appropriation "symbolique" ou "identitaire" qui se manifeste lorsqu'un groupe de personnes se sert d'un élément matériel ou immatériel pour affirmer son identité sociale. Les bâtiments architecturaux mais aussi le patrimoine interviennent très souvent dans ce processus symbolique pour les groupes sociaux ou les institutions (Ripoll et Veschambre, 2006).

Ainsi l'appropriation symbolique/identitaire sous entend une pratique régulière et en nombre important de la population. Cet élément va primer sur tout le reste. Il peut s'agir de la désignation

d'un quartier par une nationalité, une religion ou d'une catégorie sociale : quartier chinois, quartier juif, banlieue ouvrière, etc.(Ripoll et Veschambre, 2006).

En conclusion, l'appropriation s'étudie à travers les différentes notions qui la composent. Ainsi, une attention particulière sera portée aux usages et interactions sociales qui s'y créent, à l'attachement de la population par rapport au quartier et aux propriétés idéelles i.e. à l'intégration cognitive, à l'imaginaire collectif, aux perceptions et afin d'étudier son appropriation.

Nous nous intéressons ensuite aux différents facteurs favorisant l'appropriation des transformations d'un quartier.

3.2. APPROPRIATION, RENOUVELLEMENT URBAIN ET EVENEMENTIEL

La rénovation urbaine comme l'indique Arnaud Gasnier (2004), est déjà en elle même un acte d'appropriation. Effectivement, la requalification de friches est au départ un marquage de l'espace urbain par les pouvoirs institutionnels lorsqu'ils agissent sur le tissu urbain existant (Veschambre, 2005a). De plus, ces actions ont comme enjeu de revaloriser socialement ces lieux laissés en déshérence et en proie à une image négative marquée par la désindustrialisation, la pauvreté et le chômage. Elle agit ainsi sur l'appropriation psychologique et affective pour attirer de nouveaux utilisateurs et aboutir une réelle réappropriation des lieux.

3.2.1. Identité

La mise en valeur du patrimoine, de la culture contribue à un enjeu, de plus en plus affirmé, de maintien et de partage d'une mémoire et d'une identité (Veschambre, 2005a). Celle-ci ne peut d'ailleurs être qu'amplifiée par l'événementiel pour les différents enjeux que nous lui connaissons. L'ancienne piscine municipale de Roubaix en est d'ailleurs un exemple. Construite en 1932, cette piscine de style Art déco est réhabilitée en musée d'Art et d'Industrie pour témoigner du passé et de la gloire de l'industrie textile de la région. Mise en avant lors de la manifestation Lille capitale européenne 2004, cette valorisation du patrimoine bâti associée à un patrimoine historique qui jusque récemment n'est que synonyme de crise montrent bien la volonté de changer l'identité urbaine et sociale de la ville (Gasnier, 2004). Sur ce sujet, Patrice Ballester (2013) insiste dans un de ses écrits : les événements

"délient la capacité à forger une image de la ville, d'un pays, voir d'un continent par leur capacité à être une incarnation éphémère d'un fait social total [...]. Les méga-événements offrent un rayonnement de la ville à partir de sa capacité à forger une nouvelle identité urbaine à travers l'infrastructure symbolique et les aménités gagnées par la population locale. "

Il n'est ainsi plus à prouver que l'événement fédère la communauté. Il est un outil qui affirme l'identité et donne confiance à une population en l'exposant aux yeux de tous (Shone & Parry, 2004 cité par Bull & Lavell, 2007).

L'identité grâce à l'événementiel est parfois même créée grâce aux lègues des différentes infrastructures. La tour Eiffel, héritage de l'exposition universelle, est devenue un symbole de la capitale française. Le même phénomène a également pu être observé avec plusieurs stades

olympiques. Six stades et deux ensembles olympiques modernes sont ainsi listés en tant que patrimoine local, national voir international. Il s'agit des stades de Stockholm (1912), Amsterdam (1928), Los Angeles (1932 et 1984), Berlin (1936), Melbourne (1956), Mexico (1968), Moscow (1980) ou encore Sydney (2000), choisis pour leur valeur en tant qu'objet, leur relation au contexte et leur évolution au fil des années (Kiuri et Teller, 2015). Les stades ont en effet une relation très forte avec le site et la ville dans lesquels ils s'inscrivent. Ils illustrent l'évolution de la ville et l'image qu'elle veut donner d'elle-même (Kiuri et Teller, 2012). Ce classement influencé par le succès des Jeux, la popularité de l'événement, son exception et sa rareté montre bien à quel point ces lieux prennent une valeur culturelle, de mémoire et d'identité pour le lieu dans lequel l'événement s'est déroulé (Heike et al., 2005 cité par Kiuri et Teller, 2015). Ce type d'équipement renvoie ainsi une image claire dans son environnement par sa singularité. Or selon Kevin Lynch (1976),

"un cadre physique vivant et intégré, capable de "produire" une image "aiguë", bien typée, joue aussi un rôle social. Il peut fournir aux communications du groupe, la matière première des symboles et des souvenirs collectifs" (Lynch, 1976, p 5).

3.2.2. Fierté, attachement affectif

La Fabrique de la Cité (2012) en fait état :

"La recherche d'un ancrage dans un lieu chargé d'histoire est une préoccupation classique. Si autrefois, les repères étaient matérialisés par le patrimoine architectural, aujourd'hui ils sont d'avantage "émotionnels", liés à la préservation d'un souvenir d'enfance, par exemple. Les projets urbains doivent donc trouver un points d'arrimage dans la mémoire du territoire. C'est une condition essentielle pour que les citoyens puissent s'approprier leur avenir dans la ville." (La Fabrique de la Cité, 2012, p9)

Ainsi, l'attachement à leur milieu de vie est fortement recherché par les individus (La Fabrique de la Cité, 2012). Or l'événementiel en occupant l'espace urbain de manière éphémère ou durable laisse des traces et des repères qu'ils soient matériel ou un souvenir (Gravari-Barbas et Veschambre, 2005).

D'autre part, de nombreux écrits ont étudié la fierté que peuvent créer les grands événements en tant qu'impact social positif (Bull & Lavell, 2007). L'idée est de capitaliser ces sentiments d'excitation, de fierté et d'euphorie provoqués par les festivités afin de les transformer en attachement affectif pour la communauté. Or ces possibilités d'engouement populaire sont favorisées par le rassemblement public de la population pendant l'événement sportif, culturel, artistique ou autre (Agha, Fairley, et Gibson, 2012). Kim et Morrison (2005) ont pu observer ce phénomène lors de la Coupe de monde 2002 de FIFA en Corée du Sud. Les célébrations dans les rues de plusieurs villes ont créé un sentiment national d'enthousiasme et de fierté (cité par Agha, Fairley et Gibson, 2012). Un autre exemple de Coupe du monde peut être donné avec l'équipe de Belgique. En effet, après leur absence aux mondiaux de 2006 et 2010, la qualification des diables rouges pour les huitième de finale de 2014 fût à l'origine d'une fierté nationale. Le rassemblement pour soutenir cette équipe lors de cette manifestation sportive est passé outre les différentes identités régionales. Les drapeaux, les vêtements et même le Manneken pis étaient aux couleurs de la Belgique (De Waele, 2014). L'événementiel offre ainsi la possibilité de renouveler l'image et l'amour-propre des habitants (Pradel, 2012).

"La fête par son pouvoir de rassemblement, devient un outil de politique urbaine: en valorisant symboliquement les territoires" (Pradel, 2012, p1).

Les aspects cités ici sont uniquement les positifs que peuvent induire l'événementiel sur la transformation d'un quartier. Cependant, il ne faut pas totalement négliger les aspects négatifs. Bull et Lovell (2007) mettent en garde dans leur écrit que la vision et la communication médiatique péjoratives d'autres événements sportifs et culturels influencent de manière négative leur perception. D'autres dérangements liés à la foule ou aménagements spéciaux bousculant les habitudes du quotidien peuvent également entraîner une vision dégradée de la manifestation (Bull & Lovell, 2007)

Propriété Idéelle	Appropriation cognitive Connaissance de l'environnement Propriété
Usage	Utilisation/ Habitudes/ Fréquentation Action sur le lieu/ Transformations/ Adaptation/ Marquage
Attachement individuel	Appréciation subjective Perceptions Sentiment d'appartenance/ Identification Fierté Vécu
Attachement collectif	Symbole Identité du quartier

FIGURE 8 : NOTION D'APPROPRIATION - RÉSUMÉ

3.3. FAVORISER L'APPROPRIATION

Les conflits peuvent être nombreux lors des projets de régénération urbaine. Des tensions peuvent être créées entre les personnes ayant un intérêt local, les groupes ethniques, la ville, les entreprises, les promoteurs immobiliers et en encore plein d'autres acteurs. Une participation de la population garantit ainsi une "vision partagée" et assure une manière de lier ou de créer des compromis entre les différents intérêts. Si la population ne peut pas interagir directement, il est bon qu'elle soit représentée afin de lui "donner du pouvoir" sur le projet. De cette façon, une responsabilité et une influence sur les décisions lui sont conférées pour le projet. L'intégration est également possible en s'adressant directement aux entreprises locales pour qu'elles puissent participer à l'économie et au développement futur du quartier ou de la ville. (Jacobs et Dutton, 2000).

"The involvement of local people working with the public and the private sectors improves the quality of policy decisions and secures the more effective implementation of local programs" (Jacobs et Dutton, 2000, p114, A Share vision)

Plusieurs tentatives actuelles de la part des administrations pour favoriser l'appropriation de la population se regroupent autour d'actions telles que la création de balade urbaine, l'organisation de réunion de concertation et d'information (Boyer, 2010). Nous allons voir ci-après quels sont les mécanismes sur lesquels agir afin de faciliter l'appropriation.

3.3.1. Conception participative

Depuis les deux dernières décennies, la notion de participation a gagné en importance dans le discours politique et leur conception des projets. L'implication de la population dans le processus de décision et le partage des responsabilités séduisent à la fois les politiciens et les citoyens mais pour différentes raisons. La participation aux projets est une réelle volonté des citoyens. Leur souhait est de donner leur avis, proposer des solutions mais surtout d'avoir accès aux informations des projets qui vont impacter leur environnement quotidien. Selon les pays, entre 48 et 80%* des personnes interrogées désirent participer activement à la société (La Fabrique de la cité, 2012). Selon Simard, l'intervention des citoyens dans le processus décisionnel, dans la décision d'implantation et dans la gestion du site a un rôle décisif dans l'appropriation d'un projet de la part des individus. Pour lui, un sentiment de contrôle ressort de cette méthode participative qui met en confiance le citoyen (Simard, 2000 cité par Tremblay, 2011). La réussite de la participation citoyenne demande cependant une intégration d'une logique "Bottom-up" dès la phase de conception. Le constat est frappant : si la population a le sentiment d'être mise à l'écart lors de la réalisation de grand projet, le risque de rejet collectif est alors élevé (La Fabrique de la Cité, 2012). Pour éviter ce cas de figure, certaines actions sont à envisager :

"pour faire ne sorte de mobiliser les habitants, de les inciter à partager leur expérience et à proposer leurs idées. Objectif: aboutir à une planification plus "ouverte" et plus cohérente, qui permette au citoyen d'appréhender tous les enjeux du projet (attractivité économique et sociale, transports...) et de participer au processus de décision" (la Fabrique de la Cité, 2012, p 10).

Néanmoins, les outils pour mettre en place une participation citoyenne restent pour le moment très limités et satisfont rarement la population. Les politiciens utilisent un vocabulaire qui font croire à cette participation, cependant l'organisation classique top-down sans transparence ni contrôle est le plus souvent mise en place. Les cas de participation citoyenne se révèlent en général comme étant une contestation de projet, non comme une contribution à la conception d'un projet. L'exemple de cet hiver 2014 du centre commercial à Namur, contré par un référendum citoyen en est l'illustration même (Lask, 2013).

3.3.2. Bénévolat, investissement (pendant)

Les méga événements ont besoin d'un nombre considérable de volontaires. Pour les Jeux Olympiques en particulier, Sydney en 2000 en compte 70 000, Pékin en 2008, en compte 100 000 (Auld et al., 2009 cité par Nichols & Ralston, 2011). Sydney, pour l'organisation des Jeux Olympiques, a pris soin de mettre en place un programme de bénévolat solide qui a permis de créer un sentiment d'appartenance pour les habitants (Shipway, 2007). Impliquer la population bénévolement dans un événement à l'avantage d'introduire et de créer un sens de la communauté, sur l'échelle du temps. Cela peut également impacter la cohésion et l'unité du quartier à plus long terme (Bull & Lovell, 2007).

* 15 000 questionnaires adressés de décembre 2011 à février 2012 à un échantillon représentatif des populations de 15 à 70 ans (55 ans pour le Brésil) des États-Unis, du Brésil, d'Allemagne, d'Espagne, du Royaume-Uni, d'Italie et de France.

3.3.3. Critère de fréquentation / accessibilité au sens large

Une forme d'appropriation, on l'a vu est celle de l'usage. Il se trouve que l'événementiel peut être un bon moyen pour favoriser l'utilisation des lieux. En effet, en investissant l'espace, il lui donne un autre aspect qui peut éveiller la curiosité de ceux qui n'ont jamais pris la peine de découvrir l'endroit. Grâce à ce prétexte de découverte des lieux, les citoyens sont amenés à y revenir et voir à les fréquenter régulièrement. Benjamin Pradel (2012) en conclusion de ses écrits affirme que l'investissement d'un lieu par un événement dans le but d'un renouvellement urbain est essentiel, puisqu'il permet de créer des usages et ainsi de favoriser l'appropriation à long terme de l'espace par la population. Il évoque ainsi un urbanisme temporaire, i.e. une

"action d'organiser et d'aménager temporairement un espace public afin d'en amplifier les usages à court terme et de l'intégrer à des projets urbains sur les long terme" (Pradel, 2012, p 8).

D'autre part, une mise en garde est faite par Fabrice Ripoll et Vincent Veschambre, de toujours prendre en compte les inégalités sociales ainsi que les rapports de force qui influent dans ce processus d'appropriation. (Ripoll et Veschambre, 2006).

" L'entrée par l'appropriation appelle et révèle des inégalités dans l'accès, l'occupation, l'usage et la jouissance (exclusives) des différents lieux de vie, qui par ailleurs ne se valent pas." (Ripoll et Veschambre, 2006, p6)

Il en est de même pour les espaces et les institutions culturelles, l'aménagement, le mobilier urbain ou encore l'affectation d'un bâtiment public. Ils peuvent aider ou non à l'appropriation en s'adressant à des classes sociales spécifiques (Ripoll et Veschambre, 2006). L'accessibilité au sens social est ainsi à prendre en compte quand on parle d'appropriation. La gratuité ou non des événements et manifestations est également quelque chose qui impacte l'usage et par la même occasion l'appropriation du lieu. Lors d'un événement, un spectacle sera effectivement plus accessible pour toutes les catégories de population, s'il n'y a pas de vente de tickets (Bull & Lovell, 2007). Il sera ainsi préférable de favoriser les manifestations en plein air investissant l'espace public plutôt que des établissements à entrée payante. L'organisation de la fête de la musique et des journées du Patrimoine en sont des exemples qui montrent le succès et l'affluence de toutes les catégories sociales grâce au facteur de gratuité.

4. CONCLUSION

Pour comprendre le succès d'une transformation urbaine, "il ne faut pas considérer la ville comme une chose en soi, mais en tant que perçue par les habitants" (Lynch, 1976, p4). Brian Jacobs et Clive Detton (2000) mettent en avant le rôle de la population locale dans la régénération urbaine. Ils insistent sur le fait que les politiques doivent prendre en compte le besoin de la population à travers sa participation et son investissement (Jacobs et Dutton, 2000). L'enjeu est bien plus que de viser l'adhésion des citoyens au projet de renouvellement d'un quartier, il s'agit de viser son appropriation par ces derniers. En effet, l'objectif visé est avant tout que la population des lieux se sentent bien et aie envie d'y vivre.

Cet état de l'art nous amène au constat suivant: les trois notions d'événementiel, de régénération urbaine et d'appropriation s'influencent entre elles, facilitant leur réalisation ou servant de véritable levier. Nous l'avons vu, le fait d'intervenir pour redonner vie à un quartier à travers la régénération urbaine peut déjà amorcer l'appropriation de celui-ci. L'ajout de l'événementiel à l'équation ainsi que l'intégration des citoyens dans les processus de conception et de participation bénévole aident ensuite fortement. Il est donc dommage de ne pas profiter pleinement et correctement de cette dynamique créée par l'association des trois. C'est pourquoi, maintenant que nous avons vu quels sont les différents points à considérer lorsque l'on parle d'appropriation, il semble intéressant d'évaluer l'apport de l'événementiel dans le processus d'appropriation d'une régénération urbaine par la population locale. Nous nous appliquerons dans un cas d'étude à répondre aux questions suivantes: Quel est l'apport de l'événementiel dans l'appropriation d'une transformation urbaine? de manière général, Comment la population s'approprie le quartier régénéré? Quels sont finalement les pistes qui peuvent être établies afin de favoriser cette appropriation?

Nous nous intéressons donc maintenant aux méthodes qui ont été étudiées puis mises en place pour le recueil des données et l'analyse afin de mener à bien l'étude de l'appropriation des transformations d'un quartier de la part des habitants de celui-ci. Le but est de mettre en évidence les éléments essentiels à un renouvellement urbain d'un point de vue bottom-up.

MÉTHODOLOGIE



II. MÉTHODOLOGIE

1. METHODOLOGIE DE RECUEIL DES DONNEES

1.1. CAS CONCERNES

Les cas qui sont concernés par cette méthodologie doivent remplir deux critères. En effet, nous choisissons de sélectionner des villes ou quartiers de ville transformés grâce à un programme de renouvellement urbain. Ce projet doit par ailleurs être mis en relation de près ou de loin avec un méga-événement dans le but d'étudier le rôle de l'événementiel dans l'appropriation d'un quartier régénéré par les habitants.

1.2. PRISE DE CONNAISSANCE DU TERRAIN

Une maîtrise globale du terrain est ainsi recherchée avant de commencer l'expérience. Une recherche dans la littérature et les archives du site est alors effectuée afin de prendre connaissance des différents éléments culturels et historiques du quartier et plus généralement de la ville. Une étude de la gouvernance des différents projets et de l'événement est également nécessaire pour en relever tous les tenants et aboutissants ainsi que les subtilités. Henri Lefèvre le souligne, l'influence est multiple lorsqu'il est question d'« espace » et chaque acteur susceptible d'intervenir possède un potentiel d'influence différent (Lefebvre, 1974). C'est pourquoi il est important de comprendre tout le contexte de gouvernance autour du projet.

1.3. PUBLIC CIBLE

Comme nous l'avons dit précédemment, ce travail part du postulat que toute action de rénovation urbaine doit s'adresser à la population locale afin qu'elle puisse exister et perdurer. Le public qui découle donc de cette hypothèse est la population locale. Afin d'étudier l'appropriation de ces personnes, il nous a paru évident, afin de restreindre l'échantillon à interroger, de se limiter aux habitants du quartier. Nous restreignons ainsi l'étude de l'appropriation d'une transformation de la ville par des personnes qui y sont directement confrontées. Le regard d'une personne extérieure n'est donc pas pris en compte. Lors de la constitution de l'échantillon, une attention particulière doit être portée aux caractéristiques la population locale dans le but d'avoir un échantillon le plus représentatif possible.

D'autres critères sont également imaginés à partir de l'intervention de l'événementiel et des différents processus pour favoriser l'appropriation cités dans l'état de l'art. Il s'avère intéressant de trouver des habitants ayant participé de façon active à la conception de l'événement s'il en existe ou s'étant investi bénévolement afin d'évaluer l'apport de l'événementiel. En effet, en se limitant aux habitants proches du site, nous pouvons facilement émettre l'hypothèse que ces derniers fréquentent le quartier (cf. Tableau 1 : Grille définissant le public cible).

Il nous a ensuite paru intéressant de venir compléter les données recueillies lors de la première phase de renseignement sur le quartier par les protagonistes intervenant dans le renouvellement urbain et dans l'organisation de l'événement. L'idée est également de pouvoir comparer la vision de

la population à celle des différents acteurs intervenant dans la transformation du quartier. Ces personnes ont une connaissance du site par leur situation professionnelle ce qui leur confère un regard totalement différent par rapport au projet.

L'objectif est donc double : d'un côté prendre connaissance de la gouvernance, la stratégie et l'enjeu de l'intervention de l'événementiel dans un processus de régénération urbaine, de l'autre comparer ce qui est voulu par les décideurs et ce qui ressort réellement sur le terrain. Il est donc important d'interroger l'administration de la ville pour dans un premier temps, en dégager le contexte, les objectifs et attentes ainsi que le processus décisionnel relatif à l'événement et ensuite obtenir leur avis sur l'appropriation de la part des habitants. La vision du concepteur de l'événement depuis la conception de celui-ci jusqu'à sa réalisation apparaît également comme étant utile pour venir compléter la vision de la ville sur l'appropriation par la population. Elle permet effectivement de mettre en avant le degré d'intégration de la population dans le processus de régénération urbaine et les différents outils utilisés à cet effet.

FABRIQUE DE L'ESPACE					
Fréquentation/ Utilisation	- Habitants locaux fréquentant le site	- Administration/Organisme pour après l'événement			
Bénévolat/ Investissement pendant	- Habitants s'investissant dans l'événement	- Organisme de gestion de l'événement	- Personnes intervenant dans l'événement		
Méthode participative/ Conception	- Habitants ayant participé à une méthode participative lors de la conception du projet	- Administration décision concernant l'élaboration du projet de régénération urbaine - Bureau d'étude/ architecte	- Personnes en charge de la conception de l'événement		
	Habitants locaux	Personnes travaillant pour/avec la Ville	Comité d'organisation de l'événement		PUBLIC CIBLE
	HABITANTS		ACTEURS		

TABEAU 1 : GRILLE DEFINISSANT LE PUBLIC CIBLE

Cette grille reprend les critères des différents individus à interviewer afin de réaliser l'étude du rôle de l'événementiel dans l'appropriation par la population locale d'un renouvellement urbain.

Nous nous concentrons sur les entretiens avec la population locale, celle-ci représentant notre échantillon principal. Afin d'obtenir un échantillon le plus représentatif possible, nous fixons à une

dizaine de personnes le nombre d'habitants à rencontrer. Idéalement, il est recommandé de couvrir tous les critères que peuvent prendre les habitants par le même nombre de participants.

Les deux autres catégories du public cible sont des "experts". Ils viennent en complément d'informations, le nombre de personnes interrogées importe peu. Il s'agit plutôt de s'adresser aux bons professionnels. Nous estimons à deux-trois participants par case de critères.

1.4. LES DIFFÉRENTES MÉTHODOLOGIES ÉTUDIÉES

Trop souvent, la mesure de l'appropriation d'un lieu s'effectue au nombre d'entrées enregistrées i.e. de façon quantitative, or cela néglige l'aspect émotionnel et participatif des citoyens. De plus, ces méthodes reflètent seulement l'usage que les personnes peuvent avoir du lieu ou de l'espace, or comme nous l'avons vu précédemment, l'appropriation doit considérer plus que le simple usage. C'est pourquoi, nous avons décidé de faire une étude qualitative en combinant les méthodes qui permettent d'étudier la propriété idéale, l'usage et la perception d'une personne. Mobilisant plusieurs méthodes, il nous a semblé efficace de présenter les différentes méthodologies et leurs hypothèses à prendre en compte avant de rentrer dans le détail des protocoles expérimentaux mis en place.

1.4.1. Carte mentale

A l'origine de la carte mentale se trouve Kevin Andrew Lynch, urbaniste et écrivain américain ayant vécu au XXème siècle. C'est dans son ouvrage *The Image of the City* (1960) qu'il développe l'idée de carte cognitive dans l'intention de comprendre le rapport subjectif entre les habitants et leur environnement. Sa volonté était de créer des données améliorant la qualité des masters plan et des stratégies de développement urbain (Lask, 2011; Walker, 2011).

La méthode que Kevin Lynch (1976) décrit dans son ouvrage est celle d'une interview durant laquelle il est demandé à la personne de dessiner

"un croquis du plan de la ville, de décrire en détail un certain nombre de trajets à travers la cité, et de faire la liste, accompagnée d'une brève description, des parties de la ville qui [pour elle] étaient les plus caractéristiques ou les plus "brillantes"." (Lynch, 1976, p165).

Un entretien suit cet exercice de représentation et permet d'explicitier et de comprendre la vision que l'utilisateur a de l'espace. A travers cette expérience, son objectif est triple: tester l'imaginaire, sortir une image collective de la ville et mettre au point une méthode pour déterminer l'image collective de n'importe quelle ville (Lynch, 1976).

Cette expérience permet en effet d'accéder à la carte personnelle que s'est construit l'individu, c'est à dire avec ses repères, ses usages, son cheminement qu'il retranscrit de manière inconsciente en représentant l'espace urbain. (Lask, 2011). L'utilisation de la carte mentale propose ainsi de considérer les habitants locaux en tant qu'experts de leur cadre de vie. Cette méthode qualitative est à la croisée de plusieurs disciplines qui sont l'anthropologie sociale et l'urbanisme. Elle permet d'analyser l'interaction entre la population locale et l'espace urbain. Cette interaction va se refléter à travers la carte mentale pour révéler finalement les éléments principaux qui marquent l'espace pour les habitants (Lask, 2011).

Cette méthode présente plusieurs avantages :

- En effet, la consigne ouverte énoncée donne au sujet carte blanche. C'est sa mémoire et ses premières associations d'idées qui ressortiront sur le papier et ce de manière spontanée. Ainsi ne ressortira que ce qui semble le plus évident pour la personne. Ce dont il s'est le plus approprié. C'est une façon de capturer la manière de vivre et l'appropriation du quartier par les habitants locaux.
- La représentation constitue elle aussi un avantage. Elle permet d'interpréter l'attachement à l'espace urbain grâce : à la sélection des éléments représentés, la précision donnée au dessin, i.e. les détails et la quantité d'informations données, mais également selon l'emplacement des éléments, placés au centre ou en périphérie, ou encore l'ordre dans lequel ils sont dessinés, cela informe sur l'importance que donne la personne aux différents objets (Lask, 2013-a).

Ces différents points nous conduisent à appliquer cette méthode dans notre démarche expérimentale afin de rendre compte de l'appropriation des éléments du quartier par la population. En effet, cette expérience est intéressante puisqu'elle permet de définir, visualiser, transcrire pour finalement transformer en données l'intégration cognitive des transformations de la part des personnes interrogées (Lask, 2011).

Dans le cadre de notre recherche, la consigne envisagée est la suivante: "représenter ce qui vous marque et/ou ce qui vous a marqué dans le quartier". Choisie la plus ouverte possible, elle a pour but de donner une grande liberté d'expression. Une légère modification de la méthodologie de la carte mentale est alors imaginée. Elle réside dans l'utilisation concomitante de la verbalisation lors de la construction de la carte. Faisant partie des "protocoles verbaux", ce procédé reconnu est très utilisé comme moyen d'accès aux processus cognitifs (Forget, 2013 cité par Gonzales, 2014). L'ajout de cette technique en demandant à la personne d'explicitier directement la raison des représentations au fur et à mesure de l'exercice, permet de ne pas réaliser l'échange prévu par Kevin Lynch pour explicitier et comprendre la vision de l'interviewé.

Si la pertinence de la carte cognitive pour notre étude n'est plus à mettre en cause, il semble toute fois nécessaire de tester cette méthode lors d'une expérience zéro, pour s'assurer que les potentielles réticences à dessiner ne se manifestent pas dans la majorité des cas.

1.4.2. Entretien

La méthode de la carte mentale n'est pas suffisante pour recueillir les données nécessaires à notre étude. Un entretien, réalisé à la suite de cet exercice de production par la personne interrogée, permet d'obtenir des informations complémentaires de la part de celle-ci en approfondissant des sujets, ou en abordant d'autres qui n'ont pas encore été abordés.

Différents types d'entretien existent : l'entretien guidé, l'entretien semi-directif et l'entretien non directif. Ils se distinguent par leurs objectifs et méthodologies à mettre en place. L'entretien semi-dirigé nous a paru le plus adapté dans le cadre de ce travail. En effet, il nous a semblé important d'installer une relation de confiance propice à recueillir l'avis des gens et à éviter l'autocensure. L'aspect non formel de l'interview qui prend finalement plus une forme de discussion est cependant réalisée à l'aide d'un guide d'entretien. Ce guide est sous forme d'une liste de questions et sert ainsi d'aide mémoire au chercheur. Par ailleurs, cette trame est également utile d'un point de vue scientifique puisqu'il permet de reproduire le "même" entretien avec différents interviewés. Un

autre travail concernant la présentation, les phrases d'entame et les relances est aussi primordial pour réaliser une bonne conduite de l'entretien.

Pour notre recherche, il nous a semblé judicieux d'utiliser un plan du quartier comme support pour les questions. Ce document intervient comme pièce majeure dans l'interview, puisqu'il donne une visibilité globale du quartier aux personnes. Il assure ainsi que les personnes n'omettent aucun lieu ou bâtiment dans l'entretien. Ce choix a donc été fait pour que l'individu soit amené à parler de toutes les transformations du quartier naturellement et ainsi remplir l'objectif d'étude de l'ensemble du site (Cf. Annexe I et II).

1.4.3. Parcours commenté

Comme le souligne Kevin Lynch (1976), "l'expérience que l'on veut faire quelque part dépend toujours de son environnement, de la suite des événements qui y conduisent, du souvenirs des expériences passées." Ainsi, l'image que nous avons d'une ville ou d'un espace est teinté de souvenirs personnels, de significations et de vécu. Il a été imaginé la mise en place d'un parcours commenté afin de faire ressortir les souvenirs et les cinq sens des habitants qui interviennent dans l'image qu'ils ont du quartier (Lynch, 1976). Effectivement, la représentation mentale qu'un individu se fait du monde extérieur "est produite à la fois par des sensations immédiates et par le souvenirs de l'expérience passée" (Lynch, p5).

Cette méthode a été mise au point par Jean-Paul Thibaud (2001). Elle consiste à faire parcourir un site pendant quinze/vingt minutes, par des personnes qui correspondent au profil déterminé par l'objet de recherche. Les compétences de ces individus sont mobilisées en leur demandant de décrire leurs perceptions du lieu en temps réel (Thibaud, 2001). L'objectif de cette méthode est simple: accéder à l'expérience sensible des passants pour accéder à la manière dont une personne vit, appréhende et ressent un espace et ainsi de "passer de l'expérience ordinaire des usagers aux configurations sensibles du site" (Thibaud, 1998, cité par Gonzales, 2014).

De plus, elle présente plusieurs avantages (Gonzales, 2014) :

- la grande flexibilité avec laquelle la méthode s'adapte au sujet de recherche. Ainsi, il est facile d'établir son propre parcours en fonction du cas d'étude et de fixer les différentes caractéristiques du cheminement selon les résultats attendus. Un cheminement libre, semi-libre ou imposé peut être mis en place. Cela permet également de faire varier les personnes interrogées (âge, usager ou non, habitants des lieux ou non, professionnels ou non, etc.) de même que l'analyse.
- celui d'objectiver les observations du chercheur en faisant intervenir l'utilisateur, car celui-ci n'est jamais neutre vis-à-vis de son sujet d'étude. En recueillant les commentaires de plusieurs personnes, les perceptions, bien que initialement subjectives, peuvent également être objectivées.
- les perceptions peuvent alors être comparées à des mesures de variables physiques telles que le son, la lumière, la température, etc. En combinant ainsi les perceptions à une approche plus scientifique et quantifiable, des conclusions par rapport aux niveaux de confort peuvent être faites.

Ces quelques points nous incitent à envisager l'utilisation de cet exercice pour notre travail. L'idée est d'utiliser cette méthode à travers les perceptions comme véritable déclencheur de certaines

informations que la personne n'aurait pas eu le temps d'aborder ou de développer. De cette façon, l'objectif est double : d'un côté évaluer comment une personne vit, appréhende et ressent un espace qui s'est transformé au fur et à mesure des années et de l'autre, faire ressurgir des souvenirs ou expériences vécus par rapport au lieu.

Nous l'avons vu, les deux étapes précédentes sont essentielles à l'étude de l'appropriation. Cette dernière étape se rajoute de manière complémentaire pour enrichir les données sur la perception et sur le vécu des individus. Néanmoins, il est nécessaire de peser le pour et le contre en prenant en compte les inconvénients de la méthode. Effectivement, il peut être difficile de trouver le nombre de volontaire suffisant pour se prêter à l'exercice car ce procédé demande une disponibilité supplémentaire à la personne en allongeant le temps de l'entrevue. C'est pourquoi cette méthode nous semble intéressante à tester en expérience zéro, afin de déterminer son apport à la recherche.

1.4.4. Méthode d'observation et de comptage

L'observation du site de la part du chercheur comme approche qualitative de l'appropriation, est également à envisager. En effet, l'observation des usages et des comportements permet d'étudier comment les individus interagissent avec leur environnement, l'utilisent et se l'approprient en plus de qualifier les usages. La diversité des acteurs et leurs pratiques peuvent ainsi être mis en lumière. Par ailleurs, cette méthode peut être mise à profit en parallèle afin d'obtenir un ordre de grandeur quantitatif pour venir compléter la caractérisation des usages. L'acquisition de données sur le nombre d'utilisateur grâce à la méthode du comptage peut s'avérer être intéressante car elle permet d'observer les variations dans l'espace et le temps de la fréquentation (Brigand, L et al., 2012).

Néanmoins, nous ne choisirons pas d'appliquer ces méthodes dans le cadre de ce travail. En effet, il s'agit d'approches extérieures même si elles demandent une certaine immersion sur le site de la part du chercheur. Or ce qui nous intéresse est le point de vue de l'utilisateur. De plus, ces méthodes qui nécessitent la réalisation d'un nombre important d'observations en raison des variations des paramètres telles que les conditions météorologiques, le moment de la journée ou de l'année, est rendue complexe par l'accessibilité du site.

2. EXPERIENCE ZERO

Dans le but de réaliser une expérience teste, la transformation de Stratford avec le principal site olympique de Londres, le parc Queen Elizabeth, a été investiguée. Comme dans toutes les études testes, l'objectif est "d'élargir les idées et les méthodes plutôt que de prouver définitivement les faits" (Lynch, 1976, p17).

2.1. CHOIX DE L'EXPERIENCE

Ce choix de la ville de Londres en tant qu'expérience zéro peut être discuté. En effet, nous étions confrontés à certaines contraintes telles que:

- la barrière la langue; celle-ci aurait pu entraîner quelques difficultés sur les subtilités de langage pour approfondir l'analyse.
- la réalisation d'interviews, qui requière une autorisation de la part du gouvernement, d'où la nécessité de rester dans un cadre informel sans rendez-vous.

Cependant, ce choix personnel a été motivé par plusieurs facteurs qui nous semblaient prédominants pour ce type d'exercice:

- la curiosité face au cas de Londres qui est présenté actuellement comme le nouvel exemple de régénération urbaine à travers l'événementiel, ce qui correspond à notre double critère.
- l'ouverture d'esprit, en ne se limitant pas à un seul cas d'étude.
- la richesse que pouvait présenter la découverte d'un deuxième terrain doublée d'une culture anglo-saxonne.
- la possibilité de ne faire que des déplacements ponctuels.

2.2. DEROULEMENT

Afin de parvenir à atteindre le public cible recherché, le parc a été choisi en tant que lieu de rencontre. Seule la catégorie des habitants du quartier et alentours proches était donc visée (cf Tableau 4). Il était ainsi nécessaire d'accoster les personnes utilisant le parc et de leur demander si ils habitaient dans le voisinage. Ceux profitant des différents mobiliers urbains ont d'abord été abordés, puis pour plus de commodité, l'expérience s'est répétée dans deux cafés du parc puis à la buvette du vélodrome. Six entretiens ont ainsi pu être réalisés le 23 mars 2015 sur base de la trame d'entretien fournie en annexe III. Les cinq premiers étaient individuels, le dernier avec trois personnes avec les individus suivants :

Code	Age	Sexe	Profession	Localité de l'habitation
H1.0	24 ans	M	Etudiants en art	Liverpool New street
H2.0	60 ans	M	- retraité	Clapton
H3.0	41 ans	F	Pédiatre	Hackney
H4.0	40 ans	F	-	Leyton

TABLEAU 2 : LISTE DES HABITANTS PARTICIPANTS A L'EXPERIENCE ZERO

Code	Age	Sexe	Profession	Localité de l'habitation
A1.0	52 ans	M	Etudiants en art	Liverpool New street
A2.0	60 ans	M	- retraité	West green
A3.0	43 ans	F	-	Hackney wick

TABLEAU 3 : LISTE DES GAME MAKERS PARTICIPANTS A L'ETUDE

FABRIQUE DE L'ESPACE

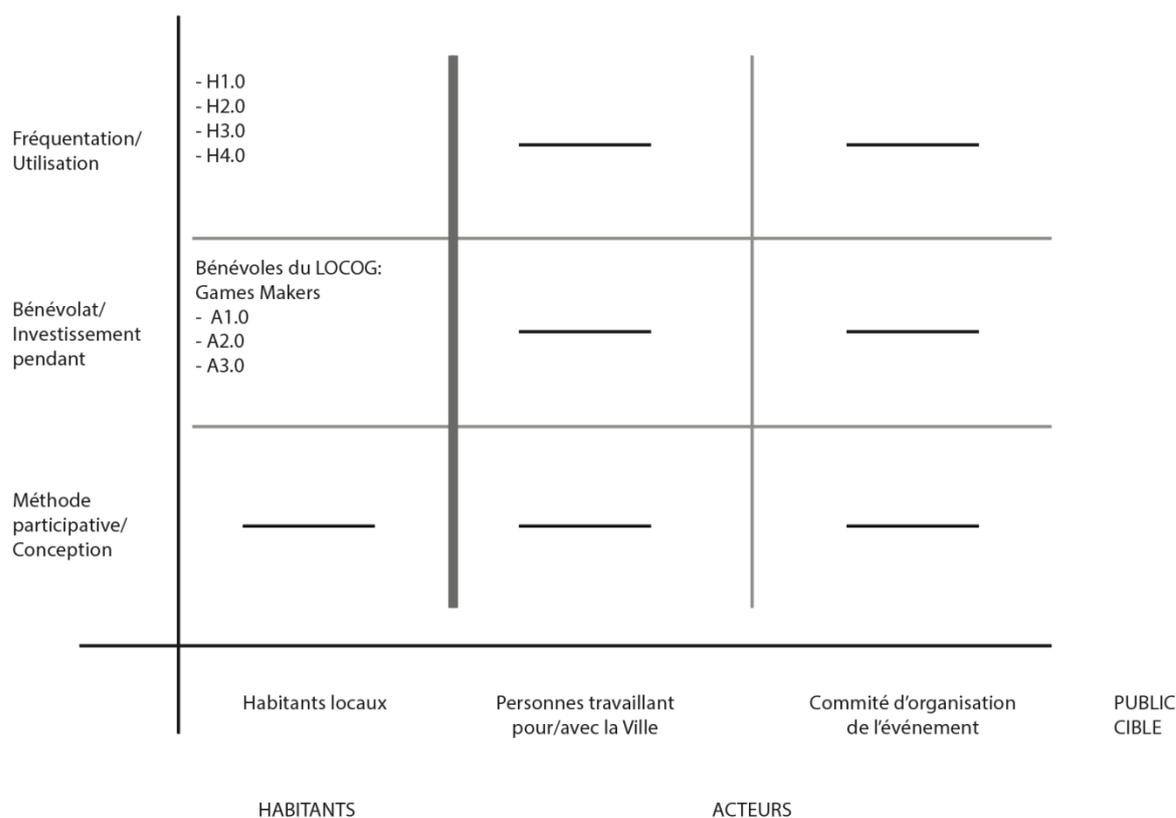


TABLEAU 4 : CLASSEMENT DES PERSONNES INTERROGÉES A LONDRES DANS LA GRILLE DU PUBLIC CIBLE

2.3. LEÇONS D'EXPERIENCE

2.3.1. Conditions générales et limitations

Les conditions concernant l'entretien, bien qu'elles soient propres au cadre de l'expérience zéro, ne sont cependant pas à reproduire. L'interview dans l'espace public est une idée intéressante mais inconfortable. Il est en effet difficile de mettre la personne interrogée dans de bonnes conditions. La présence d'équipements urbains adéquats n'est pas toujours évidente. De plus, maintenir les différents supports pour ne pas qu'ils s'envolent corse la tâche. Bien que chanceuse avec la météo pour cette journée d'interview, les conditions météorologiques ajoutent trop d'imprévus.

De plus, le fait d'accoster les personnes complexifie également la tâche. Les gens ne sont pas forcément disponibles et une interview sur leur temps libre peut créer des réticences. Ajoutons à

cela que cette méthode demande beaucoup d'énergie et de temps alors que ce dernier peut être précieux.

Le temps nécessaire à la réalisation de la carte mentale puis de l'entretien prend entre 40 minutes et une heure. Le parcours imaginé pour l'exercice du parcours commenté dure 15 minutes. Le cumul éventuel de ces trois exercices renforce l'idée de prendre rendez-vous puisque l'on parle ici d'un rendez-vous d'une heure à une heure et demi.

Nous tâcherons donc de prendre rendez-vous pour effectuer les interviews du cas d'étude.

2.3.2. Carte mentale

Les craintes concernant la réticence de certaines personnes ont néanmoins été balayées. Ces individus sont en effet loin de représenter une majorité, bien au contraire. Les gens interrogés ont bien voulu se prêter au jeu et des éléments intéressants et variés en sont ressortis comme peut l'illustrer les cartes ci-dessous.



FIGURE 9 : CARTE MENTALE A2.0

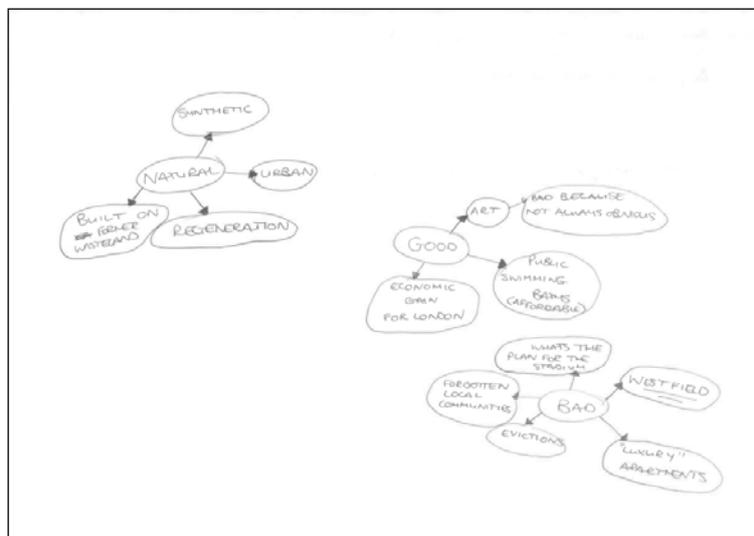


FIGURE 10 : CARTE MENTALE H1.0

Cela nous conforte donc dans la réalisation de cet exercice pour notre expérience.

2.3.3. Personnes interrogées

Après la rencontre par hasard des "Games makers", nous confirmons la nécessité d'avoir dans la grille du public cible une catégorie pour les personnes s'investissant dans l'événement. Cette catégorie nous semble enrichissante puisque les propos recueillis abordent des sujets supplémentaires par rapport aux habitants "classiques" et nous renseignent sur le rôle que peut jouer l'événementiel à travers l'investissement de la population sur son appropriation des lieux. Ce critère est qui plus est cohérent car l'existence de bénévoles dans le cadre de grands événements de ce type est monnaie courante.

2.3.4. Entretien

Lors de l'entretien, il a paru parfois difficile de discerner ce que nos témoins semblaient apprécier ou non des aménagements. Or ce critère est fondamental pour considérer l'appropriation des personnes. En effet, on parle d'appropriation lorsqu'il est question d'acceptation et d'utilisation, donc d'une vision positive sur l'élément.

Bien que dans cette expérience teste la différence linguistique ait pu jouer un rôle, il nous est venu l'idée de présenter un calque sur le plan afin de faciliter la compréhension entre le chercheur et l'interviewé. En effet, après avoir positionner sur le plan du quartier (cf Annexe I et II) un calque, le chercheur met à disposition deux couleurs au participant (vert et rouge), dans le but que celui-ci indique ce qu'il trouve réussi ou non en expliquant les raisons.

Cette modification dans le processus d'interview a deux avantages: le premier de formuler explicitement la pensée et le positionnement de la personne vis-à-vis des éléments définissant l'espace, et le second, de faciliter le recueil de l'information par le chercheur tout en l'objectivant car en mettant par écrit l'opinion des habitants, celui-ci écarte le risque de surinterprétation.

2.3.5. Parcours commenté

Ce test nous a montré que des personnes montrent une certaine réticence à l'idée de s'éloigner de l'endroit où ils se trouvent. Une seule personne a bien voulu se prêter au jeu, ce qui atteste d'une difficulté dans la mise en place de cette méthode de recueil de données.

Cependant, bien qu'utilisé une seule fois lors de l'expérience zéro, le parcours commenté nous est apparu très important. En effet, il s'est avéré être d'une grande richesse pour la dernière personne interrogée. D'origine étrangère, H4.0 ne se sentait pas à l'aise avec l'écriture. Son complexe et ainsi qu'une possible incompréhension mutuelle a fait que sa carte mentale est restée presque vide (cf Figure 11).



FIGURE 11 : CARTE MENTALE H4.0

Or pendant le parcours commenté, les informations partagées sont venues en grand nombre. Ce déliement de parole grâce à la méthode plus informelle du parcours commenté nous fait opter pour le maintien de celui-ci. L'abondance des données récoltées qu'il peut créer n'est pas à négliger, d'autant plus qu'il fournit des informations complémentaires sur la perception des habitants par rapport à leur espace.

Le parcours commenté apparaît alors comme étant une nécessité pour les personnes qui n'ont pas été productives lors des premiers exercices. Cela leur permet une verbalisation plus facile grâce au contexte traversé. Cependant, les contraintes qu'apportent cette méthode avec des refus potentiels et en allongeant le temps de l'entretien, nous poussent à la positionner en dernière étape de l'échange avec l'habitant, de manière indépendante. Effectivement, cet ordre d'entretien permet alors de le réaliser uniquement si le participant accepte. Pour des raisons de logistique par rapport au lieu de rendez-vous, le parcours commenté est totalement écarté de l'interview réalisé avec les professionnels.

3. PROTOCOLE

La réalisation de cette expérience zéro, nous a permis de prendre en compte de toutes les remarques et réflexions énumérées précédemment. Le protocole suivant a ainsi été élaboré afin de réaliser notre cas d'étude sur un quartier de la ville de Mons, capitale européenne de la culture 2015.

Méthode de recueil des données pour

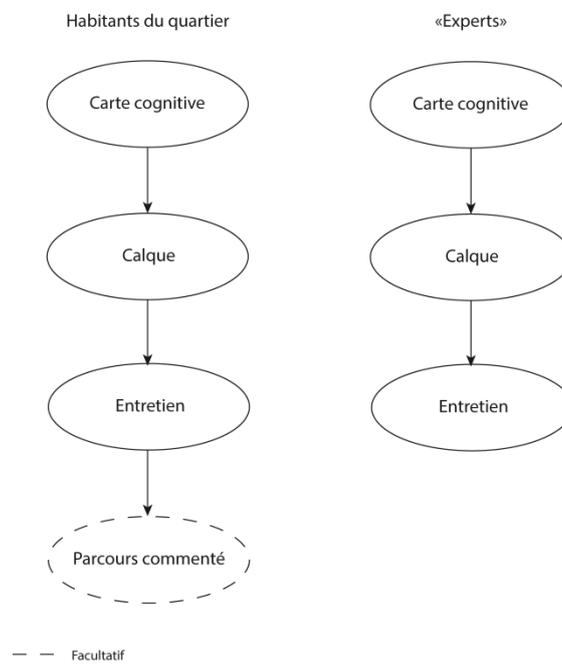


FIGURE 12 : SCHEMA DES DIFFERENTES ETAPES DU PROTOCOLE SELON LE TYPE DE PERSONNE INTERROGÉES

Un entretien est constitué de trois étapes avec les "experts" et de quatre étapes clés avec les habitants qui seront décrites par la suite. La méthodologie de la carte mentale dans un premier temps est utilisée, ensuite se déroule un entretien semi-dirigé avec comme support un plan du quartier, un calque et pour le chercheur la trame d'entretien (Annexes II et III). Enfin un parcours commenté est effectué uniquement pour les riverains interrogés sur base du trajet établi à l'annexe IV.

3.1. CONSIDERATIONS GÉNÉRALES

Une unité de temps, de lieu et d'espace (excepté pour le parcours commenté) est recherché. L'interview se déroule autour d'une table, chez l'habitant ou dans le bureau de l'"expert" après avoir convenu préalablement avec lui de l'heure et du jour du rendez-vous. Le chercheur s'assied en face de l'interviewé afin de garder une situation de discussion informelle. C'est également lui qui fournit le matériel nécessaire aux différents exercices, prenant soin de ne le sortir qu'au moment voulu.

ENREGISTREMENT AUDIO

L'intégralité de l'entretien est enregistré à l'aide d'un dictaphone. Trois objectifs sont visés dans ce choix de procédé : le premier est de permettre au chercheur de se concentrer pleinement sur l'échange avec l'interviewé. Il se trouve de cette façon en écoute active, et a ainsi la possibilité de rebondir plus facilement sur les propos dans la conduite de l'entretien. Le second est de mettre à l'aise la personne sollicitée en ne donnant pas l'impression que chaque mot est noté. Une forme de

discussion informelle est également plus facile à mettre en place grâce à l'"eyes-contact" que l'enregistrement audio autorisé. Enfin, le dernier avantage est d'assurer une retranscription la plus fidèle possible et de n'oublier aucun élément important.

3.2. INTRODUCTION

L'introduction de soi et du sujet est primordiale bien qu'il y ait eu prise de rendez vous. Le sujet de recherche sera donc introduit de la façon suivante : **étude de la transformation du quartier de l'ancienne caserne Léopold, à Mons**. L'appropriation de la population locale n'est pas évoquée afin de ne pas biaiser l'entretien. Il semble ensuite bon d'expliquer que l'interview se déroule respectivement en trois ou quatre phases. Une première où la personne sera sollicitée, une seconde qui consiste à donner son avis, une troisième qui est un échange sur base de questions et une quatrième partie pour effectuer un tour de 15 minutes dans le quartier. Nous précisons que la totalité de l'entretien dure entre une heure et une heure et demie selon les personnes. Enfin, il est du devoir du chercheur de demander l'autorisation à l'interviewé d'enregistrer la totalité de l'échange. En cas de refus, le chercheur réalise la retranscription de l'interview par prise de notes. De plus, le chercheur donne la garantie aux habitants que le nom et prénom n'apparaissent pas dans le mémoire. Il précise que l'identité reste confidentielle et que ce sont des identifiants qui sont utilisés afin de réaliser l'analyse des données. En ce qui concerne l'identité des professionnels contactés, celle-ci est conservée, afin de comprendre avec quel regard la personne aborde l'entretien.

3.3. CARTE MENTALE

Chaque personne reçoit une feuille A3 blanche avec un stylo bleu. L'instruction donnée est la suivante : **représenter ce qui vous marque et ce qui vous a marqué dans le quartier, en expliquer les raisons**. La consigne n'aborde ainsi pas les transformations qu'il y a eu dans le quartier ni les événements de Mons 2015 afin de ne pas biaiser les propos des personnes. L'objectif est ainsi d'observer la vision sur une régénération urbaine et comment intervient l'événement Mons 2015. Une précision est donnée pour indiquer que tous types de représentation, textes, schémas, dessins peuvent être utilisés. Si les personnes présentent des réticences ou hésitations à réaliser la carte, une aide pour trouver un point de référence à partir duquel commencer est donnée. L'habitation personnelle, les habitudes quotidiennes ou les changements sont ainsi suggérés.

3.4. ENTRETIEN SEMI-DIRIGE

Lorsque la personne est venue à bout de sa carte mentale, le plan du quartier ainsi que le calque sont sortis pour passer à la suite de l'entrevue. Il est important de ne pas interrompre l'individu pendant le processus productif. Il est donc préférable que le chercheur s'assure que la personne ne soit pas en réflexion ou que celle-ci indique d'elle-même qu'elle a terminé. Une autre précaution à prendre, est celle que le plan ne soit pas montré avant, afin que ressortent sur la carte cognitive uniquement ce qui est intégré mentalement du quartier par la personne. L'outil "plan du quartier" est réalisé à partir du master plan de Pierre Hebbelinck de 2006 et complété par les transformations des interventions de l'atelier d'architecture Matador. Seuls les grandes lignes et le cadastre y sont représentés afin que les gens puissent se repérer. Toujours dans la même optique, une attention particulière a été mise dans l'indication des rues. Enfin, les bâtiments qui selon nous marquent la transformation du quartier sont d'une teinte plus foncée. Elle met ainsi en avant les bâtiments sur lesquels nous attendons un avis de la part de l'interviewé.

Le sujet est ainsi confronté à la consigne suivante : **repérer en vert les transformations qui selon vous sont bien réussies et en rouge celles qui à l'inverse, vous semble moins bien réussies sur le calque.** Néanmoins, aucune allusion à la différence de teinte des bâtiments n'est faite pour évaluer pleinement ce qui est pris en compte par la personne interrogée.

Une fois cet exercice réalisé, l'entretien se poursuit sous la forme d'une discussion libre. Une attention particulière de ne pas couper la parole, ni de tirer de conclusions hâtives doit être faite pendant toute la durée de l'échange. Le chercheur aussi n'hésitera pas à laisser des temps de pause pour laisser la personne réfléchir.

La technique de l'entretien semi-dirigé est réalisée grâce au guide d'entretien disponible en annexe III, accompagné de relances préparées. Ainsi, les termes suivants sont abordés lors de l'interview :

- le vécu par rapport au lieu,
- l'usage à travers les habitudes et les fréquentations,
- l'attachement collectif traduit par le symbole des lieux,
- l'intervention de l'événementiel dans la transformation du quartier.

Comme le conseille Christophe Lejeune (2014), les questions de l'entretien semi-dirigé peuvent être remaniées, ajoutées ou changées d'ordre en fonction du déroulement de l'entretien et des entretiens réalisés précédemment.

3.5. PARCOURS COMMENTÉ

Pour rappel, cette méthode arrive en complément d'information pour renseigner sur la perception des usagers. Elle n'est pas réalisée par les "experts".

Lorsque l'échange semi-dirigé est terminé, l'habitant interrogé est invité à passer à la dernière partie de l'entretien. Le chercheur précise qu'un parcours prédéfini est prévu de quinze minutes. La consigne est la suivante : **verbaliser toutes les pensées et perceptions afin de décrire de manière la plus précise possible le quartier et comment on y vit.** Nous indiquerons qu'il dispose d'une certaine liberté de mouvement pour nous emmener voir de plus près certains lieux qui leur semblent importants. Cette flexibilité de parcours correspond à notre objectif de montrer l'appropriation du quartier par les habitants et de déclencher la verbalisation. En ce qui concerne le rôle du chercheur, il est alors d'avoir un rôle de récepteur dans l'échange. Ses interventions se limitent à relancer le processus de verbalisation. Par ailleurs, il indique également le parcours à suivre sans empêcher les détours spontanés de l'interviewé.

L'établissement en amont du parcours est donc une étape importante. Elle est réalisée à l'aide des visites guidées du site, si elles existent. Cette réutilisation du parcours imaginé par la ville nous semble pertinente puisqu'elle permet de confronter la vision des décideurs à celle des usagers. Dans la cas où il n'existe aucune visite, le parcours sera constitué des principales interventions de la rénovation urbaine du quartier, repérées dans la phase précédente de prise de connaissance du terrain. Le temps du parcours est limité à quinze minutes selon les prescriptions données par Thibaut (2001). Pour des raisons logistiques, le parcours débute et se termine à l'habitation de la personne interrogée. Ainsi, le cheminement est identique avec un point de départ et d'arrivée spécifique à chaque cas (cf. Annexe IV).

Thibaud (2001), le fait remarquer, le contexte dans lequel se déroule le parcours influence les descriptions de celui-ci. Nous choisissons afin de recueillir des données cohérentes et comparables de maximiser les conditions similaires en réalisant plusieurs entretiens sur une même journée. Une importance particulière est accordée à la luminosité. La condition d'un temps clair, voir ensoleillé est donc recherchée.

3.6. PROTOCOLE EXPERIMENTAL - RESUME

La réalisation de ce protocole est en étroite relation avec les différentes notions d'appropriation définies à travers l'état de l'art. En effet, chaque étape du protocole recueille des données concernant plusieurs critères. Le schéma récapitulatif présenté ci-dessous, illustre le protocole mis en place en relation avec les objectifs visés (cf. Figure 13).

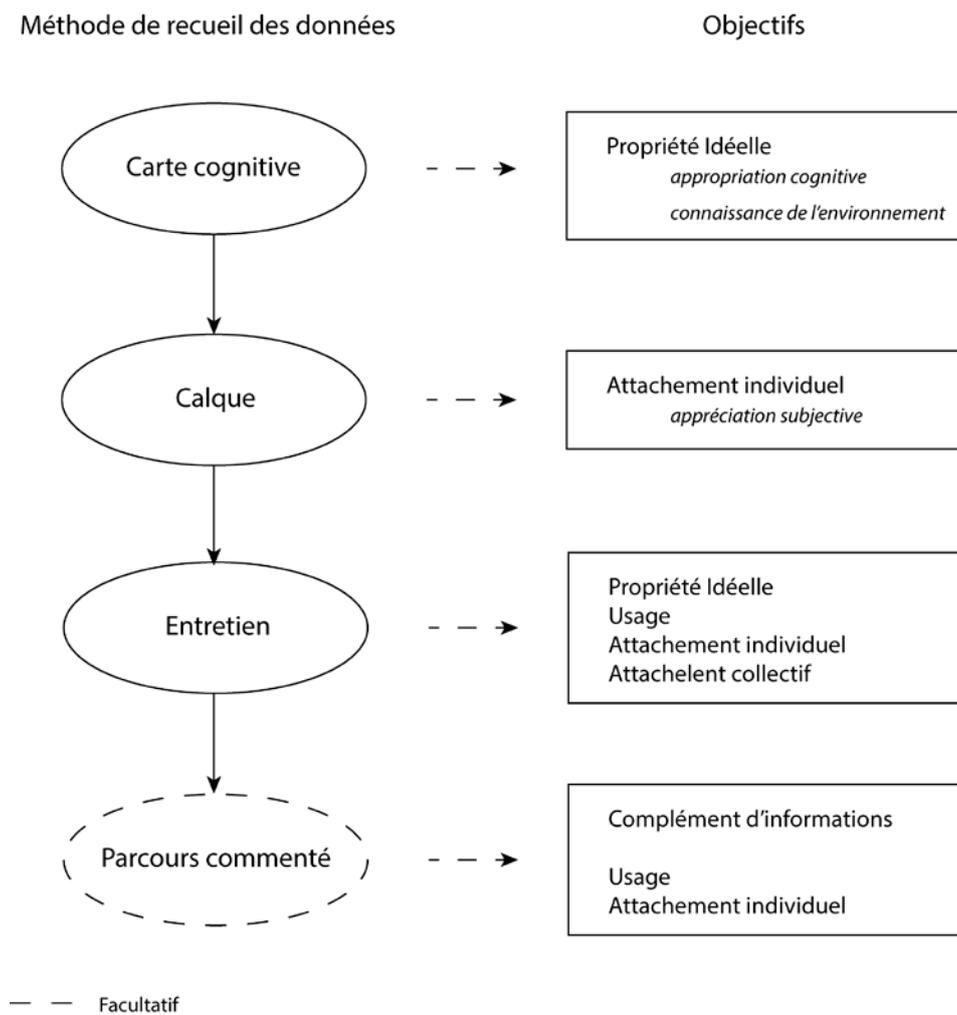


FIGURE 13 : PROTOCOLE - RESUME DES METHODES ET OBJECTIFS

4. ANALYSE DES DONNEES

Il est important de garder en tête quelques précautions concernant les résultats. L'échantillon se limite à une quinzaine de personnes interrogées avec parfois seulement deux personnes dans une même catégorie (cf. Tableau 1 : Grille définissant le public cible). Tous les résultats se présentent donc comme des hypothèses qu'il conviendrait de vérifier et d'approfondir si le sujet vient à être développé.

Notre analyse qualitative se veut la plus objective possible. Nous disposons ainsi d'un enregistrement audio de l'intégralité des entretiens, des cartes mentales et des calques produits par les personnes interrogées, afin de réaliser cette dernière phase d'analyse.

4.1. CARTES MENTALES

Les cartes mentales sont des éléments à analyser de manière particulière. Il est évident que la personnalité de l'individu interrogé et sa capacité à dessiner et à se représenter l'espace rentre aussi en jeu. Nous considérons aussi l'hypothèse que l'âge, la profession et la classe sociale influence le travail effectué. C'est pourquoi l'analyse, dans un premier temps, ne doit pas se porter sur une comparaison entre les cartes mentales des personnes interrogées mais uniquement sur les éléments relatifs à une carte. Des conclusions peuvent ensuite être tirées une fois l'interprétation séparée des dessins faite (Lask, 2011).

L'analyse des cartes permet tout d'abord de lister les différentes catégories d'espaces qui apparaissent, c'est ce qu'on appelle les "folk concept". Un "folk-concept" est une notion qui structure la vision sur leur environnement socioculturel des personnes interrogées. Ces concepts ne sont pas définis consciemment mais intègrent une façon de vivre. Ce sont des mots faisant partie du vocabulaire quotidien qui "discernent, sans les isoler, des espaces et décrivent un espace social. Ils correspondent à un usage de cet espace, donc à une pratique sociale qu'ils disent et composent" (Lefèvre, 1974, p.26). L'exemple du pub est donné par le professeur Tomke Lask parce que ce "folk-concept" représente bien plus qu'un lieu. Il définit une manière de partager un moment, de se comporter et d'agir qui est propre à l'endroit. Il ne se limite en aucun cas à un établissement qui vend de l'alcool (Lask, 2013-a). Ainsi, les "Folk concept" se définissent après la réalisation de plusieurs entretiens. Dans le cadre de notre expérience, ils ont été établis après la réalisation de trois entretiens auprès des habitants du quartier. Ils ont ensuite été amené à évoluer pour augmenter leur pertinence au fur et à mesure des autres rencontres effectuées. Ces mots clés doivent donc être listés à partir du corpus d'entretiens réalisés dans le cadre de l'expérience et ce qui, par conséquent les fait dépendre du sujet de recherche. Ces "Folk concept" dans notre cas d'étude se sont révélés comme étant les suivants (cf. Tableau 6).

Bâtiments réinvestis	Logements/habitations	Services	Bâtiments détruits
Tour valenciennoise	Habitation personnel	Delhaize	Piscine
Manège de Sury	I love Mons	Hôtel	Ancienne caserne
Manège	Voisins	Palais de justice	Pompier
Mundaneum		Caserne	Hangar
106		Restaurant/café	
Maison Folie		Bureaux	
Arsonic		Autres	

Espaces publics	Transport/Mobilité	Événements/ Animations
Rues	Piéton	Mons 2015
Place	Voiture	Vie de tous les jours
Parc	Bus	Autre
	Parking	

TABLEAU 5 : TABLEAU DES "FOLK-CONCEPT" UTILISES

Chaque représentation choisie pour expliquer le quartier est caractéristique d'une appropriation individuelle. Ainsi, une analyse des éléments les plus représentés, ainsi que de ceux qui apparaissent le moins, est intéressante à réaliser. En effet, lorsque certaines représentations se distinguent à travers des répétitions sur plusieurs cartes, une appropriation collective permet d'être établie. Alors que, au contraire, nous sommes amenés à s'interroger sur les raisons qui amènent à l'omission de certains espaces lors de la définition du quartier.

Enfin, il est ensuite intéressant de comparer les cartes des riverains à celles des concepteurs de l'événement et de la ville. Cette comparaison permet d'évaluer la convergence entre la volonté des concepteurs et la perception des utilisateurs. Des "cartes de synthèses" seront réalisées à cet effet afin de faciliter la tâche.

4.2. RETRANSCRIPTION ET TRAITEMENT DES DONNEES

L'ensemble des entretiens que nous possédons sous la forme de fichiers audios sont mis par écrit lors d'une phase de retranscription. La réécriture des entrevues se veut la plus fidèle possible, néanmoins, les intonations et les onomatopées ne sont pas retranscrites. Cette transposition des paroles est préférable mais n'est pas nécessaire comme le souligne Christophe Lejeune (2014). Dans ce cas-ci, malgré l'aspect très consommateur de temps, le choix de cette démarche a été fait dans le but d'avoir une vision d'ensemble sur l'intégralité des données. De plus, elle met à disposition des témoignages et citations qui sont utilisés dans la présentation des résultats et qui vont dans le sens de ce travail de fin d'étude de placer l'habitant au cœur des considérations.

Les entretiens sont ainsi étiquetés au fur et à mesure de leur retranscription dans un tableau Excel selon le type d'espace qui apparaît comme le montre l'extrait ci-dessous (cf Tableau 5). Ce marquage utilise les "folk-concept" établis pour les cartes cognitives. Il a pour objectif de nommer le sujet dont parle la personne si celle-ci l'a seulement désigné sur les différents supports. Le deuxième avantage est qu'il permet de regrouper ultérieurement tous les commentaires concernant le même objet de manière cohérente avec la carte mentale. Par ailleurs, réalisé de manière progressive, il ne demande pas finalement pas plus de temps par rapport à une retranscription classique.

Ordre	Commentaires	Type de bâtiment	Espace désigné
1	C'était le couvent des minimes. La façade principale elle est rue de Nimy, on peut aller là, ça fait parti du quartier	2. Logements/habitations	Habitation personnel
2	ça c'est la parti arrière. il y avait un perron pour rattraper les différences de niveau. On voit encore des traces du cloître, je vous montrerais quand on retournera chez moi. Voilà c'est ce bâtiment là, de type renaissance. Je suppose que c'est un fragment, elle devait encore aller de l'autre côté et alors il y avait une église derrière. et les trois maisons étaient l'ancien cloître.	2. Logements/habitations	Habitation personnel
3	Ici, je trouve pas non plus que ça soit une grande réussite. Il y avait une cour la dans le fond avec une maison du XVIII, il y avait moyen d'y faire un petit jardin public. Vous voyez cette maison comme y'en a certaines villes en France qui ont récupéré comme ça. On manque un peu de petite place ombragée où on peut avoir une terrasse.	5. Espaces publics	Place
4	On peut voir c'est ouvert. C'est totalement en chantier. Ils ont gardé les niveaux quand même. On va voir ce que ça va devenir. Ils ont gardé le puit central. Ça prend du temps. Ça fait déjà pas mal de temps que c'est en chantier.	1. Bâtiments réinvestis	Mundaneum
5	Sinon c'est une rue agréable. Bon elle a été bien aménagée au niveau des circulations. Mais sinon il n'y a plus beaucoup de vie, plus beaucoup de commerces. Il y a 4 ans ils ont complètement refait le sol. Ca devient une voie d'entrée dans la ville plutôt qu'une voie commerçante.	5. Espaces publics	Rues

TABLEAU 6 : EXTRAIT DU TABLEAU DE RETRANSCRIPTION DE L'ENTRETIEN AVEC H4.

4.2.1. Etiquetage

Après avoir dans un premier temps retranscrit chaque interview, nous procédons ensuite à un étiquetage. Ce travail d'étiquetage a été réalisé dans le but de créer un premier filtre pour faciliter l'analyse. Chaque partie du discours a de cette façon été affectée d'un ou plusieurs aspects de l'appropriation qui découlent de l'état de l'art (cf. Tableau 7 : Extrait du tableau Excel d'étiquetage). L'étiquetage est réalisé selon l'opinion du chercheur, c'est pourquoi un dictionnaire est imaginé afin d'objectiver cet étiquetage. Des définitions sont donc mises par écrit pour assurer une homogénéité et une cohérence dans l'étiquetage des propos. La liste des mots utilisés et illustrés se trouve en Annexe V.

Ce processus d'étiquetage fait l'objet d'un processus itératif lors de l'analyse. En effet, le dictionnaire est l'objet de plusieurs phases de travail. Une première base sert pour commencer le premier entretien puis celle-ci est rapidement complétée, voir corrigée lors de l'avancement de l'analyse. Un soin particulier est réalisé dans l'exercice de relecture afin de s'assurer que les modifications conviennent toujours à l'analyse faite antérieurement.

	Repr.	Commentaires	Type de bâtiment	Espace désigné	Usage/ Fréquentation		Véçu			Appréciation subjective				Symbolique / repère		Connotation	Précision	Marques d'appr.	
					personnel	collectivité	personnel	Regrets/ Souhais	collectif	fonction	confort	ambiance	esthétique	personnel	collectif			+/-	fierté
18	sans	ça c'est encore un mauvais point pour Mons, bon ils vont peut être refaire la rue mais les rues sont sales. Mons dépense beaucoup d'argent dans le doudou, les fêtes et tout ça mais après ils n'ont plus d'argent pour allouer au nettoyage des rues. J'ai pris à parti une fois un garçon de nettoyage pour lui demander de venir plus souvent. il m'a dit qu'il y avait tout le temps trop de choses à faire et qu'il n'avait pas le temps.	Espaces publics	Rues			x	regret			x					-			
19	Schéma + texte	Ici, il y a le théâtre. On n'y va pas de manière systématique. On n'est pas abonné parce qu'on trouve qu'on en a pas forcément pour son argent. Mais parfois quand il y a des trucs bien, on y va et on retrouve des copains du quartier ou d'ailleurs. Et c'est un bon petit moment	Bâtiments investis	Manège	x	x	x				x					+			
20	sans	Le palais de justice, le théâtre, la rtbf fait qu'on est toujours en manque de parking et l'autre particularité c'est qu'il y a des étudiants, ils sont de plus en plus riches, ils ont des voitures alors voilà. Il n'y a plus de places.	Transport / Mobilité	Parking		x	x	regret								-			

TABLEAU 7 : EXTRAIT DU TABLEAU EXCEL D'ETIQUETAGE

4.2.2. Catégorisation

La catégorisation est définie par Laurence Bardin (1977) comme étant une opération de classification d'éléments par genre (analogie). Le résultat de cet exercice est plusieurs regroupements de caractéristiques différentes (Bardin, 1977).

L'utilisation d'une catégorisation thématique sur base de l'étiquetage réalisé précédemment est imaginée. En effet, fort est de constater qu'après l'étiquetage, les résultats sont difficilement exploitables. Les différents critères d'appropriation sont ciblés, cependant les sujets abordés sont encore trop nombreux et disparates. La catégorisation thématique va de cette façon pouvoir regrouper les propos des personnes interrogées pour aboutir à des résultats concrets.

La démarche utilisée pour ce classement est analogique et progressive, i.e. que les thèmes sont définis au fur et mesure lorsqu'ils apparaissent plusieurs fois dans les entretiens (Bardin, 1977). Effectivement, comme le souligne Jean-Paul Thibaud (2001), "C'est la redondance et récurrence des commentaires de même nature, provenant d'observateurs différents, qui atteste d'une communauté d'observation". Cette approche est une procédure par "tas". Ce n'est qu'à la fin du processus de regroupement que le "titre" de la catégorie peut être défini (Bardin, 1977).

Notons que l'analyse du parcours commenté est intégrée dans l'analyse de l'ensemble de l'entretien. En effet, celui-ci n'étant pas réalisé de manière systématique pour les raisons que nous avons citées précédemment, les commentaires sont utilisés pour appuyer les différents résultats de l'analyse. Il ne fait donc pas l'objet d'une analyse spécifique.

LONDRES COMME EXPÉRIENCE ZÉRO



III. LONDRES COMME EXPERIENCE ZERO

Dans le cadre de notre recherche, nous avons choisi d'étudier l'appropriation du parc Queen Elizabeth à Stratford, UK en tant qu'expérience zéro. Nous expliquons dans un premier temps ce choix, pour présenter ensuite le contexte et la gouvernance de ce renouvellement urbain. Enfin, les résultats ressortant de cette étude teste sont présentés afin de se familiariser avec l'appropriation et d'ouvrir les pistes d'analyse pour le cas d'étude suivant.

1. CHOIX DU CAS DE LONDRES

Londres est désignée comme ville organisatrice des JO d'été 2012 le 6 juillet 2006. Elle l'emporte face aux villes de Madrid, Moscou, New York et Paris. Certains antécédents existent pour la ville. En effet, Londres a également organisé les JO de 1908 et 1948 plus à l'ouest à Shepherd's Bush puis Richmond.

En 2012, c'est le site de Stratford qui est particulièrement investi. Le site situé au nord-est de la ville est le lieu principal où se déroule la manifestation. D'autres sites existants sont par ailleurs mobilisés. C'est le cas des centres d'exposition de Earls Court (volley ball) et de ExCel (multisports), le Dome O2 (gymnastique), le terrain de Lord's (cricket), le stade et la salle de spectacle de Wembley (football et gymnastique) et les infrastructures de Wimbledon (tennis). Des équipements temporaires sont créés dans le parc de Greenwich (équitation), dans les jardins du palais de Hampton Court (cyclisme) et de Horse Guards Parade (Beach volley ball), ainsi qu'à Hyde Park (triathlon), sur le Mall (marathon) et dans la caserne Royal Artillery Barracks de Woolwich (tir). En dehors de la capitale, des sites sont investis et des infrastructures sont construites à Eton Dorney (sports aquatiques), Hadleigh Farm (vélo tout-terrain), au Lea Valley White Water Centre (canoé) et à Weymouth (voile). Le circuit automobile de Brands Hatch dans le Kent sera utilisé pour les courses de vélo des jeux paralympiques et les stades de Coventry, Glasgow (Hampden Park), Cardiff (Millenium Stadium), Newcastle (St James' Park) et Manchester (Old Trafford) accueilleront les épreuves de football (Appert, 2012).

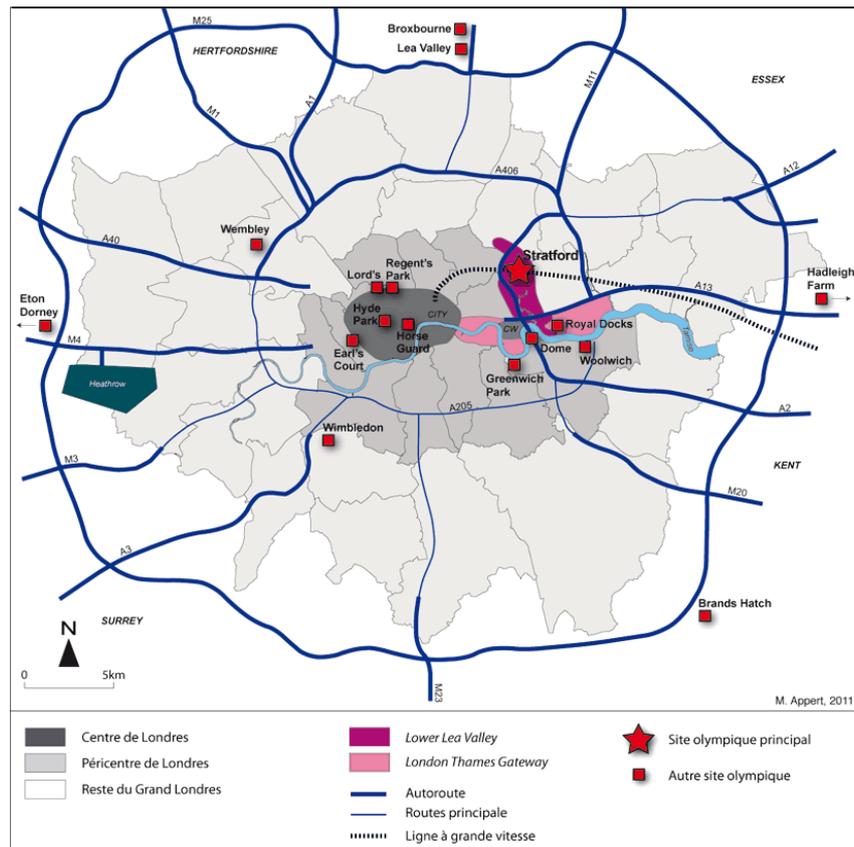
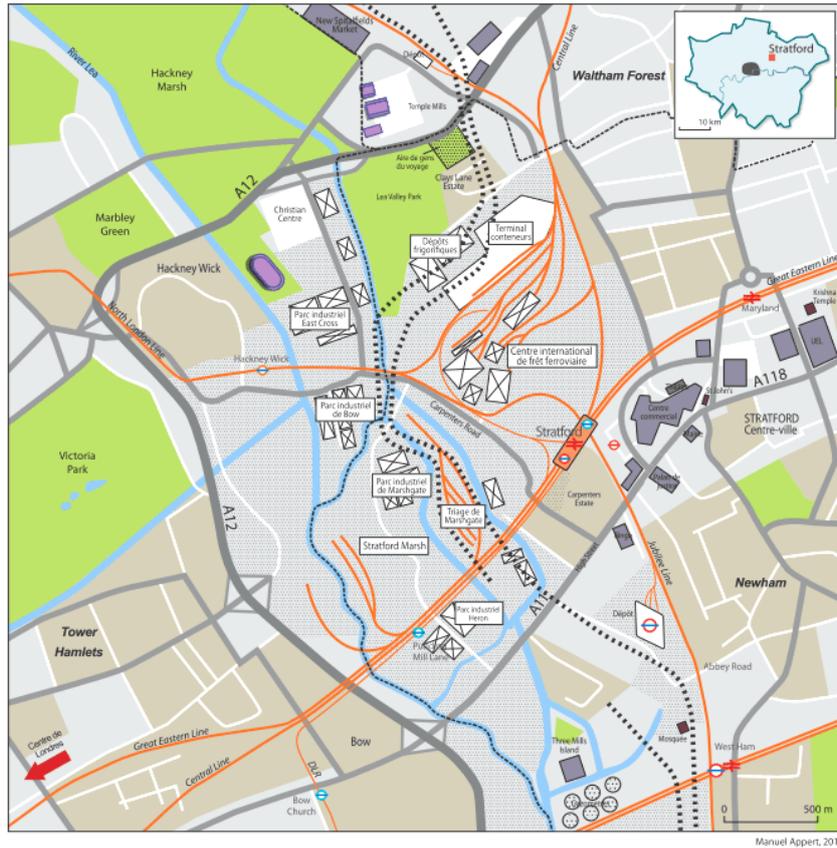


FIGURE 14 : JEUX OLYMPIQUES 2012 : SITE SUR LE TERRITOIRE DU GRAND LONDRES (APPERT, 2012)

Le regroupement maximal des infrastructures est une des raisons qui positionne Londres comme ville favorite. Un des principaux objectifs du dossier présenté était de concentrer le village olympique et la plupart des infrastructures sportives sur un même site, à proximité du centre. La réflexion est double, elle porte sur l'événement et le long terme. Le choix du site en difficulté de Stratford, banlieue industrielle de Londres, implique un investissement qui profitera à la fois au bon déroulement de l'événement, mais aussi au renouvellement urbain (Appert, 2012).

Londres 2012 sont les premiers Jeux Olympiques à parler d'héritage et à songer dès la planification à la reconversion des lieux. Un master plan a même été dessiné à cet effet. L'investigation de Stratford comme principal site olympique a donc un objectif précis qui participe à l'agenda et la programmation du Grand Londres et de l'Etat : à travers le renouvellement urbain, réussir à transformer la ville de Stratford. L'événementiel est réellement utilisé dans un objectif de renouvellement urbain (Appert, 2012). C'est pourquoi, l'étude de ce cas olympique de grande échelle nous a semblé intéressante.

Stratford : avant les Jeux Olympiques de 2012



Stratford : pendant les Jeux Olympiques de 2012

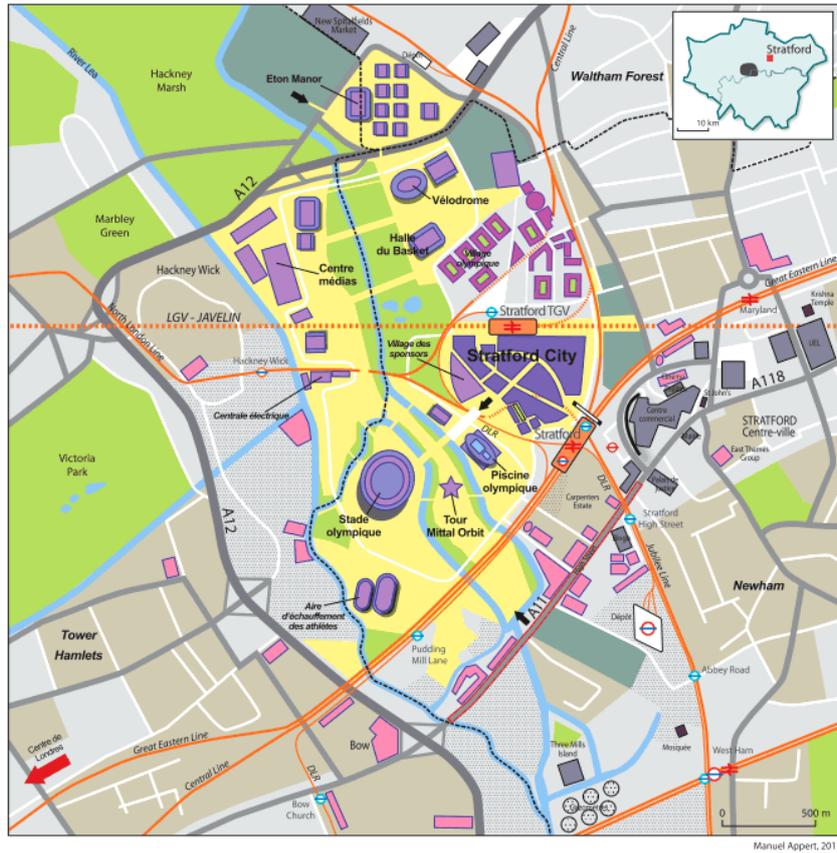


FIGURE 15 : STRATFORD : AVANT ET PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES DE 2012 (APPERT, 2001 CITE PAR APPERT, 2012)

2. OBJECTIF EN TERME DE REGENERATION URBAINE

2.1. CONTEXTE

Historiquement, une disparité s'est créée dans le développement Est/Ouest des quartiers de Londres. Les populations les plus pauvres se retrouvent souvent à l'est contrairement aux familles aisées qui s'installent à l'ouest, zones que l'on appelle alors "White cities". Cette hétérogénéité est flagrante, si l'on observe la carte des précarités sur le territoire du Grand Londres en 2010 (cf. Figure 16).

Le borough de Newman dans lequel se trouve Stratford est ainsi le troisième quartier le plus précaire de Londres. Le chômage, les revenus faibles des ménages et le type de logements en sont l'illustration (cf. Tableau 8 : Caractéristiques socio-économiques des populations : Newham/ Londres, (Appert, 2012, p10).). Florio et Edwards (2001, cité par Appert, 2012) décrivent ainsi la population de Stratford comme pauvre, peu qualifiée et vivant de ce fait dans des logements dégradés (Appert, 2012).

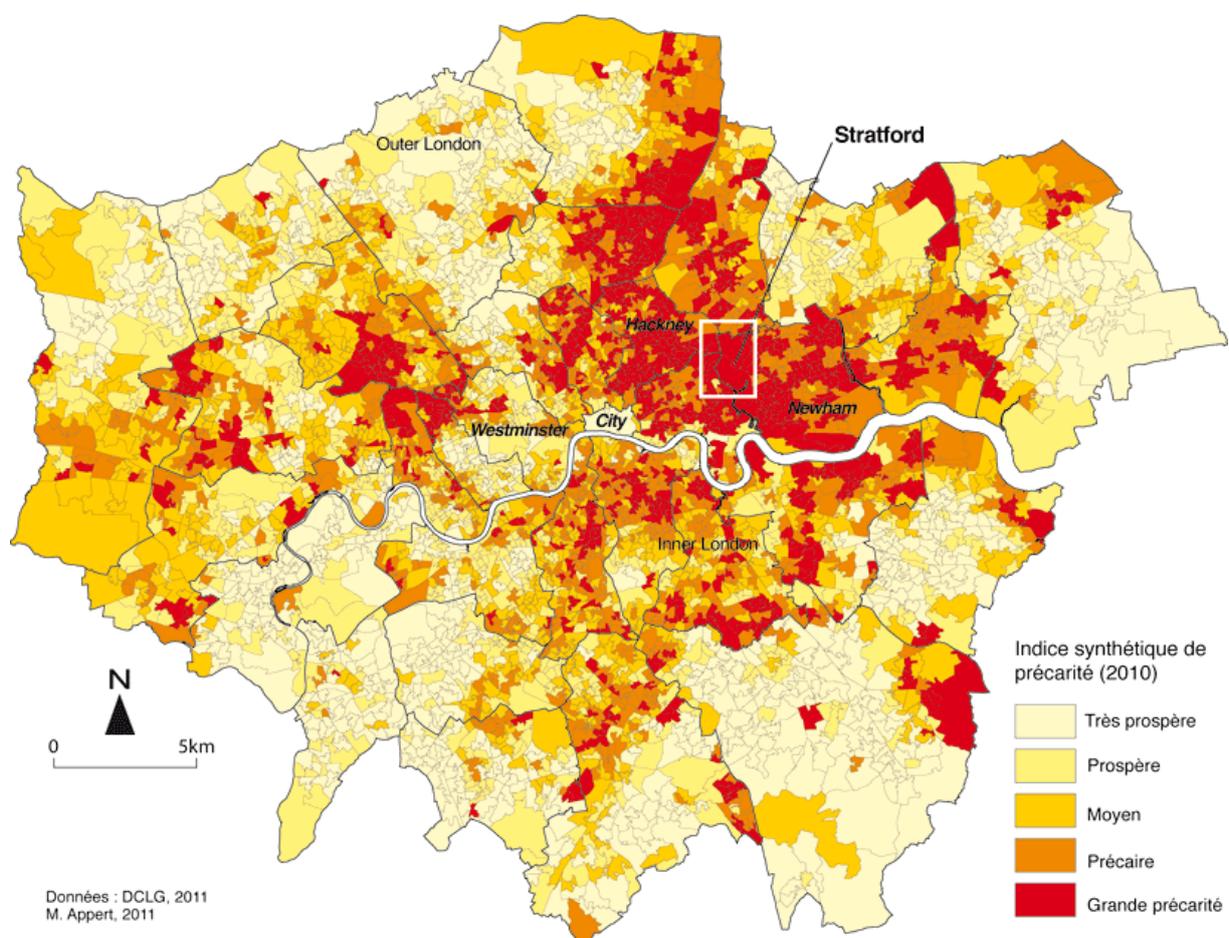


FIGURE 16 : PRECARITE SUR LE TERRITOIRE DU GRAND LONDRES EN 2010, (APPERT, 2012, P10)

	Newham	Londres
Taux d'activité	56	63
Part des ménages sans emploi	27	19
Actifs sans qualification	34	23
Taux de chômage	14,6	8,6
Part des enfants vivant dans des ménages pauvres	56	40
Rang parmi les boroughs de Londres les plus précaires	3	-
Part des enfants scolarisés d'origine anglaise et blanche	10	31
Part des ménages vivant dans un logement social	36,5	24
Nombre de ménages en attente de logement social	36 000	
Nombre de ménages dans un logement temporaire	3 500	
Part des logements sous le <i>decent home standard</i>	50	

Source des données : <http://data.london.gov.uk/> ; ONS, 2001 ; www.nomisweb.co.uk, 2011 ; DCLG, 2010 ; *The Newham Household Survey 2009*
Réalisation : Manuel Appert, pour *Géoconfluences*, 2012

TABLEAU 8 : CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES POPULATIONS : NEWHAM/ LONDRES, (APPERT, 2012, P10).

Il est difficile d'imaginer la situation de déshérence dans laquelle se trouvait Stratford. Le film de Saint Etienne, "What have you done today Marvin day?" est un témoignage de l'état dans lequel se trouve le quartier en 2005, juste après la désignation de Londres comme ville lauréate. Il dépeint un quartier industriel en friche. Des entreprises reconnues occupaient autrefois les lieux, Matchbox toys faisant parti de celles-ci, mais les ont abandonnée. Egalement réputées au XIX siècle, ce sont les industries d'équipements de génie civil ou ferroviaires qui définissent le paysage, Stratford étant alors un véritable nœud pour l'industrie du chemin de fer (Appert, 2012). Dans le court métrage, il est montré que les infrastructures sont maintenant le plus souvent désertes ou sont en voie de fermeture. Des années de gloire pendant lesquelles la lourde industrie du plastique, du pétrole et de la chimie ont été inventées dans la Lee Valley, il ne reste que les bâtiments désaffectés et un sol pollué. Des témoignages traduisent un désespoir face à cette industrie qui ne fonctionne plus. Des affiches cependant visibles dans la vidéo indiquent le contraire et attestent d'une certaine activité. "2012 - Don't blow our jobs" et "2012 - killing our bussiness" sont les messages qui apparaissent (Saint Etienne, 2005). C'est effectivement 300 entreprises que l'état compte initialement exproprier en 2006 (Appert, 2012). A terme, ce sera 209 entreprises avec leurs 5 000 employés qui auront été expropriées (Gamesmonitor cité par Appert, 2012).

La vision d'un canal non exploité est montré dans le film, il fait office de cimetière de voitures. Peu de personnes fréquentent cette zone, seuls quelques artistes friands des paysages industriels connaissent les lieux (Saint Etienne, 2005). Ceci s'explique alors avec la transformation de la ville d'après-guerre. Stratford ayant énormément souffert des bombardements de la seconde guerre mondiale, est reconstruite de façon moderniste. La priorité ainsi donnée aux infrastructures routières, coupe véritablement une partie de la ville. Le piéton est alors cantonné aux tunnels et se retrouve contraint à faire de multiples détours.

2.2. STRATÉGIE DE RENOUVELLEMENT URBAIN

La régénération massive de l'Est de Londres est dans l'idée de venir contrebalancer ce développement hétérogène des quartiers (Evans, 2010). Dès 2004, le "London plan" définit les zones dans lesquelles intervenir en priorité. Ces "opportunity area" sont caractérisées par un niveau élevé de précarité et une facilité d'accès. L'intention en investissant ces zones est de leur permettre d'accueillir la croissance de la ville des années à venir. Londres compte ainsi sur un développement urbain compact car elle est contrainte spatialement par une ceinture verte. Le renouvellement de Stratford va finalement se faire dans l'esprit des autres interventions déjà réalisées dans l'Est de Londres, avec notamment comme exemples, les deux régénérations urbaines antérieures à Stratford des Docklands et de Canary Wharf (Evans, 2010), comme l'illustrent les photographies ci-après (cf. Figure 17 : Opérations de régénération de l'est de Londres : comparaison avant/après (LDDC, s.d.)).

L'intervention et le renouvellement urbain de Stratford sont prévus dans l'agenda du Grand Londres. Dès 1982, alors qu'une candidature pour les JO de 1988 était envisagée, le quartier était déjà imaginé comme site potentiel. En 2010, sa position stratégique et sa grande accessibilité en ont fait un site idéal à forte capacité. En effet, la ville est à proximité de l'autoroute et trois lignes de métro ainsi que trois services ferroviaires la traversent. Un prolongement en 2010 de la Jubilee Line permet d'être depuis Stratford, à Canary Wharf en 10 minutes. Le trajet jusqu'à la gare de St Pancras se fait également en 7 minutes et jusqu'à la City en 15 minutes. L'objectif est d'exploiter le potentiel pour transformer cette zone faiblement peuplée et en dessous des autres quartiers de Londres économiquement et socialement en un quartier dense, attractif et tourné vers l'international. Stratford, avec ces transformations, est ainsi destinée à devenir une nouvelle centralité (Appart, 2012). Imaginé en 1998, la construction d'un centre commercial Westfield, lancée en 2004 et ouvert en septembre 2011, montre une stratégie de déplacement de la centralité vers la zone du site olympique. En effet, le centre ville initialement attractif grâce à ses commerces, est mis en concurrence direct avec les nouveaux magasins. La centralité est d'autant plus déplacée avec les nouveaux passages piétons conduisant directement le visiteur au centre commercial et l'attraction créée par l'aménagement de l'éclairage et des enseignes (Appart, 2012).

La mauvaise image de Stratford combinée à une communication, lancée dès 2004, appuyant uniquement la déshérence de la région permet aux pouvoirs publics de légitimer le projet de régénération urbaine. La population étant peu mobilisée politiquement, c'est sans difficulté particulière que l'expulsion de plus de 430 personnes logés au Clays Lane Estate est réalisée, pour la démolition du lieu (Appert, 2012).



Surrey Docks - early 1980s



Surrey Quays Shopping Centre 1996



Acorn Walk, Surrey Docks, before refurbishment



After



West India Docks, looking west, 1982



Canary Wharf and the Isle of Dogs, 1997



Limehouse Basin, 1983



Limehouse Basin, 1998



Shadwell Basin 1985



Shadwell Basin 1998



Western Dock, Wapping 1981



Western Dock, Wapping 1998

FIGURE 17 : OPERATIONS DE REGENERATION DE L'EST DE LONDRES : COMPARAISON AVANT/APRES (LDDC, S.D.)

3. GOUVERNANCE

3.1. RÉALISATION DE GRANDES INFRASTRUCTURES

Les infrastructures nécessaires au bon déroulement d'un événement urbain sont de grande ampleur. Elles concernent tout d'abord le transport, avec 6,5 millions de livres sterling investis et un objectif d'avoir la totalité des spectateurs utilisant les transports en commun (Hartmann, 2012). Ainsi, un prolongement de la ligne de métro DLR, la reconstruction de la gare de Pudding Mill Lane et l'adaptation de la gare de Stratford ont été réalisés. Comme vu dans le chapitre précédent, l'existence d'infrastructures au préalable est indispensable. En effet, de nombreux travaux réalisés hors calendrier des Jeux Olympiques ont été synchronisés pour contribuer à ces derniers (Appert, 2012). Appert en fait l'inventaire:

" l'extension de la East London Line (ouverte en 2010), l'augmentation de la capacité du DLR (2009), la modernisation de la North London Line désormais incorporée au réseau Overground (2010). À cela peut être ajouté, comme condition préalable au choix de Stratford, la réalisation de l'ultime tronçon en tunnel de la ligne à grande vitesse entre Paris/Bruxelles et Londres et l'ouverture de la gare internationale de Stratford (2007)" (Appert, 2012, p2).

A ceci vient s'ajouter le village olympique pour accueillir les athlètes et les sponsors, le centre de presse et les différents équipements sportifs. Sur les vingt-neuf infrastructures sportives qui accueillent les compétitions, six seulement sont construites pour durer alors que les autres sont des équipements réutilisés ou temporaires. Ainsi, dans le parc Olympique, la Basketball Arena, la piste BMX, la Waterpolo Arena ou encore la Riverbank Arena sont démontées après la manifestation (Hartmann, 2012).

3.2. ACTEURS

En raison de l'urgence créée par cet événement (cf. Chapitre I 1.3), deux organismes privés sont en charge du projet. Le premier, le London Organising Committee for the Olympic and Paralympic Games (LOCOG) est en charge de la manifestation sportive sous l'autorité du gouvernement. Le second, lui, a plus d'importance. En effet, l'Olympic Delivery Authority (ODA) se voit confier la responsabilité de l'aménagement des sites olympiques. Il apparaît après l'intervention préalable de deux autres entités : la London Development Agency (LDA), responsable de la décontamination des 2,5km² de terrains de la Homebush bay (Appert, 2012; Hartmann, 2012) et de Transport for London TfL) qui planifie et supervise les infrastructures de transports (Appert, 2012). L'ODA est composée à partir du personnel de la mairie du Grand Londres (GLA) et de la London Thames Gateway Development Corporation (LTGDC) (Appert, 2012). L'utilisation des entreprises et de la régénération urbaine a pour but d'accélérer les procédures, comme le montre le schéma organisationnel ci-dessous (cf : figure 8). L'état est aussi très présent, court-circuitant de cette façon les collectivités locales compétentes en aménagement, à l'occasion de l'événement (Evans, 2010; Appert, 2012).

L'Olympic Park Legacy Compagny (OPLC) intervient dans la gestion de l'héritage des Jeux. Ses missions sont de réaliser un plan d'aménagement à long terme (le Legacy Communities Scheme (LCS)) et de suivre la reconversion du village olympique en logements, pour finalement être responsable de la gestion de l'entièreté du parc (Appert, 2012).

D'autres intervenants viennent se rajouter avec le centre commercial. En effet, le nouveau quartier commerçant est une opération des plus importantes réalisées par le consortium des promoteurs immobiliers Chelsfield, Stanhope et le propriétaire des terrains London Continental Railways avec l'accord du Grand Londres. Le projet initial investit ainsi 73 ha avec 465 000 m² de bureaux, 4 850 logements, 140 000 m² de surface commerciale et 2 000 chambres d'hôtel. Programmé avant celui des JO, le projet est rapidement intégré au site olympique par son emplacement idéal entre la gare internationale et régionale. Le programme est alors modifié et simplifié pour accueillir le village olympique. Le groupe australien Wetsfield Group, le plus grand gestionnaire mondial de centre commerciaux, est l'entreprise qui deviendra propriétaire du site commercial (Appert, 2012).

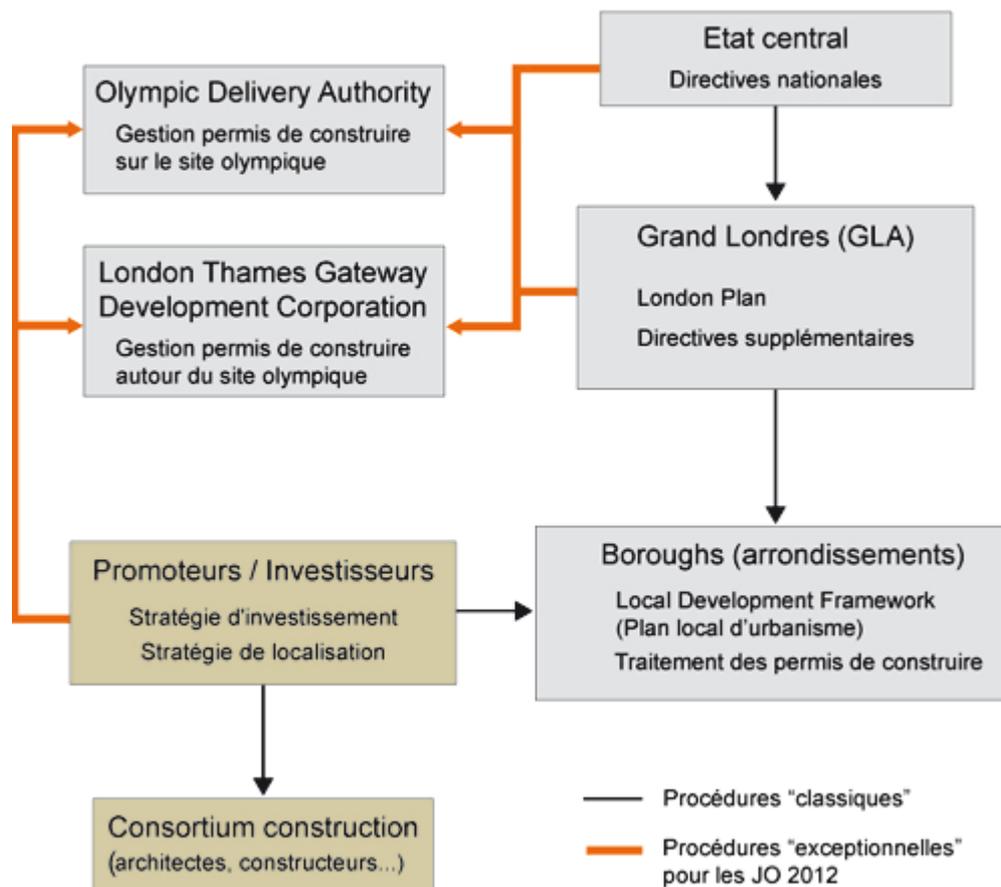
Entraînés dans cette dynamique, de nombreux promoteurs viennent réaliser des projets résidentiels aux abords du site olympique. De grandes tours naissent sans coordination mais surtout sans apporter de réponses au contexte social dans lequel se trouve Stratford. Il en est de même pour les logements reconvertis du village olympique. En effet, sur le site olympique, les 50% de logements sociaux promis par les autorités ont été réduits à 25%. En dehors du site, la répartition est également bien loin des objectifs fixés par le plan stratégique du Grand Londres qui sont de 35% de logements sociaux et 15% de logements "intermédiaires", comme l'illustre le tableau ci-dessous (cf: Tableau 8).

		Site olympique	Autour du site
Logements prix du marché (location ou vente)		75%	82%
Logements "sociaux"		25%	18%
	dont Tarification sociale	11%	-
	Propriété partagée	7%	9%
	Loyers plafonnés	7%	9%

Source : ODA, 2010, Newham council, 2011

TABLEAU 9: REPARTITION DES LOGEMENTS DANS ET AUTOUR DU SITE EN FONCTION DE LEURS CARACTERISTIQUES, (CITE PAR APPERT, 2012, P15)

Londres, JO 2012 : schémas d'aménagement, avant et pendant



Réalisation : Manuel Appert, pour Géoconfluences, 2012

FIGURE 18 : GOUVERNANCE : PROCEDURES AMENAGEES POUR LES JO 2012 (APPERT, 2012)

3.3. BUDGET ET FINANCEMENT

Le budget a souvent été un sujet de polémique. Initialement estimé à 3,4 milliard d'euros, il est revu à la hausse en 2007 pour finalement atteindre 10,7 milliard d'euros en 2009, montant difficile à assumer en pleine crise budgétaire (Evans, 2010, cité par Appert, 2012). La contribution des différents acteurs sur l'investissement total est le suivant : 64% est financé par l'état, 22% par la loterie nationale et 9% par la mairie du grand Londres. Le contribuable doit aussi s'acquitter d'une taxe de 20 pounds par an/ménage ce qui amène à une rentrée d'argent totale de 625 million de livres sterling (Evans, 2010).

4. ETAT ACTUEL

Londres 2012 a ainsi investi pour la réalisation des Jeux, 500 hectares en installant les principales infrastructures et 1500 hectares de paysages: un des plus grands parcs aménagés d'Europe (LOCOG, 2004).

Le parc Queen Elizabeth a fermé pendant deux ans pour engager une reconversion du site olympique. Plusieurs infrastructures ont été démontées, notamment la Basketball Arena, la piste BMX, la Waterpolo Arena et la Riverbank Arena démontée pour intégrer de façon permanente le complexe de tennis d'Eton Manor. D'autres ont vu leur nombre de places diminuer afin d'atteindre une échelle plus locale. Le centre aquatique est ainsi passé de 17 000 à 2 500 places, le Copper Box est également transformé de même que le stade principal.

La réouverture des espaces publics du parc a été organisée pour l'été 2014. Les équipements ont ouverts aussi au fur et à mesure.



FIGURE 19 : ETAT ACTUEL DU SITE OLYMPIQUE (SITE WEB : [HTTP://WWW.LONDONATHLETICS.ORG/](http://www.londonathletics.org/))

5. APPROPRIATION DE LA POPULATION

5.1. INTÉGRATION COGNITIVE

Une synthèse des productions graphiques (cf. Annexe VI) et des commentaires effectués en parallèle sur chaque sujet est présentée ci-dessous, sous forme de liste. Le nombre de personnes ayant représenté ou cité un "folk-concept" lors de l'exercice de la carte mentale est indiqué entre parenthèses :

- Transport en commun (4)
- Piscine (4)
- Centre commercial Westfield (3)
- Nouveaux appartements (2)
- Nature (2)
- Vélodrome (2)
- Orbit
- Waterfall
- Cafés
- Stade
- Pistes cyclables
- Art
- Population locale
- Impact économique
- Berges

Les cartes des games makers sont elles beaucoup plus fournies. Les termes suivants se trouvent en plus :

- Friches industrielles du passé
- Athelet's village
- BeatBox - Gold Coca cola
- Régénération urbaine
- Invictus game
- Awesome
- Electric Atmosphere
- Commissaire - cycling road + track at judge) velopark
- The "COW" Games makers' QG
- 75 000 riders
- taking photos for people

Le premier constat de cet exercice est de voir que les transports en commun, la piscine olympique et le centre commercial sont des points qui se retrouvent chez le plus grand nombre de cartes cognitives.

On peut également remarquer que les "Games'makers" ont été beaucoup plus marqués que les autres habitants interrogés par l'événement dans leur description du quartier. Ce qu'ils ont vécu fait pleinement partie de leur définition du site. Ainsi, l'ambiance de l'événement est quelque chose dont ils se souviennent particulièrement " Awesome", "Electric Atmosphere", " taking photos for people",

de même que le nombre de spectateurs "75 000 riders" et de leur rôle de bénévole " Commissaire", " The "COW" Games makers' QG".

5.2. EVALUATION SUBJECTIVE

5.2.1. Infrastructures sportives

Le centre aquatique a été désigné plusieurs fois comme un lieu très apprécié lors des entretiens. Ceci s'explique par une utilisation favorisée avec des prix abordables et une facilité pour devenir abonné, selon les témoignages. Ainsi, un habitant raconte venir profiter de l'infrastructure toutes les deux semaines et un autre y emmener ses enfants à des cours de natation.

" I come also to the Swimming pool every two weeks." (H2.0, entretien, le 23 mars 2015)

" we go to the swimming pool for their lessons" (H3.0, entretien, le 23 mars 2015)

La prouesse architectural et l'esthétique dont fait preuve le bâtiment est également un critère d'appréciation.

" Aquatic center - Have you seen in the aquatic center, they have a floor which literally can rise and go lower. The all floor, yeah. You have to see it if you goanna be an architect. #laughing# Hum they've built an 50 meters pool in crystal and they would open that soon. So if they have people disabled, they could up the floor as far they need to. That makes safer access to the water. It's a brilliant idea." (HA.1.0, entretien, le 23 mars 2015)

" Well the architecture is pretty cool, keeping the fact that it's not just about it functionality, you know, is about the affective, the fact that it seems to be more art leg. It looks like a wave" (H.1.0, entretien, le 23 mars 2015)

Le vélodrome et la piste de course sont également appréciés car les gens peuvent les utiliser facilement.

5.2.2. Commerces/Cafés/Restaurants

Concernant le centre commercial de Westfield, ce qui plaît le plus aux habitant sont la proximité et la pluralité de l'offre :

" here we have all the facilities in one area, the cinema is there, everything is there, no problem" (HA2.0, entretien, le 23 mars 2015)

Les nombreux bars, cafés et restaurants du centre commercial et du parc sont des endroits que les habitants aiment fréquenter. La structure Orbite possède également un café apprécié :

"They've done few things for the kids. It's lovely, beautiful view, really nice and the coffee. Everything is good."(H2.0, entretien, le 23 mars 2015)

5.2.3. Espace public

L'aménagement de l'espace public du parc est au goût des habitants en raison de plusieurs critères:

1- la présence d'éléments naturels dans l'aménagement tels que l'eau et la verdure est un point particulièrement apprécié. Ainsi, il nous est révélé dans les entretiens que les lieux les plus fréquentés se trouvaient près de l'eau sur les berges. Les fontaines à eau plaisent également aux enfants.

"Public use the waterway more, because the picturesque is nice" (H1.0, entretien, le 23 mars 2015)

2- des aménagements destinés aussi aux enfants

"There are two playgrounds, one here and one on the other side where all the kids come. And in summer time, there are free things for the children, you know on the river there is rolling, canoeing,... There's always something happening to bring them. " (HA2.0, entretien, le 23 mars 2015)

3- l'absence de voiture qui assure plus de sécurité dans l'espace public, surtout pour les enfants

" I think specially the outside is great for the children. Yeah, it's quite safe here so it's cool for the children. Yeah, it's away from all the main road here in London so it's a safe space to play." (H3.0, entretien, le 23 mars 2015)

4 -pistes cyclables à travers le parc qui permettent de traverser l'endroit contrairement à avant.

5.2.4. Stade Olympique

Un avis négatif a été émis au sujet du stade olympique car il est depuis longtemps en travaux et que selon la personne, peu d'informations sont communiquées le concernant. De plus, quelques habitants craignent un changement de fréquentation des abords dû à sa réouverture.

" I don't know how it could change when the stadium will open. It may have different people on the Saturday here for the football. It would change slightly because obviously a lot of people will come here to see the football match. " (H3.0, entretien, le 23 mars 2015)

" it spend so long covered. In ,you know, in buried, that, you know, people didn't necessarily have an idea what it is." (H1.0, entretien, le 23 mars 2015)

Une mauvaise communication semble affecter l'évaluation subjective des personnes, ce qui va à l'encontre d'une bonne appropriation de leur part.

Plusieurs pistes peuvent être déduites de ces commentaires car comme nous l'avons vue lors de l'état de l'art, l'opinion positive ou négative des habitants sur leur environnement influence l'appropriation ou le rejet (Bull & Lovell, 2007). Ainsi, les critères semblant favoriser l'appréciation d'une installation sont :

- l'utilisation
- sa proximité
- la présence d'éléments naturels

Au contraire, le manque de communication à son sujet semble être rédhibitoire.

5.3. APPORT DE L'ÉVÉNEMENTIEL

5.3.1. Amélioration du contexte

Un changement inimaginable

Le verdict est clair et unanime. Les personnes interrogées sont d'accord sur le fait que les JO ont considérablement amélioré le quartier en comparaison à ce qui existait avant. À vrai dire, les habitants insistent sur le fait qu'il n'y avait vraiment rien. Le sol, résultat du passé industriel, était très pollué.

" It was an industrial estate and that was all what it was. There is the North side. And then, the south side of the park use to be another industrial estate. So one in the north/ one in the South. The biggest part of it was a railway yard, freight yard where they bring things from the port. And you know. It was one big industrial estate, that's what it was. That's why the ground was so polluted. Then London 2012 had to clean and recycle all the ground. It was so polluted. And that was it. The area was one big industrial estate." (HA2.0, entretien, le 23 mars 2015)

L'étendue polluée qui faisait place avant est en parfaite opposition avec le parc aménagé. Les habitants n'en reviennent pas. Les changements évoqués en comparaison des friches industrielles du passé montrent une certaine fierté.

Qualité et diversité des infrastructures et de l'espace public

La qualité et la diversité des installations sont ensuite soulignées par les habitants. Le parc offre un nombre d'équipements sportifs important que les gens peuvent utiliser régulièrement. À ceci s'ajoutent des œuvres d'art et la possibilité de se promener.

" I think this all area has be done really nicely! Yeah I think the outside is really well designed. They've got another play ground over here...." (H3.0, entretien, le 23 mars 2015)

" They turned the thing into a great sport facilities for the community, which is good. But they also now bring some art. Art galleries committed to have some site here" (HA3.0, entretien, le 23 mars 2015)

Les équipements du parc s'adressent ainsi à la nouvelle génération. Beaucoup d'aménagements sont réalisés pour les enfants et attirer les familles.

" I think it's made a lot more family-friendly and encouraging people to stay in London when, you know, they have children. They have things to do. Yeah bringing your children here, you don't need to move out of London. You have lot of space in the park." (H3.0, entretien, le 23 mars 2015)

" You know what's good about it, it's there are lots of school kids who come out here. They go to the Olympics' venues and they also use the play areas, do lots of sport practices. You know it's the future generation that will use more effectively than our generation. They really use all the park areas." (H2.0, entretien, le 23 mars 2015)

" Our view is to make sure that the legacy continue because it's for our children and grand children. You should see them in summer time. They're running, shouting,..." (HA2.0, entretien, le 23 mars 2015)

Sécurité du site

La sécurité est un point sur lequel beaucoup de personnes attachent de l'importance. Ainsi, une mère de famille insiste sur la sécurité vis-à-vis de la voiture. Ces enfants sont à l'abri et peuvent jouer comme bon leur semble. H4 quant à elle a fait remarquer les caméras de sécurité lors du parcours commenté. Ce sentiment de sécurité est essentiel pour certaines personnes afin de favoriser leur utilisation de l'espace. Notamment lors du déroulement des JO. Ainsi, la présence de l'armée a été très appréciée

" We had the army and the navy. And I think that's why we hadn't got any problem with terrorist. They were on the gate so you saw them as soon when you came in. They have snipers on the top of the H... At night we say "alright guy you can come down now." (HA1.0, entretien, le 23 mars 2015)

5.3.2. Imaginaire collectif

Des idées reçues concernant l'événementiel sont à noter. Beaucoup de personnes attribuent la totalité de la transformation aux Jeux Olympiques. Même l'opération commerciale des promoteurs immobiliers Westfield, est une opération qui a été intégrée dans l'aménagement du site olympique selon certains habitants. Ils considèrent cependant que la construction aurait été réalisée de toute façon. A la question "qu'est ce qui aurait été quand même réalisé si il n'y avait pas eu les JO?" La réponse se résume généralement en Westfield ou rien :

" Not much #laughing# I don't know really, I guess all of this before was marchland there's nothing and I don't really know what's the climate were before we won the Olympic lead. But I guess.... Westfield I'm not sure when exactly that was build but anyway that is so obviously linked to the Olympics." (H1.0, entretien, le 23 mars 2015)

" If there were no Olympic game, it would still remain an huge industrial estate and nothing else." (HA2.0, entretien, le 23 mars 2015)

L'enjeu et l'apport financier sont également considérés comme primordiaux car ils sont la principale raison de la transformation du quartier selon eux.

"That's a real hard question to answer because without the Olympic there would be zero money to put in that field. I mean without the Olympic and without the Olympic comity funding it, I think it would have just stayed the same and I guess the housing would have been the same. Except Westfield, yeah" (H1.0, entretien, le 23 mars 2015)

" I think that would never been developed because the soil was poison. " (HA3.0, entretien, le 23 mars 2015)

En conclusion, ce résultat nous montre à quel point l'imaginaire collectif est sensible au couplage de l'événementiel et du renouvellement urbain. Les personnes ont ainsi tendance à tout attribuer à l'organisation de la manifestation.

5.3.3. Fierté

Les Jeux Olympiques ont attiré du monde et continuent à faire venir des gens encore aujourd'hui. En effet, les gens viennent au parc en raison du lieu symbolique qu'il représente pour avoir accueilli les Jeux Olympiques. Cette attractivité est transformée en réelle fierté par les habitants.

" During the Olympic games, it was so busy that you couldn't join the place properly." (H4.0, entretien, le 23 mars 2015)

" We're attracting all the European championships, world championships. We've got swimming next month, diving, the rugby world cup, next year the European swimming championship." (HA2.0, entretien, le 23 mars 2015)

Nous l'avons vu plus haut, le changement radical du paysage urbain et de la réputation du quartier contribuent aussi à la fierté des habitants.

" East has changed. East and his huge industry. And all the immigrated population of London come to the East side of London because it was affordable and now the rich come too. We've waited a long time for this " (HA3.0, entretien, le 23 mars 2015)

5.3.4. Attachement affectif

A TRAVERS LE VECU

Le nombre d'anecdotes et la précision des détails avec lesquels elles sont décrites, traduit toute l'importance que ces personnes accordent à ce qui s'est passé ici. Les souvenirs sont par ailleurs, décrits comme uniques dans une vie.

" Just an amazing atmosphere. You had to live it. And I think, lots of people would like to go to Rio. Well they would probably have a good time and a kind of atmosphere would be there but I don't want to do it because I don't want to compare to London. I don't think anything could ever be compare to London. It's a bite like going back to the same place during holidays time and time again, and then you think "why am I here?" Not the same. that's why, I'm not going to Rio." (H.A1.0, entretien, le 23 mars 2015)

A TRAVERS L'AMBIANCE

Le bonheur des gens et l'ambiance suscités par ce genre d'événement ne laissent pas indifférent. Ce sont ces souvenirs qui marquent affectivement.

" I don't know if it's about the space but you would never see somebody down. There's always a big smile on people faces" (HA1.0, entretien, le 23 mars 2015)

"Every time people come to me, children high five me. you are here in the Olympic park. Yeah! there were two things that we were good at as game makers: one was high five and the other was taking photos. We were really good at taking photos. A little girl came to me

and said " why have you big hands?" I said "all the best I can do is doing high five with". Quite few people adopted our high five approached. yeah, taking photos for people " (H.A2.0, entretien, le 23 mars 2015).

ATTACHEMENT COLLECTIF

Trois réponses ont été données à la question suivante: **qu'est ce qui selon vous symbolise le quartier à l'heure actuelle?** L'Orbite, en tant que structure artistique a été l'icône des Jeux Olympiques. Trois habitants s'accordent à dire qu'elle le reste pour le parc actuel. Pour un autre habitant, il s'agit du lègue Olympique qui marque maintenant le site i.e. "Make it more reasonable. Olympic legacy. Olympic idea". Deux autres personnes donnent la piscine olympique comme élément symbolique du parc en raison de leur utilisation personnel.

Nous pouvons ainsi remarquer que les JO 2012 ont laissé un symbole grâce à la médiatisation de l'Orbite pendant l'événement et la possibilité de l'utiliser encore aujourd'hui et aux valeurs prônées en terme d'héritage urbain.

L'attachement au site qui se fait ressentir lors de l'entretien, semble beaucoup plus élevé pour les "Game makers". En effet, leurs témoignages ont été ponctués d'anecdotes et d'événements vécus lors des Jeux Olympiques. Cela nous montre la part importante que peut prendre l'événementiel dans l'appropriation de la population, dès que celle-ci participe activement à l'organisation et la réalisation de l'événement.

5.3. RISQUE DU RENOUVELLEMENT URBAIN

Par ailleurs, cette régénération urbaine s'inscrit dans une logique de transformation de l'Est de Londres dont la population est bien consciente.

" They regenerated the great East -West from the City, now shortage, you've got the Olympic park, you've got Canary wharf, you've got Essel. It's go as far as Canning town so it now one huge big area of wealth." (HA2.0, entretien, le 23 mars 2015)

Le sentiment que les choses changent encore et s'accélèrent est partagé par toutes les personnes interrogées. Ces changements se manifestent de manière visuel par l'invasion de grue dans le paysage urbain mais également par la hausse de l'immobilier que les habitants de longue date constatent à la fois avec effarement et fierté.

" Developing quickly, we can see lots of crane, things are changing." (H2.0, entretien, le 23 mars 2015)

" The price of the property was terrible, nobody wanted to live there. you know, it was terrible, it was like being in the middle of nowhere. But now if you want to have a property down there, I mean, if you had your property in the 90's now it worth 6,7,8 times, 10 times the price. It used to be what they call affordable housing. It used to be full of community apartment and everything else but now...." (HA2.0, entretien, le 23 mars 2015)

Un sentiment négatif se dégage vis-à-vis des opérations de logements des promoteurs immobiliers. La cohabitation directe entre les immeubles délabrés et les haut-standing ainsi que le non respect des quotas de logements sociaux sont critiqués par les habitants.

" people had been, kind of move to area of England or country and then obviously next to it you have got the new luxury apartment and it's kind like the old feet gate next to the new modern building. Which I see like bad 'cause you know local people really could not have access to that. Anyways, it's kind of look the same but more colorful." (H1.0, entretien, le 23 mars 2015)

" It's housing the big issue, there are not enough affordable housing. It's constantly a problem to have where people live, affordable housing that they can appropriate. There is some percentage of affordable housing but it is true to a certain degree because it's not enough in terms of number people require I mean, the cost of living in London is objectively very high and people don't have enough money to be owner or to afford the rent. It's a major problem." (H2.0, entretien, le 23 mars 2015)

La gentrification est un risque de la régénération urbaine qui doit être pris en compte par le gouvernement. En effet, l'absence de rigueur concernant les quotas de logements sociaux peuvent entraîner des dérives dont pâtiront les habitants locaux les moins aisés.

6. CONCLUSION

Il est indéniable qu'un effort important a été fait pour assurer un lègue des infrastructures induites par les Jeux Olympiques. Cependant, quelques points sont à relever. La régénération effectuée, plutôt que de chercher à améliorer les conditions de vie de la population vivant initialement dans le quartier, va faire table rase du passé pour venir " greffer un morceau de ville adapté à la mondialisation" comme l'indiquera Manuel Appert (2012).

Néanmoins, les personnes rencontrées habitant pour certaines depuis plus de 30 ans à Stratford sont ravies de cette transformation et de ce renouveau. Les aménagements actuels qui sont à disposition, sont incomparables avec ce qui occupaient la zone avant.

Il serait cependant dommage que cette satisfaction soit éphémère et que ces personnes subissent les pressions de la gentrification. En effet, il faut rester prudent face à ce phénomène entraîné par ce type de renouvellement urbain, d'autant plus que les quotas de logements sociaux sont négociables par les promoteurs immobiliers. Beaucoup de quotas ne sont alors pas respectés (Davidson et Lees, 2005 cité par Appert, 2012).

Par ailleurs, le bénévolat dans le Jeux Olympiques fait parti intégrante de l'organisation de la manifestation depuis les JO de Los Angeles en 1984. Londres sur se point, n'échappe pas à la règle et compte ainsi aux alentours de 250 000 volontaires dans les différentes associations "London Student Pledge", "Olympic language" et "Young ambassadors programs". Ce qui est un point fort car comme nous avons pu le voir tout au long de ce chapitre, l'appropriation du site de la part de ces personnes est plus importante.

Enfin, des pistes de critères favorisant l'appropriation ont pu être établies. Elles seront à confirmer lors de notre analyse du cas d'étude sur Mons. Ainsi, la participation en tant que bénévole, la possibilité d'utiliser des infrastructures, leurs prix abordables ou leur gratuité, leur proximité, leur diversité et la présence d'aménagements pour les enfants semblent être des conditions qui favorisent l'appropriation d'un lieu.

MONS, CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE



IV. APPLICATION AU CAS DE MONS CAPITALE EUROPEENNE DE LA CULTURE 2015

Dans le cadre de notre travail de fin d'étude, nous avons choisi d'étudier l'appropriation d'un quartier d'anciennes friches militaires en réhabilitation. Ce quartier se situe à Mons, ville marquée en ce moment par le titre de capitale européenne de la culture. Nous allons tout d'abord expliquer ce choix de site puis nous allons présenter le contexte, la gouvernance pour finalement exposer les résultats de l'expérience menée.

1. CHOIX DU CAS DU MONS

Mons est un cas intéressant car elle est rentrée dans une logique d'utilisation de la culture et de l'événementiel pour transformer la ville, médiatiser ses animations et lui donner une image de marque. Dans cet objectif, elle occupe le rôle de capitale culturelle wallonne depuis 2002 et depuis janvier, elle possède le titre de capitale européenne de la culture (Ville de Mons et IMIO, 2015).

L'augmentation d'équipements culturels fait partie intégrante de la stratégie de développement de la ville. Ce n'est que, par la suite, pour médiatiser cet effort, que l'événementiel joue son rôle. Cette stratégie est en cohérence avec un point constaté dans la première partie de ce travail. L'attribution et la réalisation de manifestations de telle ampleur ne peuvent se réaliser que moyennant une base solide d'infrastructures construites ou en chantier, avant de porter sa candidature.

De plus, Mons est un cas d'actualité belge pour lequel la question de l'appropriation de la population face à cet investissement de la ville est important. Au même titre que d'autres capitales européennes de la culture telles que Lille et Marseille, Mons mise sur la création d'un engouement collectif et d'une fierté des habitants dans un contexte où la région est touchée par 20% de chômage.

2. OBJECTIF EN TERME DE REGENERATION URBAINE

2.1. CONTEXTE

2.1.1. Contexte socio-économique

Au 1er janvier 2014, la commune de Mons compte plus de 95 000 habitants. Elle fait partie d'un arrondissement de 257 000 habitants, regroupant treize communes (SPF Economie - Division Statistique, 2015). Par sa situation et son statut de ville frontalière, la ville a un potentiel attractif et des possibilités d'association dans des projets transfrontaliers. En effet, Mons se situe à proximité de grandes villes telles que Bruxelles et Lille. Elle reste une ville facilement accessible en train et en voiture, étant desservie par les autoroutes E19, reliant Amsterdam-Anvers-Bruxelles-Paris, et E42 connectant Lille-Charleroi-Liège-Francfort-sur-le-Main (cf. Figure 20).

Malgré sa situation géographique centrale, la Province du Hainaut est une des régions européennes les plus fortement touchées par la précarité de l'emploi en raison de son ancienne économie basée sur l'industrie lourde et minière. Encore aujourd'hui, les séquelles de la désindustrialisation se font sentir avec un chômage qui reste à 18%. Le chiffre s'élève même à 20% dans l'arrondissement et la commune de Mons (IWEPS, 2013).

La province dispose cependant d'une capacité de réaction face à ces conditions sociales. En effet, au niveau régional, Mons fait partie des quatre pôles d'activités parmi Charleroi, Namur et Liège en raison de son important potentiel de développement. Le SDER souligne ainsi la qualité du centre-ville, de ses institutions universitaires, du patrimoine culturel et de ses atouts touristiques (Blaffart, Loiseau et Weber, 2012). Ce sont d'ailleurs sur ces deux dernières qualités que la ville a décidé de capitaliser pour se redynamiser.

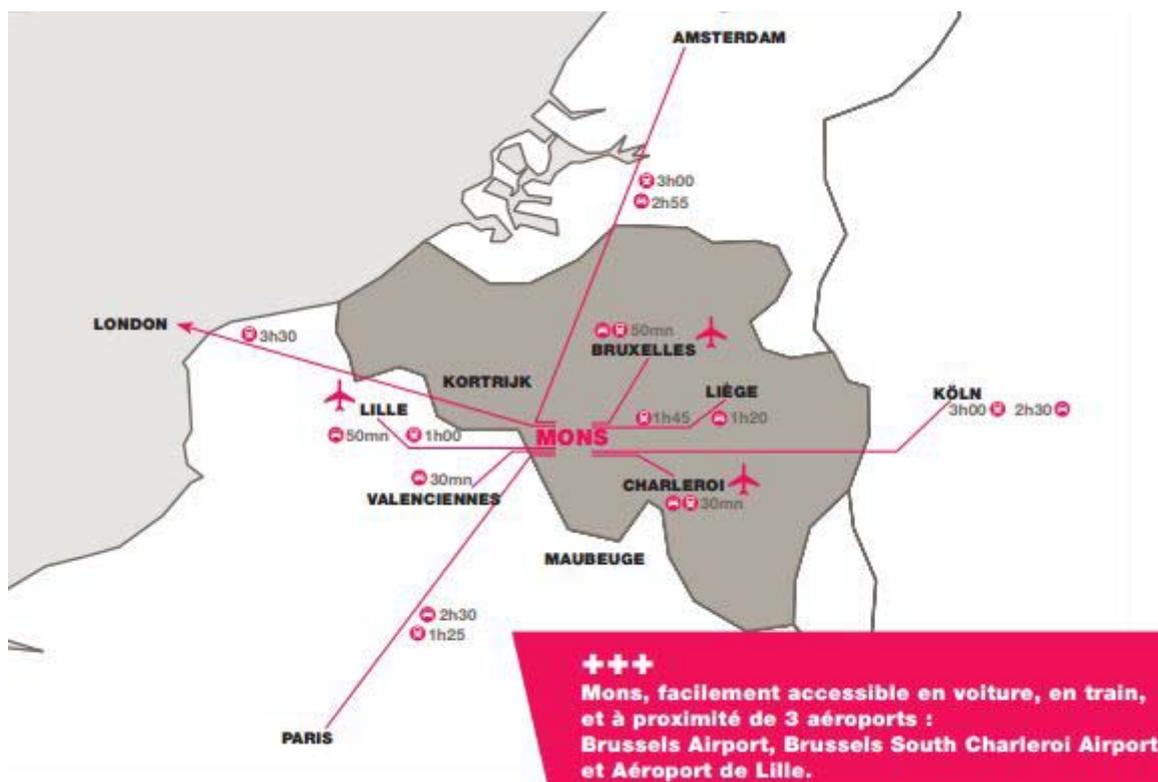


FIGURE 20 : SITUATION DE LA VILLE DE MONS (EUROGARE, 2012).

2.1.2. Contexte historique

Mons est une ville principalement construite à l'époque du moyen âge, même si certaines rues étaient déjà construites à l'époque des Romains. Cette période de construction explique ainsi la structure radioconcentrique de la ville : toutes les rues principales se rejoignent à la Grande Place. Mons s'est donc installée sur le point culminant d'une butte avec son beffroi, comme le montrent les plus anciennes fortifications comtales. La ville s'étend alors petit à petit, délimitée par de nouveaux remparts. En effet, une des particularités de la ville est son statut de ville de garnison pendant plus de deux siècles en raison de sa situation stratégique. Bien qu'aujourd'hui détruite, la trace de l'enceinte est toujours conservée. Elle correspond au deuxième anneau de circulation routière à sens unique. Lors de la réalisation de ce boulevard, la ville en profite pour installer ses institutions. De cette façon, la gare, l'hôpital, des écoles et la prison prennent place le long des anciens remparts militaires (Entretien Rouhard, M., réalisé le 23 avril 2015; Entretien Hebbelinck, P., réalisé le 20 avril 2015).



FIGURE 21 : PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DE LA VILLE : STRUCTURE D'ÎLOT, CIRCULATIONS ET INSTITUTIONS (D'APRES MATADOR, 2013, P6).

ILOT

Le quartier sur lequel se focalise notre analyse est l'îlot de l'ancienne caserne Léopold. Il se situe dans la partie nord-est de la ville, le long de la rue de Nimy qui est un des premiers axes de Mons, à l'intérieur de l'enceinte médiévale. La Tour Valenciennaise présente sur le site, est d'ailleurs un vestige de ces fortifications. Situé en bas de Mons, ce quartier a été construit après les autres, comme tous ceux qui se trouvent au pied de la colline. Quelques habitations viennent s'installer dès le 14^{ème} siècle mais l'urbanisation de l'îlot commence réellement grâce aux militaires avec la caserne Saint Philippe Léopold de 1676 à 1835. Après l'occupation hollandaise, l'armée belge vient ensuite s'établir sur les lieux à partir de 1835 comme en atteste l'intervention archéologique organisée en vue de la régénération urbaine du site. L'utilisation de l'îlot par en tant que caserne militaire de cavalerie s'étend jusqu'au XX^{ème} siècle (Denis, 2013). Cette architecture militaire permet une capacité d'accueil de huit mille chevaux. Elle marque donc profondément l'endroit jusqu'à contraindre la construction des habitations alentours qui se développent à partir de 1850 jusqu'à nos jours (Entretien Rouhard, M., réalisé le 23 avril 2015). Des bâtiments de la fin du XIX^{ème} siècle encore présents sur le site sont des témoignages de ce passé militaire malgré la disparition presque totale de l'activité. Dénué d'habitations, l'îlot vient accueillir d'autres fonctions. A partir du début du XX^{ème}, un hall d'exposition anime le quartier à l'emplacement du Palais de Justice actuel. Des bâtiments du ministère de la finance occupent également des parcelles avec des bureaux depuis les années 90 (cf. Figure 25) (Culot, 2009).



FIGURE 22 : HISTORIQUE DE L'ILOT DE LA CASERNE LEOPOLD (SOURCE : COMMUNAUTE FRANÇAISE DE BELGIQUE, 2006 SITE PAR CULOT, 2008)

Avant intervention, le quartier est dépeint comme étant en triste état. Les voiries n'existent pas et la caserne est clôturée par un haut mur d'enceinte qui cache un véritable "no man's land". L'intérieur d'îlot est, en effet, totalement déstructuré avec un vide qui résulte seulement d'une addition de bâtiment de manière désorganisée (Entretien Rouhard, M., réalisé le 23 avril 2015). Or cet îlot, comme nous pouvons le remarquer sur le plan de la ville, a la particularité d'être le plus grand îlot entouré de voirie du centre ville (cf. Figure 22). L'opportunité qu'offre ce morceau de ville délaissé ne peut pas être négligé par la ville. Les potentiels d'une situation privilégiée intramuros et d'un grand espace sont à exploiter.

2.2. STRATEGIE DE RENOUVELLEMENT URBAIN

2.2.1. A l'échelle de la ville

Depuis la fin du XXe siècle, la ville de Mons s'est lancée "dans une double démarche: sauvegarder et embellir son patrimoine historique, tout en laissant la place à l'expression de l'architecture contemporaine", comme le souligne Yves Vasseur, commissaire général de Mons 2015. Dans son schéma de structure adopté le 27 juin 2000, Mons veut s'affirmer en tant que pôle régional et européen en jouant sur "son poids démographique et économique, et sur ses infrastructures culturelles et touristiques"(Ville de Mons, 2000). La volonté est d'exploiter ses atouts culturels qui sont d'une grande richesse puisqu'elle compte plusieurs "monuments" classés au patrimoine mondial de l'UNESCO, tels que le Beffroi, le site minier de Spiennes ou encore la fête du "Doudou", au patrimoine immatériel depuis 2005 (Site officiel de la ville de Mons, s.d.). Ainsi, c'est dans une stratégie de développement de l'attractivité de la ville que Mons entreprend des rénovations et la réalisation de nouvelles infrastructures et obtient le rôle de capitale culturelle wallonne en 2002 et en 2010, celui de capitale européenne de la culture 2015 (Ville de Mons, 2000).

Ces premières ambitions de rayonnement international sont couplées également à des finalités urbanistiques. En effet, les enjeux déterminés par la ville sont multiples. Ils sont définis dans un souci de préoccupation territoriale. Densifier est aujourd'hui un véritable objectif pour les villes, cela permet d'effectuer des économies d'échelle en terme d'occupation du sol, d'équipements, de transports et de gestion d'espaces publics mais également de dynamiser le centre et d'avoir un poids démographique plus important au niveau national et international (CPDT, 2009). Les objectifs du renouvellement urbain de la ville dans le schéma de structure sont clairs: "renforcer la centralité et la mixité des villes et des villages pour lutter contre l'étalement urbain et la dispersion des activités", en augmentant le nombre de logements et d'équipements dans le tissu urbain existant. Ensuite, face à une fragmentation sociale des quartiers, il se veut également être un moyen de retisser les liens entre les quartiers et les habitants en revalorisant les quartiers et en se préoccupant de l'égalité d'accès aux équipements (Ville de Mons, 2000).

2.2.2. A l'échelle de l'îlot

La rénovation urbaine du quartier de l'ancienne caserne Léopold est totalement ancrée dans la politique de développement de la ville. Dès 2000, le schéma de structure de la ville le désigne comme étant un fort potentiel à exploiter en raison de sa situation intramuros. L'îlot est alors affecté de la construction du nouveau Palais de Justice en 1996, réalisé de 2003 à 2007. Il est également envisagé comme emplacement pour des nouveaux équipements et des nouveaux logements. Une réflexion est ensuite amenée concernant la traversée de cet îlot (cf. Figure 22) (Ville de Mons, 2000; Culot, 2009).

E102 CT/ MT/ LT	Compléter l'équipement du centre Outre la construction des extensions du Palais de Justice dans l'îlot des Trois Boudins, se profilent les réalisations et rénovations proposées suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Historium • Centre d'Art Religieux • Ilot Grand Place comme artère culturelle • Rénovation du Théâtre Royal • Aménagement du site des Arbalétriers • Centre des médias dans l'ancien cinéma Galeries • Aménagement du square du Château • Musée d'histoire militaire • Installer le Centre Dramatique Hainuyer dans le centre ou à proximité. La liste n'est pas exhaustive. Tout équipement compatible avec les caractéristiques du centre historique est encouragé à s'y installer.	Intra-Muros	<ul style="list-style-type: none"> • Un certain nombre des projets est éligible aux fonds européens. 	<ul style="list-style-type: none"> • Service de la culture • Service du tourisme • Service des affaires économiques • Service de l'urbanisme • Service des travaux • Service de l'environnement • Gestionnaire de centre urbain
H102 CT/ MT	Augmenter le nombre de logements Dissuader la division en logements étudiants des logements moyens et grands. Création de logements neufs par opérations de rénovation et de construction neuve, réaffectation d'immeubles. En cours ou prévu : <ul style="list-style-type: none"> • Quartier Rachot • Quartier du Béguinage • Siège de la SNCB rue de la Houssière Sites à envisager : <ul style="list-style-type: none"> • Soixante de l'îlot des 3 Boudins • Terrains en dent creuse • Etages inoccupés des commerces Ces mesures s'entendent accompagnées des mesures latérales : disponibilité du stationnement résidentiel, maintien de l'animation, maîtrise de la circulation de transit, équipements de proximité, qualité du cadre de vie.	Intra-Muros	ruine publique. <ul style="list-style-type: none"> • Application des critères du bon aménagement du Schéma de Structure lors des opérations publiques ou privées ; • Application des dispositions du RCU en matière de division et de salubrité des logements ; • Pour les opérations de rénovation et de réhabilitation, recherche de fonds européens (Objectif 1, phasing out) • Aides et primes régionales. 	<ul style="list-style-type: none"> • Service de l'urbanisme, service des travaux, régie foncière
C103 CT/ MT	Création de traversées d'îlots Afin de favoriser les circulations douces, la création de ruelles à l'usage exclusif des piétons et cyclistes est envisagée dans plusieurs cas.	Intra-muros : <ul style="list-style-type: none"> • îlot des Trois Boudins, approx. entre la tour Valenciennaise et la rue des Tuileries ; • îlot ex-Intercom ; • îlot de Bouzanton, entre la place Nervienne et la place des Martyrs (cfr supra). 	<ul style="list-style-type: none"> • À l'occasion d'opérations réalisées par la Ville ou de demandes de permis. 	<ul style="list-style-type: none"> • Service de l'urbanisme • Service des travaux • Régie foncière • Gestionnaire de centre urbain

FIGURE 23 : EXTRAITS DU SCHEMA DE STRUCTURE DE LA VILLE DE MONS (VILLE DE MONS, 2000)

A l'aide d'équipements culturels et d'habitations, Mons entend redonner un second souffle à ce quartier encore en état de friche. Le processus se lance à travers le concours, l'étude et la construction du théâtre du Manège (2002-2006) que l'architecte Pierre Hebbelinck remporte en s'intéressant à l'entièreté du site lors de sa réponse architecturale (Culot, 2009). L'année suivante, la ville profite alors de cette opportunité pour confier la conception du plan masse du quartier au lauréat du concours du Manège, qui s'est déjà approprié le sujet.

2.2.3. Processus de conception

Afin de répondre aux attentes de la ville, Pierre Hebbelinck imagine un système mixte qui regroupe des logements, des commerces, un programme HoReCa et des places de stationnement. Un programme complémentaire de place publique, utile aux cours de Justice et qui vient mettre en valeur la tour valenciennaise, est aussi créé. Par ailleurs, une problématique se dessine avec un si grand îlot : celui-ci n'est pas perméable. Une des réflexions alors menées s'est portée par rapport au réaménagement de ce site en essayant de créer de nouveaux chemins pour le rendre traversant. Une première considération a été faite quant à la rue valenciennaise qui se situe juste en face de la tour

du même nom. En effet, cette rue est prolongée sous le boulevard par un passage souterrain piéton qui permet aux gens qui habitent en extramuros de rejoindre le centre ville. D'autres utilisateurs sont également pris en compte tels que les personnes voulant se rendre à l'hôpital ou les élèves étudiant aux ursulines de l'autre côté du boulevard. Tous ces individus arrivant au pied du mur d'enceinte se retrouvent alors contraint de faire le tour d'un côté ou de l'autre. En faisant commencer l'axe traversant au pied de la tour valenciennoise, l'idée est alors de développer une place imaginée le long d'un axe conduisant à l'ancienne école des Beaux-arts qui devait changer d'affectation. (Entretien Rouhard, M., réalisé le 23 avril 2015; Entretien Hebbelinck, P., réalisé le 20 avril 2015).



FIGURE 24 : PLAN MASSE DU QUARTIER DE L'ANCIENNE CASERNE LEOPOLD (HEBBELINCK, 2003)

La proposition prend la forme de trois entités dessinées en îlots : les logements, le Palais de justice et le théâtre. L'espace public et l'axe traversant se dessinent en diabolo et raccordent ainsi deux places : l'une qui profite à l'équipement théâtral et l'autre à la valorisation de la tour. La réflexion porte également sur le quartier général du ministère de la défense en anticipant sur une futur désertion de la caserne militaire. La proposition est d'en faire des mairies de quartier, du social, et une activité économique au milieu d'un jardin public. Cependant, les intentions de l'architecte ne se cantonnent

pas à l'îlot. En effet, une affection personnelle pour les bâtiments qui servent de point de passage le pousse à prendre en considération l'ancienne école des beaux arts, l'ancienne caserne des pompiers et le manège de Sury pour créer des chemins à travers ces bâtiments (Entretien Rouhard, M., réalisé le 23 avril 2015; Entretien Hebbelinck, P., réalisé le 20 avril 2015).

Cette proposition de réaménagement urbain validée par la ville est prévue pour s'étaler sur sept à neuf ans afin d'assurer un délais réaliste sans retirer la cohérence de l'opération.

3. ETAT ACTUEL

Douze ans après la réalisation de ce plan masse directeur, nous pouvons faire un état des lieux sur ce qui a été réalisé. Les différents éléments qui composent le site sont présentés en annexe (cf. Annexe VII).

Force est de constater, en observant le plan masse, que l'opération de requalification urbaine telle que l'avait imaginée Pierre Hebbelinck a été respectée. Un nombre important d'infrastructures caractérisent à présent le quartier comme le présente le guide d'architecture moderne et contemporaine de Mons. Les éléments significatifs sont:

- 1 - La Tour valenciennoise,
- 2 - Le théâtre, Le Manège
- 3 - Arsonic
- 4 - Le 106
- 5 - Le Mundaneum
- 6 - Le Manège de Sury
- 7 - La Maison Folie
- 8 - Le Palais de Justice
- 9 - Corps de ville : l'immeuble à appartement

D'anciens bâtiments sont également toujours présents:

- 10 - Caserne
- 11 - Ministère des Finances

Nous pouvons affirmer que le plan masse directeur défini par Pierre Hebbelinck en 2003 a été respecté lors de la réalisation de ce renouvellement urbain. Seul la caserne militaire qui est encore occupée par le ministère de la défense n'a pas été investie selon les plans.

La ville s'est ainsi pleinement appropriée ce projet qu'elle cherche à valoriser en proposant une dénomination de "kilomètre culturel" et plusieurs visites guidées. Un tel respect du projet initial et une telle constance ne sont possible que lorsque la ville, les politiques et les financements suivent. La motivation supplémentaire de Mons 2015 ainsi que son investigation du quartier sont également à prendre en compte. C'est pour cette raison que nous allons étudier par la suite les influences et les relations entre la gouvernance du projet urbain et celui de Mons 2015.

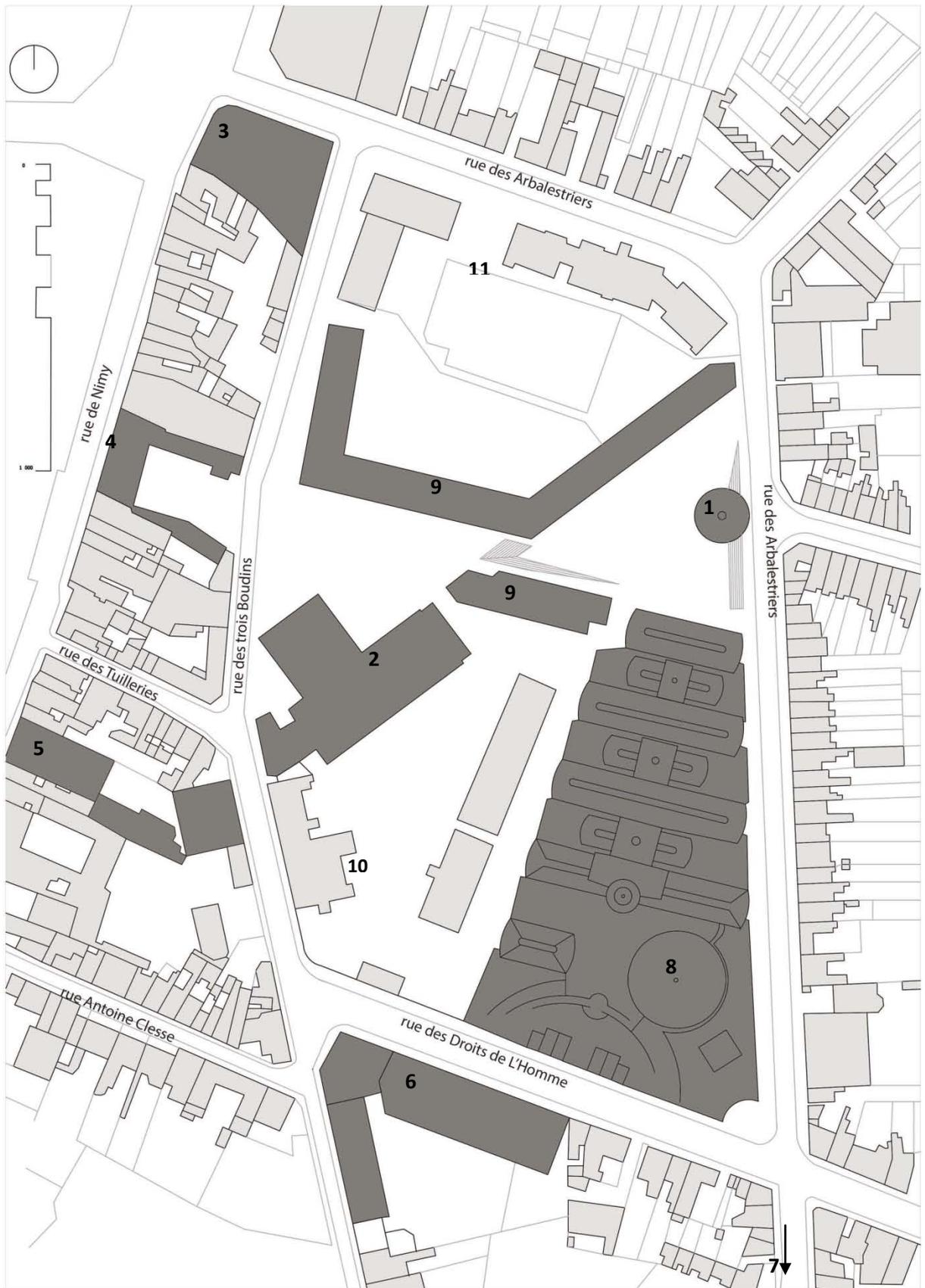


FIGURE 25 :PLAN DU QUARTIER DE L'ANCIENNE CASERNE LEOPOLD. SOURCE: D'APRES HEBBELINCK, P, (2002) ET MATADOR, (2011).

4. GOUVERNANCE

Le développement de la ville et Mons 2015 ne sont pas indépendants, cependant, il est bon de noter qu'il n'existe pas de relation de causalité non plus. Deux organisations de ce type à l'échelle d'une ville sont indiscutablement liées. En effet, bien que la personnalité des acteurs politiques peut fortement influencer, aucune autre ville de Wallonie que Mons s'est autant développée et a vu naître de nouvelles infrastructures lors de ces dix dernières années. Avoir un objectif sur son rayonnement culturel puis une échéance est un point qui d'emblée est étroitement attaché au développement de Mons. Néanmoins, la relation entre les deux parties est loin d'être aussi simple. C'est pour cette raison, que nous tâcherons d'explicitier la chronologie du renouvellement de la ville d'une part et de l'événement Mons 2015 d'autre part.

Le projet Mons capitale européenne de la culture 2015 a été porté par le bourgmestre de la ville Elio di Rupo et ficelé par le comité Mons 2015. D'un point de vue chronologique, le 14 avril 2003, le Conseil communal de la ville de Mons décide de déposer la candidature de Mons comme Capitale de la culture 2015. En 2005, la communauté française s'accorde à constituer un organisme destiné à l'organisation de l'événement. La Fondation Mons 2015 voit ainsi le jour par acte de notariat le 23 mars 2006. Sa mission est de participer à la réalisation des manifestations de Mons, capitale européenne de la culture. Les préparatifs sont ainsi lancés avant de prendre une tournure officielle après la désignation de Mons comme ville lauréate le 18 novembre 2010 (Conseil d'administration de la Fondation Mons 2015, 2014).

L'obtention des différents fonds européen et leur échéance sont ainsi à l'origine de la concordance d'emploi du temps entre la réalisation des chantiers tels que le 106, Arsonic ou encore le Mundaneum et l'événement Mons 2015. La chronologie des deux organisations a également une autre ressemblance puisque le lancement se fait la même année avec la décision de candidater et l'élaboration du plan de masse. Si les financements et les choix des chantiers ont pu être influencer par l'objectif de devenir capital européenne de la culture, la ville ainsi que la communauté française sont à l'origine des réalisations. Celles-ci auraient eu alors de toute façon eu lieu avec ou sans événement.

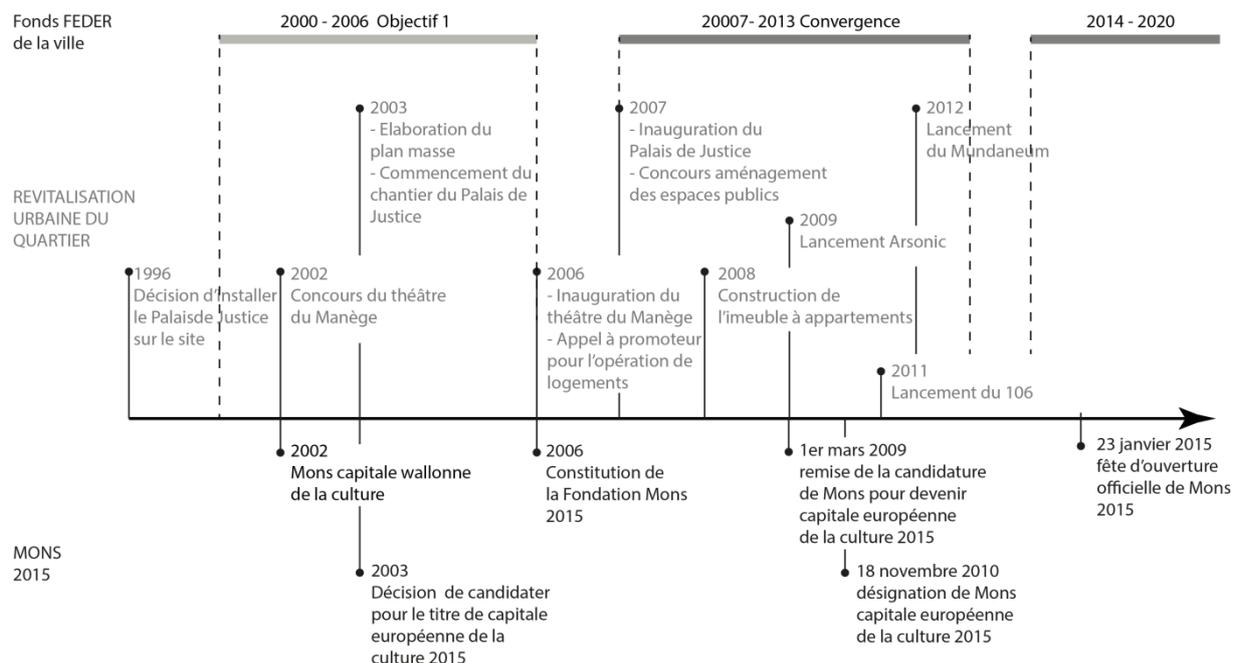


FIGURE 26 : CHRONOLOGIE REVITALISATION/MONS 2015

5. RESULTATS D'EXPERIENCE

5.1. MISE EN PRATIQUE DU PROTOCOLE

5.1.1. Public cible

Concernant le travail mené, dix-sept personnes ont été interrogées dans la période du 2 au 28 avril 2015, selon le protocole décrit précédemment (cf. II.3. Protocole). La variation des profils des professionnels et des habitants sollicités, permet de recueillir une multitude de point de vue.

Nous avons donc réalisé des entretiens avec deux personnes de la ville : la responsable du service d'urbanisme, Michèle Rouhart, et un historien-archiviste, Corentin Rousman, de la ville de Mons. Leurs expériences dans l'histoire de la cité et plus spécifiquement du quartier ont constitué un bel apport aux informations recueillies en amont. De plus, leur connaissance des opérations de régénération urbaine et de la stratégie de la ville en terme de développement ont été très enrichissantes.

Nous avons également sollicité deux personnes de la Fondation Mons 2015 : le commissaire Yves Vasseur et un administrateur Jean-François Derenty. Ces échanges ont approfondi nos informations concernant l'intervention de Mons 2015 et nous ont éclairés sur la relation qu'entretenait l'événement avec le renouvellement urbain du quartier.

D'autres protagonistes intervenants dans le quartier à travers le manège, ont été interrogés. Il s'agit Daniel Cordova, directeur artistique du Manège, en étroite collaboration avec la Fondation Mons 2015 pour la réalisation de la programmation dans le cadre de l'événement. Il a semblé intéressant de recueillir son témoignage étant donné son statut à la fois d'acteur mais aussi d'"habitant" du quartier. L'autre personnalité est celle de Pierre Hebbelinck, architecte du manège et du scénario urbain définissant la transformation du quartier de l'ancienne caserne Léopold. Ce professionnel nous a paru être un individu clé dans notre objectif de recherche car il se trouve à la genèse de la reconversion du site.

Les architectes Matador des immeubles à appartements "Corps de ville" ont également pu enrichir la pluralité des points de vue grâce à leur conférence "Nom sans raison(s)", réalisée à Liège le 11 mai 2015 spécialement sur ce projet, suivie d'un échange informel. Les polémiques et réactions suscitées par ce bâtiment a rendu très instructif cet apport. Il permet en effet d'avoir une réelle comparaison du point de vue des concepteurs avec le point de vue des riverains et des utilisateurs.

Les tableaux suivants présentent l'ensemble des personnes interrogées pour mener à bien l'étude de ce cas.

Code	Sexe	Personnalité	Profession
V1	F	Michèle Rouhart	Directrice du service d'urbanisme
V2	M	Corentin Rousman	Historien - Archiviste

TABLEAU 10 : LISTE DU PERSONNELS DE LA VILLE PARTICIPANTS A L'ETUDE

Code	Sexe	Personnalité	Profession
VB1	M	Daniel Cordava	Directeur artistique du Manège
Vex3	M	Pierre Hebbelinck	Architecte du Manège et du scénario urbain

TABLEAU 11 : LISTE DES ACTEURS INTERVENANTS AVEC LA VILLE DANS LA TRANSFORMATION DU QUARTIER

Code	Sexe	Personnalité	Profession
F1	M	Yves Vasseur	Commissaire de la Fondation Mons 2015 - Directeur du Manège
F2	M	Jean-François Derenty	Administrateur de la Fondation Mons 2015 - "greeteur" de la ville de Mons

TABLEAU 12 : LISTE DES MEMBRES DE LA FONDATION MONS 2015 PARTICIPANTS A L'ETUDE

Les tableaux suivants présentent l'ensemble des habitants du quartier interrogés pour réaliser notre expérience.

Code	Age	Sexe	Profession	Nb d'année dans le quartier	Rue de l'habitation
H1	60 ans	F	Conseillère sociale - retraitée	3 ans	Rue des arbalestriers
H2	60 ans	F	- retraitée	5 ans	Rue des arbalestriers
H3	58 et 50 ans	Couple	Traducteur - professeur de yoga	30 ans	Rue des arbalestriers
H4	65 ans	M	Professeur - retraité	30 ans	Rue des trois boudins
H5	59 ans	M	Chercheur mycologie - retraité	30 ans	Rue Antoine Clesse
H6	50 ans	M	Ingénieur commercial	10 ans	Rue Antoine Clesse
H7	65 ans	M	- retraité	35 ans	Rue Antoine Clesse
H8	62 ans	F	Réceptionniste musée - retraité	62 ans	Rue Antoine Clesse

H9	+/- 60ans	F	Directrice administrative marchés public - retraitée actuel guide de l'office du tourisme	1 an	Appartements I love Mons
-----------	-----------	---	--	------	-----------------------------

TABLEAU 13 : LISTE DES HABITANTS PARTICIPANTS A L'ETUDE

Code	Age	Sexe	Profession	Nb d'année dans le quartier	Rue de l'habitation
A1	+/- 60 ans	M	Professeur - retraitée	1 ans	Appartements I love Mons
A2	+/- 60 ans	F	Conseillère communale	28 ans	Rue Antoine Clesse

TABLEAU 14 : LISTE DES AMBASSADEURS PARTICIPANTS A L'ETUDE

Onze habitants du quartier âgés de 50 à 65 ans et vivant dans le quartier depuis 1 à 60 ans ont été investigués, de même que deux personnes faisant partie de la Fondation Mons 2015, deux personnes de la ville de Mons et trois acteurs de la transformation du quartier (cf .Tableau 15). Sur l'ensemble des participants, seize cartes mentales ont été réalisées sur le mois d'avril 2015 (cf. Annexe VIII). La durée de l'entretien a variée de 30 min à 1h30.

FABRIQUE DE L'ESPACE

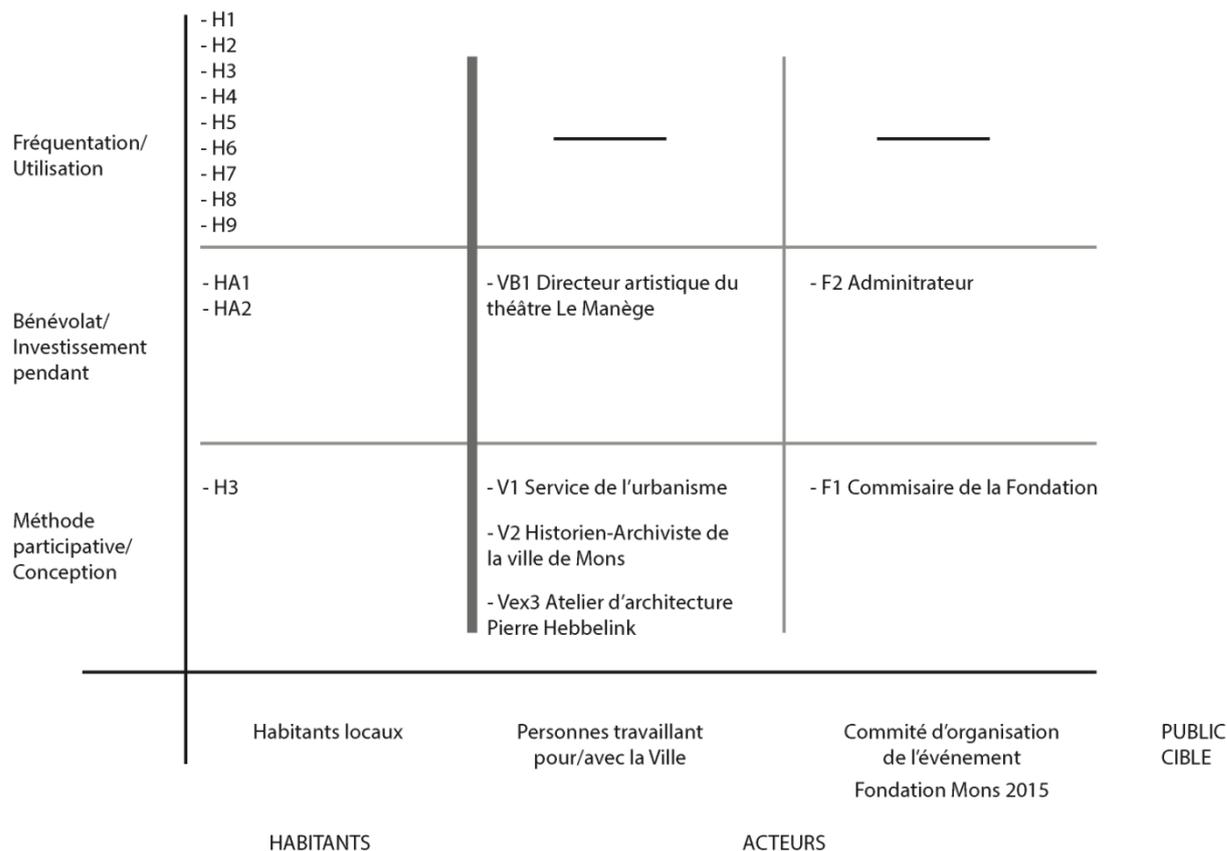


TABLEAU 15 : CLASSEMENT DES PERSONNES INTERROGÉES A MONS DANS LA GRILLE DU PUBLIC CIBLE

5.1.2. Prise de contact

Les entretiens avec le personnel de la ville, la Fondation ainsi que les différents acteurs du site, ont été convenus à travers une correspondance par mail et plusieurs appels téléphoniques.

Les habitants du quartier ont été contactés grâce aux pages blanches belges. Les contacts obtenus grâce au site web dans la rue des Trois Boudins, rue des Droits de l'Homme, rue des Tuileries et rue Antoine Clesse ont abouti à trois rendez-vous (cf. Figure 25). Le reste des rencontres s'est réalisé à travers du porte à porte et des contacts des précédentes personnes interrogées. Concernant les ambassadeurs, grâce à l'obtention des contacts par la coordinatrice du réseau ambassadeurs de la Fondation Mons 2015, un rendez-vous a été convenu par échange de mail.

Nous resterons néanmoins prudent, la petite taille de l'échantillon et la forte proportion de personnes âgées autour de 60 ans, ne nous permettent pas d'affirmer avoir obtenu une image collective complète et exhaustive du quartier.

5.2. INTEGRATION COGNITIVE

L'évaluation de l'intégration cognitive s'effectue grâce à la méthode des cartes cognitives. Ce sont les productions graphiques et les commentaires effectués en parallèle qui sont analysés dans cette partie.

5.2.1. Description

Les cartes peuvent être regroupées en différentes catégories comme nous pouvons le remarquer en annexe (cf. Annexe VIII). Au total, six types de cartes se distinguent :

- une liste sous forme de texte. Ce format a été réalisé par 4 profils différents H9, H1, A1 et A2.
- la reproduction d'un bâtiment en particulier pour H4 et H7.
- les alentours proches dessinés par les habitants H2 et H8.
- un plan à l'échelle du quartier. H3, H6 et V1 l'ont réalisé de cette manière.
- un schéma par F1 et V2.
- un recul à l'échelle de la ville par V3 et C1.

Ainsi aucune conclusion concernant le type de représentation ne peut être effectuée. Immanquablement, il faut se montrer prudent quant à l'interprétation de la réalisation graphique. En effet, chaque travail récolté est caractéristique d'une représentation individuelle et dépend de cette façon de la personnalité, l'expérience et la sensibilité de la personne. C'est pourquoi, le discours est aussi pris en considération lors de l'analyse.

5.2.2. Synthèse

Les différents folk-concepts dessinés sur la carte mentale ou qui ressortent du discours lors de la consigne "Représenter ce qui vous marque et ce qui vous a marqué dans le quartier et en expliquer les raisons " sont comptés comme le montre l'annexe IX. A partir de ce dénombrement, trois cartes de synthèse sont réalisées (cf. Annexe X). L'intégration cognitive du quartier par les habitants est représentée avec et sans ambassadeurs, puis une synthèse reprenant les cartes des autorités est réalisée. Les résultats de ces synthèses sont présentés ci-dessous.

HABITANTS/AMBASSADEURS :



FIGURE 27 : SYNTHÈSE - CARTE MENTALE DES HABITANTS

Il est alors indéniable que le temps influence l'appropriation de la part des habitants. Le Manège représentant le lancement de cette régénération urbaine, celui-ci a plus eu le temps de marquer les esprits en comparaison à la place public ou encore Arsonic, toujours en travaux au moment des l'entretiens.

Après l'obtention de la carte, il est possible de remarquer la forte démarcation du Manège grâce à son nombre d'apparition lors de l'exercice. Viennent ensuite au même rang, l'habitation personnelle, le Palais de Justice, le 106 ainsi que l'événement Mons 2015.

Ceci peut s'expliquer par l'ancienneté de construction. Le Manège se trouvant à l'origine de la transformation du quartier, les habitants ont plus eu le temps de se l'approprier.

A l'inverse, la place publique n'est évoquée qu'une seule fois. Ceci peut signifier une non-appropriation de la part des habitants.

En effet, la place vient seulement d'être terminée au moment des interviews. Certaines personnes n'ont alors pas encore eu le temps de l'utiliser. Ce fait a été révélé lors du parcours commenté "Je ne suis jamais venu me promener par ici" (H6, entretien, le 15 avril 2015).



FIGURE 28 : SYNTHÈSE - CARTE MENTALE SANS LES AMBASSADEURS

Un autre point qu'il est bon de remarquer, est que les habitants sont marqués par leur vie de tous les jours. En effet, la carte est remplie de services allant du transport (bus, parking, autoroute, etc.) jusqu'aux commerces de proximité (Delhaize, boulangerie, pharmacie, marchand de vin, etc.) et restauration.

Cette observation peut s'expliquer par la tendance de l'habitant à se soucier de son confort et de ces habitudes. Ce sont ainsi ces éléments qui constituent des points de repères importants.

Lorsque sont soustraites les cartes réalisées par les deux ambassadeurs, nous pouvons remarquer qu'il y a un changement dans l'ordre de classement de vin selon le nombre d'apparition.

Ainsi, la maison est l'élément le plus dessiné et cité. Vient ensuite un classement très similaire au premier cité précédemment. Le résultat de la comparaison de ces deux cartes montre que la personne lambda place son

habitations comme élément primordial dans son environnement alors que celles qui s'investissent dans l'événement mettront plus en avant les infrastructures utilisées par Mons 2015.

Concernant ces bâtiments culturels, remarquons ces derniers sont cités en plus grand nombre par les ambassadeurs jusqu'à sortir même du quartier. De cette façon, le Musée du Doudou, les Abattoirs, le Carré des Arts, le Musée du Design et l'Artothèque sont des éléments qui marquent les bénévoles, bien qu'ils ne soient pas dans le périmètre étudié.

ACTEURS DU RENOUELEMENT URBAIN :

Le Manège, le Palais de Justice, la Fondation Mons 2015, la Tour valenciennoise et l'ancienne caserne militaire arrivent en tête sur cette nouvelle carte.



FIGURE 29 : SYNTHÈSE - CARTE DES ACTEURS

Un point qu'il est important de souligner est l'importance que représente l'aspect historique dans le quartier pour les acteurs du renouvellement urbain. Les désignations des bâtiments par leur ancienne affectation sont nombreuses. Ainsi, l'ancienne caserne des pompiers prime sur Arsonic, le 106 reste aussi l'académie des Beaux-arts et le Palais de Justice rappelle le hall d'exposition. Lorsque le quartier de manière général est évoqué, les souvenirs de l'ancienne caserne et de son mur d'enceinte ressortent.

Cet élément révèle de manière très significative que l'appropriation prend du temps même pour les autorités. Les nouvelles fonctions ou infrastructures n'effacent ainsi pas instantanément le passé. Cela révèle également leur volonté de conserver une trace de l'histoire du quartier dans sa transformation.

Fort est de constater que les nombreuses représentations du 106 sont accompagnées de multiples détails. Le passage créé est un point auquel les autorités sont fort attachées. La création d'une partie accessible au public est également un élément qui a été souligné. Enfin, une riche connaissance concernant l'occupation passé du 106 en tant que riche propriété, échevinat des finances et académie des Beaux-arts est à noter. Cette focalisation sur le 106 peut s'expliquer car il s'agit du lieu de travail de la plupart d'entre eux.

En comparant la vision des autorités à celle des habitants du quartier, nous pouvons identifier plusieurs différences :

- les professionnels donnent à l'historique du site une place de première importance alors qu'il s'agit de l'habitat personnel pour les résidents du quartier
- si nous observons plus en détail les bâtiments du quartier, les professionnels sont particulièrement attachés à tour valenciennoise. Celle-ci se trouve en effet, au rang des éléments les plus abordés sur l'ensemble des acteurs alors qu'elle reste plus en retrait dans le classement des habitants du quartier.

Cette observation peut s'expliquer par la non affectation de la Tour. Effectivement, celle-ci malgré sa restauration récente n'accueille aucune fonction. Ce constat affirme qu'il existe un rapprochement entre l'appropriation et l'usage d'un lieu grâce à sa fonctionnalité.

Certains points communs existent toutefois:

- le passage du 106 est aussi bien intégré du côté des acteurs que des utilisateurs. Etant une réelle volonté lors de la réflexion sur transformation urbaine du quartier, la convergence de l'intégration mentale des deux parti est importante. Cet aménagement se dessine alors comme un potentiel succès en terme d'appropriation.
- au même titre que la "maison" pour les habitants du quartier, le 106 est un lieu de vie des professionnels. Il prend de ce fait plus de poids dans la connaissance du quartier.

Conclusion :

Cet exercice met en avant une tendance des personnes à considérer leur lieu de vie en premier. Une rapide observation des cartes individuelles le confirment. En effet, deux cartes ont représenté les alentours proches de l'habitat (H2 et H8) et deux personnes de la fondation ont mis en avant leur lieu de travail. F1 l'a fait de manière inconscience en donnant des proportions plus importante au 106 et en détaillant plus le bâtiment. F2 quand à lui a focalisé sa carte sur l'établissement et son historique uniquement.

Nous pouvons ainsi l'affirmer : l'appropriation commence par l'habitation et l'entourage. Elle s'étend ensuite aux usages quotidiens.

A l'inverse, nous pouvons remarquer que lorsqu'il n'y a pas d'usage, l'appropriation se révèle beaucoup plus difficile. Les exemples du Mundaneum, d'Arsonic et de la place publique en raison des travaux en est l'illustration. De la même façon, la Tour Valenciennoise n'ayant pas de fonction propre est moins dessinée sur les cartes mentales des habitants.

LIMITES:

Il est difficile de rendre compte du degré d'intégration de la part des habitants concernant chaque élément du plan. En effet, bien que certaines personnes fournissent un nombre de détails plus importants qui traduisent une plus forte appropriation, celle-ci est gommée lors de la synthèse. Ces différences bien que qu'elles aient été notées, n'ont malheureusement pas pu être exploitées.

5.3. EVALUATION SUBJECTIVE ET FREQUENTATION DES TRANSFORMATIONS

La construction de nouveaux bâtiments suscite toujours des réactions de la part des riverains aux alentours. C'est pourquoi, afin d'évaluer l'appropriation de la population par rapport aux nombreuses sorties de terre qu'a vu naître le quartier, nous avons tâché de faire ressortir l'évaluation subjective de chaque habitant à travers cet exercice.

Ainsi, chaque personne après avoir réalisé sa carte mentale du quartier se retrouve confrontée au plan du quartier qui est présent en annexe II. Dans cette partie, les différents éléments représentatifs de la transformation du quartier sont ainsi passés en revue afin d'analyser les opinions et visions des habitants et d'y comparer celles des concepteurs.

5.3.1. Tour Valenciennoise

Deux constats indiscutables ressortent des entretiens avec les riverains.

H1	H2	H3	H4	H5	H6	H7	H8	H9	A1	A2	V1	V2	VB1	F1	F2	Vex3
/	/	Vert et rouge	/	/	vert	Vert et rouge	vert	vert	/	vert	vert	/	/	/		

TABLEAU 16 : SYNTHESE DE L'ATELIER CALQUE _ TOUR VALENCIENNOISE

Sept personnes s'accordent ainsi sur le fait que la tour est une transformation bien réalisée. Les gradins au dernier étage sont un aménagement bien pensé qui donne une vue agréable sur la ville. Cependant quelques étonnements se font sentir quant aux décisions concernant la rénovation. En effet, certaines pièces techniques telles que les sanitaires ou encore le compteur électrique n'ont pas été installées. Ainsi, l'utilisation de la tour demande un branchement et la location de latrines, ce qui implique des dépenses non négligeables. A cette critique s'ajoute le regret de ne pas exploiter ce bâtiment.

"Tour valenciennoise vert et rouge, bien restaurée mais ça ne sert à rien. Je pense qu'on est les seuls à l'avoir utilisée dans les trois dernières années alors que ça a coûté je sais pas...1 million d'euros pour la restaurer. Ca ne sert jamais. Un des problèmes est qu'il y a l'électricité mais il n'y a pas de compteur donc si tu veux l'électricité la dedans, il faut faire le branchement. Donc pour un week-end ça coûte mille euros. Nan, sinon c'est super, ça a été bien aménagé, il y a un espèce de gradin là au dessus [...], tu peux t'asseoir, prendre le soleil, c'est un endroit sympa mais on y a jamais accès." (H3, entretien, le 2 avril 2015)

"C'est dommage, il y a moyen de faire des expositions ou des choses comme ça." (H7, entretien, le 23 avril 2015)

Il faudra cependant attendre quelques années avant de voir l'affectation de la tour valenciennoise. Effectivement, il est indiqué par la Régie des Bâtiments que le plan circulaire de la tour ainsi que ses murs de près de quatre mètres d'épaisseur contraignent fortement l'affectation et l'équipement de celle-ci (Régie des Bâtiments, s.d.). D'autre part, comme le souligne la directrice du service d'urbanisme de la ville de Mons, la ville a dû faire des choix en terme de réhabilitation. La tour valenciennoise n'a pas fait partie des programmes sélectionnés. Il faudra attendre l'obtention d'autres subventions pour envisager un projet (M. Rouhart, entretien, le 23 avril 2015).

5.3.2. Manège

H1	H2	H3	H4	H5	H6	H7	H8	H9	A1	A2	V1	V2	VB1	F2	F1	Vex3
vert	Vert et rouge	Vert et rouge	Vert	vert	Vert	Vert	Rouge	Rouge	vert	rouge	vert	vert	Vert	vert		

TABLEAU 17 : SYNTHÈSE DE L'ATELIER CALQUE _ THEATRE DU MANÈGE

L'avis par rapport au théâtre du Manège a été marqué comme positif par sept habitants sur les onze interrogés. La fonction et l'accessibilité sont des éléments qui séduisent. Le Manège est ainsi décrit comme "intéressant, culturel et accessible à tous", "très bien réussi" et surtout "bien intégré dans le reste du quartier". Surtout, en comparaison avec la situation initiale de l'îlot, il est incontestablement une amélioration du quartier. La personne interviewée H7 ne manque pas de souligner le changement et l'amélioration "Ici, on a cassé le mur. Ici, on a mis le béton et le verre. Quand je sortais de la maison avant c'était ça, un mur de prison. Maintenant, c'est en verre." (H7, entretien, le 23 avril 2015).



FIGURE 30 : : VUE DE L'ANCIENNE CASERNE (CHOQUIER, 2000)



FIGURE 31 : VUE DU MANÈGE_2006 (CHOQUIER, 2006)

Esthétiquement, beaucoup d'importance est accordée à la conservation du bâtiment existant :

"C'était le bâtiment dont on voit encore une partie si vous vous mettez là. Ça, ça a été réutilisé. Tout ça on l'a gardé" (H7, entretien, le 23 avril 2015).

Cependant, les avis divergent concernant l'intervention architecturale. Nous allons retrouver:

chez une personne une remise en question des matériaux:

"Ces carreaux je n'aime pas, c'est design mais je ne vois pas pourquoi, je ne vois pas d'harmonie. [...] Par rapport au fonctionnement intérieur, je ne vois pas l'utilité spéciale.

Peut être de nuit, mais on ne l'utilise pas comme salon ou pour faire quelque chose. Si on a quelque chose dans les carreaux, on peut mettre quelque chose qui correspond, alors c'est intéressant mais là...bof" (H2, entretien, le 2 avril 2015),

chez deux autres habitants, la finition:

"C'était une réflexion qu'on avait, c'est que c'est dommage de laisser le béton brut comme ça, il y a moyen de teinter le béton, donc pourquoi on le laisse comme ça à l'état brut. Ça fait des façades grises et uniformes alors qu'il y a plein de maisons où on a remis des couleurs" (H7, entretien, le 23 avril 2015),

"Dans ce que je trouve moins bien réussi, c'est la façade intérieure du porte-à-faux qu'on a un peu négligée quand on a réalisé le manège. On a davantage soigné la façade à rue. Mais moi je la vois tous les jours. Je me dis, ils auraient pu donner un peu plus de soins, j'aurais préféré." (H9, entretien, le 27 avril 2015)

chez une autre personne, l'éclairage:

"Le Manège ça ne nous emballe pas non plus. Surtout la nuit quand ils l'allument parce que ce sont tous des néons. S'il y a bien un éclairage qui est horrible, ce sont les néons." (H3, entretien, le 2 avril 2015).

Trois habitants soulignent également un programme trop "pointu". Il est alors difficile de trouver facilement quelques choses qui donne envie de sortir. D'autant plus que le nombre d'événements leur semblent limités.

"ça attire du monde quand même? Non. Mais là aussi, ce genre de truc, c'est hyper subventionné. Ils font des pièces tellement pointues....et puis si on regarde le programme de l'année dernière, c'était déjà la programmation de Mons 2015, tout le deuxième semestre était peut être occupé seulement une semaine! C'était pas fort occupé mais après avec 2015, ils ont fait un effort. Faut dire que c'est très subventionné comme truc. En général, il y a toujours un copain ou l'autre qui vous dit "tiens j'ai reçu des places pour le Manège si ça te tente." Ou alors ce sont des tarifs préférentiels. Donc si on fait 3 séances sur l'année ça ne revient pas très cher. Alors je prend le programme et je regarde, parce que moi j'aime bien la danse alors je me dis que je vais quand même aller voir un spectacle et puis je gratte, je gratte. péniblement, je trouve trois spectacles et sur les trois, y'en a un qui me plait. C'est décevant" (H3, entretien, le 2 avril 2015)

La programmation semble quelque peu entacher la fréquentation du Manège. En effet, la moitié des habitants interrogés disent profiter du théâtre comme le montre le tableau ci dessous.

H1	H2	H3	H4	H5	H6	H7	H8	H9	A1	A2
x	/	/	/	x	/	/	/	x	x	x

TABLEAU 18: FREQUENTATION DU THEATRE DU MANEGE

Même si certains trouvent quelques petites choses à redire, les gens du quartier sont dans l'ensemble satisfaits du Manège. L'engouement n'est cependant pas au même niveau que celui des professionnels qui le considèrent comme clé dans la transformation du quartier.

5.3.3. Arsonic

H1	H2	H3	H4	H5	H6	H7	H8	H9	A1	A2	V1	V2	VB1	F2	F1	Vex3
/	/	Vert et rouge et "?"	/	/	/	Vert	Vert et rouge	/	vert	vert	vert	vert	Vert et rouge	vert		

TABLEAU 19 : SYNTHESE DE L'ATELIER CALQUE _ ARSONIC

C'est ici l'absence d'avis de la part des habitants par rapport aux personnes de la ville, qu'il est important de noter. Ces derniers sont très attachés au projet comme nous avons pu le remarquer lors des interviews :

" J'attends beaucoup et j'y mets de l'affect d'Arsonic puisque d'abord, nous n'avons pas de salle dédiée à la musique." (V2, entretien, le 15 avril 2015)

Les ambassadeurs grâce à leur rôle de bénévoles sont aussi enthousiasmés par la fonction du bâtiment. Alors qu'à l'inverse, les riverains n'ont que des opinions esthétiques à exprimer puisqu'il n'était pas encore accessible.

Avec ce bâtiment se manifeste l'importance de l'intégration et de la communication aux citoyens pour leur assurer une meilleure appropriation. En effet, ces derniers sont très peu informés par rapport aux ambassadeurs.

5.3.4. Mundaneum

H1	H2	H3	H4	H5	H6	H7	H8	H9	A1	A2	V1	V2	VB1	F2	F1	Vex3
/	/	Vert et "?"	/	/	/	Vert	Vert	/	/	/	vert	rouge	/	neutre		

TABLEAU 20 : SYNTHESE DE L'ATELIER CALQUE _ MUNDANEUM

L'absence d'avis est encore une fois l'élément qui est important. En effet, avec les travaux, les gens n'ont plus accès au bâtiment. Nous pouvons alors émettre l'hypothèse qu'ils ne l'évoquent pas parce qu'ils ne le connaissent pas, l'oubli ou alors ne savent pas se prononcer avant de voir les bâtiments finis. Le Mundaneum est autrement une grande fierté pour abriter des documents historiques aussi bien pour les habitants que pour les concepteurs lorsqu'il est cité.

5.3.5. 106

H1	H2	H3	H4	H5	H6	H7	H8	H9	A1	A2	V1	V2	VB1	F2	F3	Vex3
/	vert	Vert	vert	vert	/	Vert	Vert	/	vert	vert	vert	/	/	vert		

TABLEAU 21 : SYNTHESE DE L'ATELIER CALQUE 106

Ce bâtiment est par excellence celui qui fait l'unanimité. D'un point de vue aussi bien esthétique que fonctionnel, tous les interrogés l'indiquent comme positif excepté ceux qui ne l'ont pas mentionné.

Encore une fois, beaucoup d'importance est accordée à la conservation du bâtiment existant et la rénovation de celui-ci. En effet, le bâtiment est décrit comme étant dans "un état catastrophique". Il a ainsi bien été restauré tout en respectant l'architecture d'origine du bâtiment.

" ça a été très bien restauré du point de vue des façades. Ils ont bien fait de restaurer par ce que c'était l'ancienne école des beaux arts mais qui tombait en ruine. [...] Et j'ai visité le bâtiment, c'est bien fait. Respectueux dans l'architecture." (H7, entretien, le 23 avril 2015)

Les gens accordent également de l'importance à l'ancienne fonction du bâtiment. L'ajout d'une nouvelle aile avec une cafétéria, la cour et surtout le passage pour rejoindre la rue de Nimy sont des transformations particulièrement appréciées. Trois personnes ont évoqué lors de l'entretien leur utilisation du passage du 106.

" Ma femme utilisait avant la rue des Tuileries pour aller au Delhaize par exemple. Et maintenant elle utilise le passage du 106, c'est plus agréable." (H7, entretien, le 23 avril 2015)

Là encore, les avis convergent avec les concepteurs sur les mêmes points. Les élus attachent une importance particulière à ce passage en raison de son enjeux et de l'énergie qu'ils ont mis pour respecter le plan masse de Pierre Hebelinck :

"Ce qui m'a marqué, et c'est parce qu'on s'est battu pour ça. C'est la pénétration qui relie avec la rue de Nimy. C'est un accès important vers le centre, on est à 5 min de la grande place." (F1, entretien, le 23 avril 2015)

Rappelons par ailleurs les résultats de la carte cognitive qui place le 106 en première position chez les professionnels. Le passage est quant à lui dessiné trois fois, ce qui montrent leur fort intérêt pour cet aménagement.

Une légère différence est cependant à noter concernant les intentions pour l'aile moderne du bâtiment et la perception des habitants. Les personnes de la Fondation insistent sur la partie ouverte à la collectivité comme l'indique le commissaire :

"L'idée c'était d'avoir un endroit où l'on puisse se donner rendez-vous, au bar, tout le monde peut prendre un café et ça fonctionne pas mal. Il y a plein de gens et de réunions, formelles ou informelles qui se font. [...] Tout ce qui est là est accessible s'il y a un objectif culturel, social, ect.. Il y a des gens qui demandent de faire des réunions à 10 parce qu'il n'ont pas d'endroit;" (F1, entretien, le 23 avril 2015)

Il existe cependant un manque de communication sur ce point car les habitants ne sont pas au courant de l'accès libre de ce nouveau bâtiment. Il est dommage de ne pas exploiter plus amplement le succès de cet établissement étant donné l'opinion positif qu'il suscite.

5.3.6. Manège de Sury

H1	H2	H3	H4	H5	H6	H7	H8	H9	A1	A2	V1	V2	VB1	F1	F2	Vex3
/	/	Vert et "?"	Vert et rouge	vert	Vert et rouge	Vert et rouge	vert	/	vert	vert	vert	vert	Vert et rouge	neutre		

FIGURE 32: SYNTHÈSE DE L'ATELIER CALQUE _ MANÈGE DE SURY

Le constat est le même qu'avec la Tour valenciennoise. Les gens sont d'accord sur le fait qu'il s'agisse d'une belle rénovation. Notons toutefois, que l'avis émis ne porte que sur l'esthétique extérieure du bâtiment. En effet, l'édifice n'avait pas encore ouvert ses portes en avril 2015.

"ça c'est pas mal fait mais je ne sais plus à quoi ça sert. Il y a des travaux mais ..." (H4, entretien, le 15 avril 2015)

" Ce qui est magnifique c'est ce bâtiment ci qui a été restauré, ils ont conservé toute la charpente. Ils ont bien restauré toute la façade" (H6, entretien, le 15 avril 2015)

Néanmoins, des avis négatifs apparaissent concernant la partie moderne ajoutée. Pour quatre interviewés, il s'agit ici d'une question esthétique doublée de regrets car leur préférence était pour le petit square qui était à cet emplacement.

"Vous voyez cette partie moderne n'est pas du tout intégrée, c'est froid, il n'y a pas grand-chose avant il y avait un petit jardin avec un arbre, il aurait du laisser." (H4, entretien, le 15 avril 2015)

Pour le dernier habitant ayant émis une réserve, ce qui fait perdre la force du bâtiment est la maison de maître "coincée" dans le projet. La propriétaire n'a pas voulu vendre son immeuble à appartement.

"Il y a une maison, la propriétaire n'a pas voulu vendre sa maison pour faire des kots, donc ça coupe et c'est dommage. C'est une verrue. (H7, entretien, le 23 avril 2015)

La conclusion est claire: les habitants apprécient le fait que les anciens bâtiments soient rénovés. Néanmoins, une intervention moderne ne doit pas aller à l'encontre et supprimer une qualité du contexte environnement, autrement elle a de forte chance d'être mal reçue.

5.3.7. Palais de Justice

H1	H2	H3	H4	H5	H6	H7	H8	H9	A1	A2	V1	V2	F(V)1	F2	F3	C
/	Vert et rouge	vert	Vert et rouge	vert	vert	vert	Vert	/	vert	vert	Vert et rouge	/	rouge	neutre		

TABLEAU 22 : SYNTHÈSE DE L'ATELIER CALQUE _ PALAIS DE JUSTICE

Le Palais de Justice est un autre bâtiment qui rencontre du succès. Les cartes mentales l'ont montré en tête dans les représentations et à en juger évaluation affective, neuf habitants sur onze l'ont repéré en vert. Par rapport à la fonctionnalité du bâtiment, l'architecture est jugée agréable pour ses espaces et son acoustique. L'intérieur est d'ailleurs la partie la plus appréciée.

" quand on rentre là dedans, on ne se sent pas oppressé, c'est chaleureux. Le grand hall est agréable, on se sent bien. Ils font régulièrement des expositions d'ailleurs, moi j'aime bien." (H3, entretien, le 2 avril 2015)

"Le Palais de Justice, je l'aime bien, l'acoustique est super" (H6, entretien, le 23 avril 2015)

"c'est dans la tour, il a fait un système de miroirs en haut qui prennent la lumière pour l'amener. Ca fait un puit de lumière. Ca c'est super bien, c'est une bonne idée." (H7, entretien, le 15 avril 2015)

Les critiques se concentrent ainsi sur l'extérieur du bâtiment qui se dégrade alors qu'il n'a qu'une dizaine d'année.

" le palais de justice est une grosse masse, qui ne donne pas la sensation qu'un être vivant est dedans." (H7, entretien, le 2 avril 2015)

" Ils ont choisi du bois en décoration sur les murs et ça s'abîme déjà. Je trouve ça un peu moche" (H7, entretien, le 23 avril 2015)

L'affection particulière pour ce bâtiment s'explique par son libre accès. En effet, nous l'avons remarquer, il s'agit de l'intérieur du bâtiment qui est apprécié. La libre circulation, l'organisation d'exposition et l'âge de construction du bâtiment explique sa bonne appropriation de la part des habitants.

5.3.8. Immeuble à appartements

H1	H2	H3	H4	H5	H6	H7	H8	H9	A1	A2	V1	V2	F(V)1	F2	F3	C
/	rouge	rouge	neutre	rouge	/	/	Vert et rouge	Vert	/	vert	rouge	vert	/	rouge		

TABLEAU 23 : SYNTHÈSE DE L'ATELIER CALQUE _ IMMEUBLE A APPARTEMENTS

Ce bâtiment est incontestablement critiqué par les riverains pour des raisons esthétiques. Remarquons que seuls les habitants de cet immeuble l'ont repéré en vert. En effet, pour la majorité un rejet se ressent :

"Alors ça c'est rouge sur toute la ligne" (H3, entretien, le 2 avril 2015)

"Le surnom ici c'est sarcophage" (H7, entretien, le 23 avril 2015)

Ces derniers argumentent sur plusieurs points esthétiques telle que la couleur sombre de la brique qui donne une impression de renfermement.

"Ils ont été le peindre en brun très très foncé, c'est un peu dommage cette lourdeur du bâtiment. Le bâtiment est très très grand. Ils ont planté des arbres aussi qui vont pousser mais ça reste très très grand." (H2, entretien, le 2 avril 2015)

" je ne suis pas trop d'accord avec les matériaux utilisés, ça assombri très fort, c'est un peu sinistre" (H4, entretien, le 15 avril 2015)

Un habitant évoque également la cour intérieure aménagée. Il déplore l'impossibilité pour les enfants d'y jouer en raison de l'aménagement.

" Je trouve dommage l'intérieur de l'ilot. Ce sont des touffes d'herbe qui sont très moches l'hivers parce que ça se fanent et comme explication j'ai eu "et bien comme ça les enfants ils ne jouent pas au football" c'est pour empêcher que les enfants s'amusent parce que c'est un belle espace, ça dérangerait. C'est enfant non admis. " (H7, entretien, le 23 avril 2015)

En ce qui concerne l'avis des concepteurs, avoir des nouvelles habitations sur le site est fondamental. Deux habitants H2, H4 et H7 les rejoignent sur cette position en étant conscience de la nécessité des logements d'un point de vue urbanistique. H2 et H7 ont surtout beaucoup d'attente par rapport aux nouveaux habitants et à la vie de quartier que cela va générer.

Un dernier acteur intervient néanmoins dans la réalisation de cet immeuble à appartements. Il s'agit effectivement du promoteur immobilier flamand HIMMOS. Or les prix élevés fixés entre 125 000€ et 550 000€ pour les studios jusqu'aux 3 chambres, impliquent ainsi un certain nombre de placements immobiliers et des propriétaires de catégorie socio-professionnelle aisée (Trevi, sd.). Les propriétaires sont ainsi des sexagénaires d'un niveau de vie élevé comme cela a été rapporté en entretien :

" On a fait la même démarche que beaucoup de montois, disons de la même génération que moi et du même milieu social dont je suis issu. C'est même assez comique, puisqu'on se connaissait presque déjà tous et on a tous à peu près le même âge. J'ai la 60ème." (A2, entretien, le 27 avril 2015)

La révision à la baisse de la surface des logements et la consécration du bâtiment clé à des logements étudiants tend à diversifier les nouveaux habitants, néanmoins, on est bien loin du désir de la ville et des riverains de voir des jeunes familles afin de redonner de la vie au quartier. Une personne de la ville met d'ailleurs en garde contre la gentrification que peut créer une régénération de quartier à ce type d'habitations :

"parce que pour moi tout ça, ça reste fort élitiste. On est vraiment dans de l'élite des bobos. On va retrouver là dedans tous les bobo et les maisons autour on peut être sûr qu'elles vont augmenter au niveau du prix. C'est peut être le seul quartier où ça va augmenter." (V2, entretien, le 23 avril 2015)

5.3.9. Espace public

H1	H2	H3	H4	H5	H6	H7	H8	H9	A1	A2	V1	V2	F(V)1	F2	F3	C
/	/	/	/	/	/	rouge	/	vert	Vert et rouge	/	neutre	vert	vert	/		

TABLEAU 24 : SYNTHÈSE DE L'ATELIER CALQUE _ ESPACE PUBLIC

En phase de finitions, puis terminée pendant la période de la réalisation des entretiens. La place publique gagne peu à peu en fréquentation si nous nous fions aux témoignages.

" Moi je vois aussi pendant la période scolaire des gens qui traverse et ça, ça fait plaisir puisque on a des écoles ici, de l'autre côté du boulevard, celle des ursulines et donc voilà on sort, on prend le passage souterrain, on arrive ici tout de suite." (H9, entretien, le 27 avril 2015).

"et ce qui est sympa maintenant, c'est que pour aller à l'hôpital, je passe par ici pour rejoindre le boulevard intérieur donc je ne sais pas si vous l'avez déjà empruntée, elle n'a pas encore de nom " (A2, entretien, le 27 avril 2015).

Cependant, n'oublions pas le principal. En effet, le résultat est identique à celui des cartes mentales: la place est peu repérée sur le plan. Une seule personne parmi les habitants a expliqué qu'elle passait par la place lorsqu'elle se rendait à l'hôpital, autrement la plupart la découvre pour la première fois lors du parcours commenté. Le personnel de la ville en a ainsi conscience : malgré la forte attente placée dans cet espace public, celui-ci mettra du temps à prendre forme.

" Là, j'ai vu aussi qu'on pouvait manger, puisqu'ils ont sorti une petite terrasse. Normalement, le lieu qui est construit ici devrait être une brasserie. Il y aura des cafés... on va commencer à occuper l'espace donc j'en attend beaucoup. Quelque part c'est l'espace public qui permet qu'on se l'approprie et qui permet cette jonction. Les gens, à mon avis, n'ont pas encore bien pris l'habitude. Il faudra encore attendre deux trois ans à mon avis." (V1, entretien, le 15 avril 2015).

Toutefois, la place fait déjà l'objet de critiques. Deux personnes la trouvent inappropriée pour les enfants. Le revêtement constitué de pavés sur la tranche est impropre aux rollers, trottinettes et autres, etc.. et les escaliers peuvent se révéler dangereux pour les vélos.

La vision des acteurs de la transformation urbaine est toute autre. Tous s'accordent sur la réussite de la perspective recherchée par Pierre Hebbelinck dans son plan de masse. Des points de vue sont ainsi créés sur la tour Valenciennoise dans un sens et sur le 106 dans l'autre. Cet aspect n'a pas encore été relevé par les habitants.

5.3.10. Comparaison quartier avant/apres

Il est indéniable de remarquer la satisfaction des habitants vis à vis de chaque bâtiment qui fait l'objet de rénovation. Il en est d'ailleurs de même à l'échelle du quartier, la population a bien conscience du changement et l'apprécie. De nombreuses comparaisons entre le quartier avant et actuel sont effectuées pendant les entretiens, témoignant ainsi de leur contentement.

Les bâtiments pour la plupart délabrés ont été réinvestis :

"En tout cas c'est une transformation assez positive, d'une part soit ça a réhabilité des bâtiments qui n'étaient pas utilisés soit on a créé de nouveaux qui ont des utilités qui sont propres, bon qui auraient par fois pu être mieux fait mais bon." (H3, entretien, le 2 avril 2015).

"Globalement je suis très content des changements dans le quartier. Depuis qu'on est arrivé ça a beaucoup été transformé. Au début, on a eu un petit peu peur mais bon, ça c'est très bien transformé" (H6, entretien, le 15 avril 2015).

L'ouverture du quartier et l'apport d'une vie de quartier sont soulignés :

"Je trouve que même la construction des appartements, ça a contribué à la vie du quartier qui était un peu ... bon c'est jamais réjouissant d'avoir dans son entourage une caserne avec des murs d'enceinte. Ça fait un peu prison. Donc c'est beaucoup plus agréable d'avoir des gens qui y habitent, qui y vivent. [...] Il y avait un mur qu'ils ont enlevé. Je trouve que c'est aéré, ça apporte beaucoup d'espace. Avant c'était tout clos avec une petite ruelle et le mur de l'armée au niveau du théâtre, des appartements et du 106. Maintenant ça donne de l'espace." (H7, entretien, le 23 avril 2015).

" L'intérieur de l'îlot était quand même un des plus grands sites inoccupés de la ville. bah il était en friche, il y avait toutes sortes de choses qui traînaient. [...] Donc oui, je suis contente d'être dans ce lieu qui est en constante transformation, évolution." (H9, entretien, le 27 avril 2015).

Cependant, pour en arriver là, un nombre conséquent de travaux doit être réalisé. Ils sont d'ailleurs évoqués par la plupart des citoyens pour leur durée :

" J'ai été entouré de chantier, ça fait de ça 10-15 ans." (H7, entretien, le 23 avril 2015).

" Ça prend du temps. Ça fait déjà pas mal de temps que c'est en chantier." (H4, entretien, le 15 avril 2015).

Ce qu'il est intéressant de remarquer, est que seules trois personnes ont émis quelques critiques concernant les chantiers subis. Autrement l'état d'esprit semble être assez compréhensif et peut être résumé en une citation :

" Il n'y a pas grand-chose qui me dérange, les travaux quand faut les faire, faut les faire, si on veut un beau théâtre, il faut bien faire des travaux." (H1, entretien, le 2 avril 2015).

Un bémol est cependant à noter malgré la bonne acceptation des travaux par les citoyens. En effet, ils rendent impossible l'utilisation des lieux comme cela à parfois été souligné lors des échanges. Nous l'avons vu, cette situation empêche l'appropriation de nombreux aménagements.

" Bon ici je n'ai jamais mis les pieds parce que c'était toujours en chantier, donc si ils mettent des commerces, espaces verts, restaurants ça peut être un endroit où on peut aller mais pour l'instant..." (H4, entretien, le 15 avril 2015).

Ceci fait d'ailleurs râler les acteurs de la transformation :

" Je pense qu'une fois les travaux, et d'ailleurs, ça m'énerve un tout petit peu parce que les finitions sont d'une lenteur assez désespérante. Un jour il y a des énormes bulldozers qui prennent juste deux briques, le lendemain, il y a un camion qui emmène une des deux briques. Un jour ça va être fini, quand les arbres auront poussé un peu, les gens viendront profiter de tout ça." (F1, entretien, le 23 avril 2015).

En conclusion, nous pouvons affirmer que les habitants sont de manière général très satisfaits de la transformation du quartier qui a été réalisée. Les descriptions de l'état de déshérence du quartier montrent bien leur volonté de montrer l'amélioration indiscutable du cadre de vie. Cette satisfaction semble avoir même fait accepter la réalisation presque continue de travaux autour de leur habitations depuis environ quinze ans.

Nous retiendrons ainsi pour les régénérations urbaines, une aspiration des habitants à la conservation de l'ancien par la rénovation. Cet argument est souvent ressorti lors de l'évaluation des bâtiments. Fort est de constater également que la population locale possède une meilleure appréciation des infrastructures qui sont en place depuis longtemps.

Les nouveaux bâtiments ne sont pas fréquentés par des habitants d'après les entretiens réalisés. Ce phénomène peut être expliqué par la présence de travaux ou une "programmation pointue". Le plus souvent, il en résulte alors une moins bonne appropriation traduit par des avis superficiels sur l'esthétique extérieurs lors de l'évaluation des infrastructures.

A l'inverse, les professionnels accordent une grande importance aux nouvelles infrastructures qui sont moins connues des habitants, excepté des ambassadeurs. Ces bénévoles se sont effectivement plus appropriés les nouveaux équipements. Ce point nous montre ainsi l'importance de communiquer et d'investir au maximum la population afin d'améliorer leur connaissance et leur appropriation.

5.4. APPORT DE MONS 2015 SUR L'APPROPRIATION

5.3.1. Kilomètre culturel

Comme nous l'avons vu précédemment, la nouvelle appellation du quartier "kilomètre culturel" est une opportunité marketing saisie par la Fondation Mons 2015 dans le but de mettre sous projecteur et valoriser le quartier de l'ancienne caserne en proposant une visite guidée à l'office du tourisme. Il englobe toutes les constructions entre la rue de Nimy et la rue d'Avré.

Un premier constat est toutefois à faire : le terme de kilomètre culturel est très peu utilisé de la part des habitants. Seul H3 et H9 le mentionne alors qu'à contrario, les membres de la Fondation F1 et F2 l'utilisent de manière naturelle. H9 s'est approprié le terme en tant que guide et H3 suite à l'élaboration de son projet pour Mons 2015.

Cette communication semble donc peu jouer dans l'appropriation de la part des habitants. Elle est par ailleurs critiquée par rapport à la définition de son périmètre. En effet, les contours du périmètre incluant ou non les habitations semblent avoir été placés de façon arbitraire. V2 s'interroge sur la non intégration d'autres équipements culturels tels que le BAM, les abattoirs, le musée du Doudou, etc.. Il n'existe pas de valeur ajoutée aux infrastructures rassemblées par périmètre. Les activités culturelles se déroulent à l'intérieur mais il n'y a aucun investissement particulier dans le quartier comme le souligne V2.

" Mons 2015 parle d'un km culturel mais ne fait rien de culturel dans le quartier, elle a juste des infrastructures dans lesquelles bien sur, il y a des activités culturelles mais ça devrait être "les infrastructures dans un km culturel" pas le km culturel parce que ce n'est pas au roi du matelas qu'il y a forcément une intervention. Il y en a d'ailleurs une autre d'intervention mais on a plutôt l'impression que c'est une publicité, soit...Il y a pleins d'œuvres d'art en ce moment dans Mons qui ne se sont pas limitées au km culturel. [...] Le tour proposé, c'est vraiment montrer les infrastructures de Mons 2015 et pas la participation des citoyens."

Ce type d'intervention semble plus tourné pour un public extérieur plutôt que pour les riverains qui n'ont pour le moment pas encore intégré ce nom de quartier. De nombreuses visites guidées du quartier, orientées sur l'architecture moderne, sont organisées pour les visiteurs de la capitale culturelle. Cette aspect contraste avec l'utilisation spontanée de la part des membres de la Fondation et souligne le décalage entre la volonté des acteurs et l'appropriation des habitants du quartier.

En conclusion, nous soulignerons l'aspect commercial de cette appellation. Un questionnement concernant cette zone à mettre en avant plutôt qu'une autre peut d'ailleurs être soulevé.

5.3.2. Une vision différente de la ville

H1 fait remarquer un point important : grâce à l'événement, les habitants découvrent la ville autrement. Les touristes et les visites guidées organisées leur fait poser leur regard sur des détails oubliés ou inconnus.

" Oui disons que tout est mis en œuvre pour voir la ville différemment et ça c'est chouette. Et bien parce que moi je passe dans les rues, tout ça. Et avec ceci, on remarque des groupes qui sont arrêtés et c'est vrai qu'il y a des très belles fenêtres, etc..." (H1, entretien, le 2 avril 2015).

En ce sens, la visite du "kilomètre culturel" organisée dans le cadre de Mons 2015 semble une bonne idée pour éveiller la curiosité des habitants sur l'évolution de leur quartier. Cependant, excepté H9 qui effectue ces visites en tant que guides, aucune personne n'a mentionné avoir fait cette visite. Peut-être qu'une invitation gratuite ou à prix réduit serait à envisager afin d'inciter les gens à découvrir leur quartier et à favoriser leur appropriation de celui-ci.

Par ailleurs, nous pouvons noter que l'affluence entraînée par la manifestation fait prendre conscience que Mons est aussi une ville culturelle que les gens viennent visiter.

" et quand je vois le nombre de personne ici à Mons avec leur appareil photo, alors que je n'ai pas connu Mons touristique. Ça parle Anglais, espagnol, portugais, ça parle toutes les langues, je me dis whaou! Et il y a des rues aussi parfois où il n'y a jamais personnes d'habitude mais là, il y a des gens qui sortent de partout! ça ramène quand même du monde cette histoire, c'était une belle opportunité et on est très content." (H6, entretien, le 15 avril 2015).

" Je suis émerveillée de voir le nombre de personne qui viennent pour découvrir Mons, il y a beaucoup de flamands, beaucoup de gens de la région qui viennent boire un verre et qui ne reconnaissent pas Mons." (H9, entretien, le 15 avril 2015).

"Toutes les demi heures, il y a un groupe qui passe : 30 personnes parlant néerlandais, anglais ou d'autres langues alors qu'avant Mons c'était le "trou", même à Bruxelles, je n'ai jamais connu autant d'activités." (A1, entretien, le 28 avril 2015).

Cette fréquentation accrue grâce à l'événementiel ainsi que la mise en lumière du quartier génère de cette façon une certaine fierté détectable dans les entretiens :

" De tout façon, on est content pour la ville, elle s'embellie, ça fait venir des gens" (H3, entretien, le 2 avril 2015).

" Les gens dans le quartier me disent : "tu as de la chance maintenant ta maison elle est dans un beau quartier." J'apprécie beaucoup." (H7, entretien, le 23 avril 2015).

5.3.3. Imaginaire collectif

Certains bâtiments sont associés à l'événement dans l'imaginaire collectif. La concordance des agendas rend difficile la distinction de la part des habitants. Bien que ce hasard est une bonne chose puisqu'il a permis d'accroître l'offre culturelle, les retards de certains projets entachent la perception des habitants sur l'organisation de l'événement.

	106	Arsonic	Mundaneum	Manège de Sury
Intervention de Mons 2015	H3, H4, H7, H8, H9, A1, A2, F1, F2	H3, H5, H7, H8, H9, A2, F1, F2	H4, H6, H9	A1, H2, H3, H5, F2
Total	9	8	3	5

Arsonic, le 106 et le Manège de Sury sont les plus souvent associés à Mons 2015 qu'il s'agisse de la réalisation ou de l'accélération du chantier. Nous pouvons le remarquer, les membres de la

Fondations affirment l'événement comme étant un élément majeur pour les projets du 106 et de Arsonic. Ainsi, avec leur ouverture tardive, Arsonic et le Manège de Sury provoque quelques regrets.

"il y a beaucoup de chantiers dans Mons, c'est pas terminé. Ils auraient du avoir terminé pour l'ouverture de Mons 2015." (H8, entretien, le 23 avril 2015).

Un reproche est également fait concernant la communication. Le programme des activités est facilement accessible via les bornes disposées un peu partout dans la ville, mais concernant l'organisation pré-événementiel, quelques habitants estiment qu'elle a été faite dans le plus grand secret.

"Bon en fait, ils ont mal fait ce truc là. Tout Mons 2015 s'est fait dans le plus grand secret. Le dossier de candidature, n'a jamais été publié,... pas de concertation, personne au courant et jusqu'en 2012 personne ne savait rien, même des personnes qui travaillaient pour la ville donc qui à terme devaient être concernées, n'étaient pas au courant." (H3, entretien, le 2 avril 2015).

"On leur (commerçants) promettait plein de trucs mais ils devaient d'abord payer et puis seulement après on leur dit ce qu'il y a comme animations. [...] Il devait y avoir une intervention Mons 2015 mais on ne sait pas trop ce que c'est, on n'est pas trop au courant." (H6, entretien, le 15 avril 2015).

5.3.4. Un investissement du quartier limité aux infrastructures

Une question est ensuite posée afin de connaître l'investigation du quartier par Mons 2015 et ce que les personnes en retiennent. Il s'est avéré que mis à part les bâtiments cités précédemment, peu d'éléments du quartier sont évoqués.

" Non, sinon Mons 2015 n'aura pas apporté grand-chose au quartier. Tout ceci aura été fait de manière indépendante. De toute façon, je ne vois pas beaucoup d'animations. Alors peut-être qu'au mois de juin..." (H4, entretien, le 15 avril 2015).

Même pour les membres de la Fondation, le constat est catégorique : il n'y a pas eu d'investissement particulier organisé dans le quartier. Le 106 avec son inauguration et la cérémonie d'ouverture est citée par les deux organisateurs, les bénévoles A1 et A2 ainsi qu'un habitants du quartier.

Lors de l'évocation de Mons 2015, les gens s'attardent à des événements qui se sont déroulés ailleurs que dans le quartier. Le BAM est ainsi évoqué et marque les gens par les technologies employées pour l'exposition Van Gogh. Arne Quinze et l'écroulement de sa sculpture a marqué également les esprits, et bien d'autres aménagements encore si l'on ajoute la liste donnée par les ambassadeurs.

5.3.5. Fréquentation des infrastructures culturelles

Grâce à la manifestation de Mons 2015, trois interviewés dont deux ambassadeurs déclarent sortir de manière plus fréquente. Ces derniers restent cependant une minorité car l'autre partie des habitants reproche une programmation "trop pointue" qui les freine dans leur volonté de profiter des manifestations.

"On a essayé d'aller au Manège mais bon, la programmation est un peu pointue. Déjà le programme, on ne comprend pas. On lit mais on ne sait pas quel spectacle on va voir parce

qu'il ne parle que de concept parce qu'ils se veulent le moins concrets possible parce que ça serait trop banal. Et pourtant on a tous les deux fait des études supérieures. [...] Le fait est quand on lit la description on se demande c'est quoi, du théâtre? de la danse?" (H3, entretien, le 15 avril 2015).

"Ici, il y a le théâtre. On n'y va pas de manière systématique. On n'est pas abonné parce qu'on trouve qu'on en a pas forcément pour son argent." (H6, entretien, le 15 avril 2015).

" Il y a une vision de l'artistique et encore une vision assez élitiste de l'artistique que les montois reprochent évidemment." (A1, entretien, le 28 avril 2015).

Ce reproche surtout adressé au théâtre du Manège est aussi un point que les gens redoutent pour la nouvelle salle de musique Arsonic. Le principal concerné de cette critique de programmation, évoque une prise en compte de ce décalage avec le public auquel il tente de remédier tout en nous donnant l'explication de son positionnement :

" Il y avait avant rue des arbalétriers des représentations avec 40 places ou quelque chose comme ça. Le manège lui est de 200 places avec des spectacles qui se jouent jusqu'à 10 fois. Les montois sont donc passés de rien à beaucoup. Et ils passent de quelque chose très approximatif à quelque chose de très affirmé artistiquement. J'ai fait une programmation qui renforce celle là évidemment ici au Manège parce qu'il y avait beaucoup de moyen. Mais aujourd'hui, on essaye d'effacer ce malentendu avec les montois en faisant des manifestations en dehors." (VB, entretien, le 16 avril 2015).

5.3.6. Participation citoyenne dans le quartier

Nous l'avons évoqué plus haut, l'investissement du quartier par l'événement est très faible en dehors des infrastructures. Néanmoins, en prélude de l'année 2015, la fondation a lancé un appel à projets afin d'investir les citoyens. H3 soutenu par la plupart des habitants du quartier ont ainsi imaginé un concept "d'art à la fenêtre" qui consiste à créer un parcours d'exposition de peintures, sculptures, dessins et autres mais en utilisant comme support uniquement les fenêtres des habitations. Le projet est réalisé une fois à l'initiative des habitants du quartier pour ne finalement pas être retenu parmi les vingt projets sélectionnés par Mons 2015 sur les cinq cent. Une profonde déception est alors ressentie par les riverains suite à ce refus, ce qui va stopper la bonne dynamique du projet. Une personne de la ville déplore l'abandon de ce projet :

" (H3) lui avait vraiment lancé un km culturel, je lui avais prêté ma maison pour pouvoir afficher des œuvres d'art et là je trouvais qu'on parlait vraiment d'un km culturel parce qu'il a pris la géographie et il est venu mettre des œuvres d'art à ces endroits là." (V2, entretien, le 23 avril 2015).

Le succès de cette manifestation est à souligner car si trois personnes l'ont évoqué dont une de la ville, plusieurs maisons ont gardé les œuvres encore aujourd'hui à leurs fenêtres.

"C'est (H3) qui était la cheville ouvrière de cette organisation là et tous les gens qui se sont investis étaient vraiment contents. Moi ça devait durer 15 jours la manifestation, alors j'ai commencé à enlever mais je me suis dit que c'était quand même un travail d'artiste et que c'était dommage de l'enlever. J'avais une réticence à la jeter et la même artiste à fait aussi un travail chez une autre dame au bout et elle aussi l'a gardée." (H7, entretien, le 23 avril 2015).

Un autre cas de participation citoyenne est aussi à noter dans le quartier pour le bâtiment Arsonic. En effet, une volonté du directeur Jean Paul Decie est d'ouvrir en dehors des heures de spectacles le bâtiment afin de faire profiter les gens de la chapelle du silence. La ville ayant refusé faute de moyens pour financer un gardiennage, les ambassadeurs se sont organisés pour ouvrir le bâtiment. Les deux ambassadeurs rencontrés A1 et A2 participent à ce bénévolat.

" Donc ce sont les citoyens qui gèrent ce lieu où les gens pourront venir se recueillir et ça s'est fait sur le tas, on n'y avait même pas pensé et c'est un monsieur qui a dit parmi le groupe "et bien nous on est ambassadeur, donc on est disponible bénévolement donc on peut si vous voulez assurer le gardiennage de l'endroit" (F2, entretien, le 15 avril 2015).

Pour conclure sur les apports de Mons, capitale européenne de la culture 2015, à l'appropriation de la population du quartier, nous pouvons affirmer que ces derniers sont mitigés à l'heure actuelle.

De manière positive d'abord, Mons 2015 a été l'accélérateur de la rénovation de certains bâtiments. Sans pouvoir lui attribuer l'entièreté de la transformation urbaine du quartier, cet événement a toutefois le mérite d'être dans l'esprit des gens comme acteurs sur quelques infrastructures. Or la mise en valeur du patrimoine et la conservation des anciens édifices, perçues de manière très positive par des riverains, vont totalement dans le sens d'une appropriation comme nous l'avons vu dans la première partie (cf. 3.2.1. Identité). La mise en valeur du patrimoine maintient et rassemble autour d'une mémoire et d'une identité (Veschambre, 2005a).

La fierté est un autre aspect développé grâce cette manifestation. L'affluence de touristes et la mise en valeur du quartier rénové impressionnent ses habitants.

Le bénévolat semble lui aussi avoir été bénéfique puisque leur appropriation est ressortie plus développée au niveau du vécu des événements et de la fréquentation des infrastructures culturelles. La proposition spontanée de ces personnes pour assurer l'ouverture d'Arsonic montrent également leur meilleure appropriation à travers leur investissement. Nous restons néanmoins prudent face à cette conclusion en raison du peu d'ambassadeurs interrogés. Deux personnes peuvent en effet donner un aperçu mais en aucun cas être considérées comme représentatives de la réalité générale.

Cependant beaucoup d'aspects n'ont pas été exploités au service du quartier. Concernant la notion d'usage et de fréquentation, l'apport de l'événementiel s'avère être très limité dans ce cas-ci, en raison des travaux qui perdurent et des programmations jugées "trop pointues". Sans usage, la notion d'attachement évoquée dans l'état de l'art se révèle aussi difficile à atteindre car il n'existe aucun vécu individuel, ni collectif.

La conception participative est également quelque chose qui n'a pas pris avec les riverains. A l'heure actuelle, il n'y a pas eu de travail avec les habitants pour redynamiser culturellement le quartier, en dehors des bâtiments. Suite au projet avorté de "l'art à la fenêtre", la motivation semble avoir quitté les gens du quartier.

Les travaux étant terminés et Mons 2015 durant encore jusqu'à la fin de l'année, les possibilités afin d'assurer une meilleure appropriation de la part des habitants sont multiples.

5.5. CRITERES DE QUALITE DE VIE DES HABITANTS

Durant la totalité de l'entretien, les attentes des habitants se sont dessinées peu à peu et affirmées lors de la question portant sur les qualités et les défauts des lieux. Plusieurs critères recoupsés dans plusieurs discours sont ressortis, il semble alors intéressant de les présenter à travers une représentation unique de la perception de la communauté.

5.5.1. Proximité

Un des premiers critères qui recoupe l'entièreté des interviews est la notion de proximité. En effet, quelques soient les sujets abordés, la proximité pour les habitants est d'une grande importance et détermine un bon cadre de vie.

Services, centre ville, nature et transports sont les principaux sujets abordés en terme de proximité. Chaque catégorie est ainsi approfondie et illustrée dans les paragraphes qui suivent.

COMMERCES/SERVICES

Alimentaire

La présence d'une grande surface à proximité directe du site joue un grand rôle. Tous les habitants déclarent y aller pour effectuer quelques courses. H6 le décrit même comme étant son "garde-manger". Boulangerie, boucherie, magasin de vin viennent ensuite compléter l'offre des magasins de bouche. Cependant, comme le fait remarquer H4, le nombre d'établissements diminue. Pour ce qui est des magasins autres qu'alimentaires, il faut aller ailleurs.

"Il n'y a quasiment plus de commerces, avant il y avait trois boucheries, maintenant il n'y en a plus. Il y avait deux ou trois boulangeries-pâtisseries, il n'y en a plus qu'une. Tout le commerce est plutôt de l'autre côté de la ville. [...] Maintenant la rue de Nimy c'est fini, il n'y a quasiment plus rien. " (H4, entretien, le 27 avril 2015).

H1 et H6 se font ensuite un plaisir de décrire quelques adresses de restaurants dans la rue de Nimy où ils ont l'habitude de s'y rendre.

Culturel

L'offre grâce au nombre d'infrastructures culturelles est aussi bien évidemment soulignée par quelques habitants comme le Manège, la Maison Folie ou le cinéma.

"Ce que j'aime bien aussi, c'est la proximité des lieux culturels parce que ça pour moi c'est important. J'aime bien aller au théâtre et maintenant que j'ai un abonnement, bah voilà en vieillissant je pourrais continuer à aller au théâtre. " (H9, entretien, le 27 avril 2015).

Viennent également s'ajouter la proximité des écoles, universités et clubs de sports, ce qui donne un confort de vie non négligeable.

Santé

Trois personnes attachent de l'importance à avoir l'hôpital à proximité. La pharmacie est même dessinée sur une carte mentale.

De même que pour les services, la citation de H1 "Quartier à proximité de tout ce dont j'ai besoin." résume une accessibilité facilitée par la proximité pour toutes les choses nécessaires au quotidien.

CENTRE VILLE

La proximité avec le centre ville est appréciée par les personnes interrogées.

"L'endroit ici se trouve à 8 min à pied de la grande place," (H9, entretien, le 27 avril 2015).

Il s'agit par ailleurs d'une volonté phare des acteurs de la transformations urbaine d'assurer un lien direct entre le centre ville et le quartier en créant le porche du 106 et le "passage des rumeurs" entre la rue de Nimy et le site.

NATURE

Un grand regret exprimé par les gens du quartier est l'absence d'espaces verts à proximité. Ainsi, H3, H4, H5, H6, V2, F2 en font part.

"Moi ce que je regrette c'est qu'il n'y ait pas plus de vert dans le quartier" (H3, entretien, le 2 avril 2015).

Plusieurs déplorent la suppression des espaces qui existaient avant dans le quartier. Un square et un arbre ont de cette façon été enlevés pour réaliser le manège de Sury, de même que le parc privé du gouverneur transformé en parking.

TRANSPORT

Transport en commun

Un effort au niveau des transports de la ville a été fait. Il est remarqué par les habitants et très emprunté. Les bus intramuros qui parcourent la ceinture et le centre ville sont évoqués par cinq personnes lors des interviews. La gratuité et les arrêts très proches du site, rue de Nimy, rendent ce moyen de transport très populaire et très pratique.

La gare qui se situe à 10 min est aussi un critère énoncé par trois habitants.

Transport individuel

L'autoroute à proximité est un grand avantage selon deux personnes.

Grâce à cette proximité, tous les habitants se déplacent à pied. Deux habitants témoignent même ne pas posséder de véhicule.

"Donc on a cherché dans Mons pour les écoles, pour le solfège pour le sport et puis pour les courses. Et puis on détestait aller chercher le pain en voiture. Alors qu'ici dès qu'on manque de pain, on sort, voilà...." (H6, entretien, le 15 avril 2015).

" En plus c'est un quartier ou on se plait très bien parce qu'on a tout sur place, on a pas besoin de la voiture. Il y a tout ce qu'il faut sur place et c'est vraiment un plus. " (H7, entretien, le 23 avril 2015).

Une représentation synthétique a ainsi pu être élaborée à partir de cette analyse :

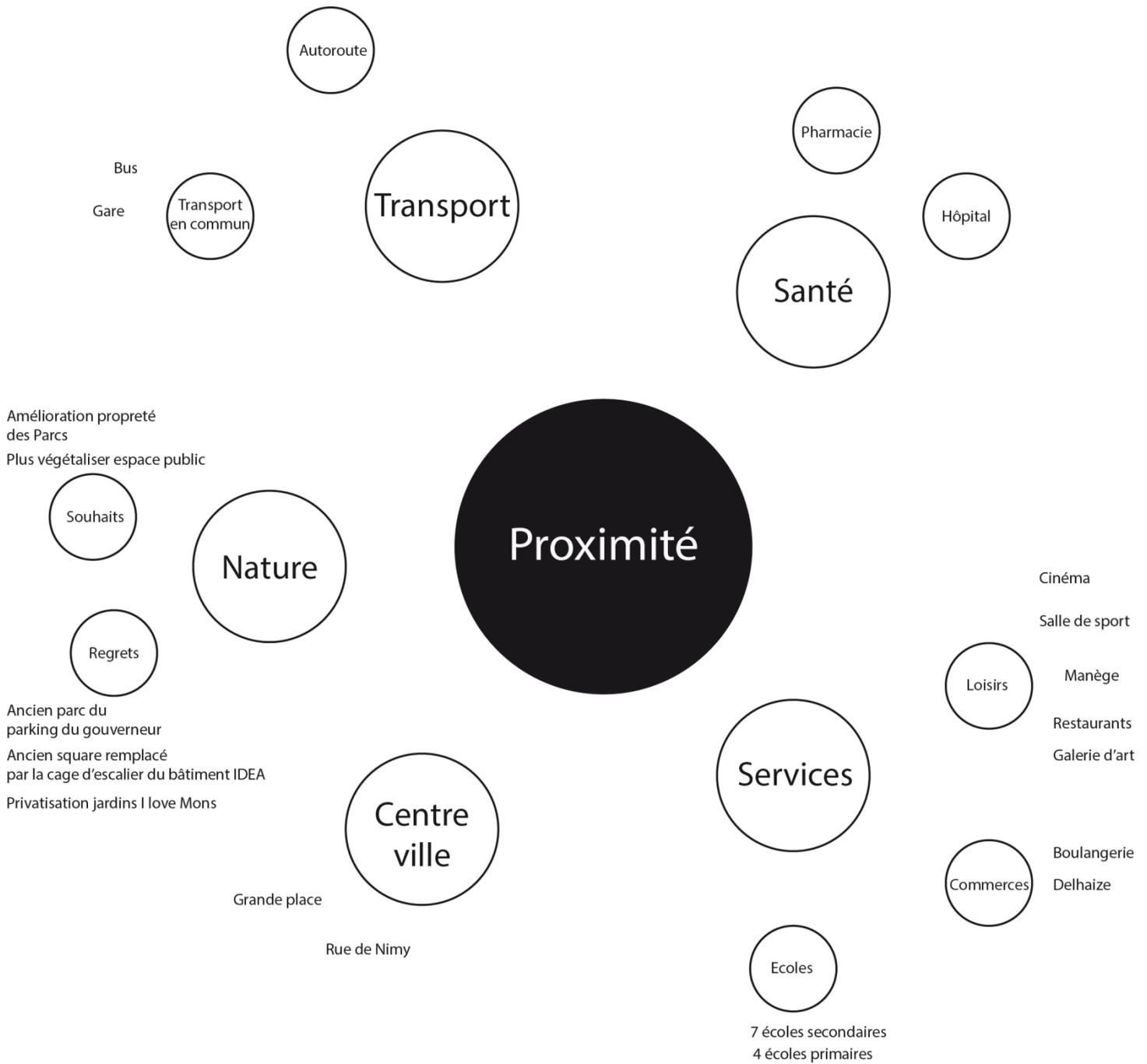


FIGURE 33 : SYNTHÈSE - PROXIMITÉ

5.5.2. Confort

Le second critère qui est apparu lors de l'analyse des entretiens est la notion de confort. En effet, plusieurs points sont ressortis définissant le confort des habitants du quartier.

CARACTERISTIQUES DE LA PERIPHERIE

Jardin

L'avantage que présentent ces logements en périphérie sont les jardins généreux qu'elles possèdent. Ainsi, elles ont l'avantage de se situer intra-muros en offrant les avantages des habitations périurbaines.

" bon nous on a de la chance, on est entre les maisons ici et les maisons qui sont sur le boulevard, ça fait des jardins, donc on a quand même de la chance." (H2, entretien, le 2 avril 2015).

" par contre j'aime bien l'endroit ou j'habite. Ici on est en pleine ville, on a un jardin et on entend quasiment rien." (H4, entretien, le 15 avril 2015).

" ici il y a des maisons qui ont des jardins supers, de ce côté-là, tous ceux qui sont près des boulevards, jardins à la belge, très très longs comme ça. Y'en a qui on presque des parcs" (H6, entretien, le 15 avril 2015).

Intimité

Un autre avantage s'ajoute grâce à la typologie de maison présente dans le quartier. En effet, la présence de jardin donne de "l'espace" et peu de vis à vis.

"J'aime bien le fait qu'on ne soit pas les uns sur les autres en comparaison à d'autres quartiers dans Mons je suis sur." (H6, entretien, le 15 avril 2015).

"Ce n'est pas tout à fait à l'intérieur de la ville alors vous voyez les fenêtres sont loin. J'ai pris cet appartement parce qu'il n'y a pas de proximité avec les yeux des voisins de derrière. ça c'est une chose bien" (H2, entretien, le 2 avril 2015).

Même les nombreux appartements de la nouvelle construction ne donnent pas une impression de forte densité grâce à l'espace généreux créé avec le cœur d'îlot et la place publique.

Calme

Le calme est une caractéristique du quartier à laquelle les gens tiennent. H1, H4, H5, H6, H7 et H9 l'évoquent lorsqu'il est question des qualités des lieux.

VIE DE QUARTIER

L'ambiance du quartier ne correspond pas à l'attente des habitants. Il est qualifié de "quartier hybride" où il n'y a pas beaucoup de vie. Le calme est certes agréable au niveau du bruit, mais il l'est peut être un peu moins en terme de fréquentation. Le peu de gens dans les rues peut faire apparaître le quartier comme endormi. Les habitants nous font part de leurs impressions personnels pour souligner la fréquentation timide du quartier.

"ici moi je viens pour aller chez Delaize. Je passe par ici, il y a une grande surface là-bas et je ne vois jamais beaucoup de personne." (H1, entretien, le 2 avril 2015).

" et ça c'est aussi le soir, il n'y a personne, il n'y a que des gardiens. [...]Alors, il y a ce silence mais dans le mauvais sens, un peu comme fatigué, mort. La nuit c'est sombre, même si on allume des luminaires de sécurité. On voit que ce sont des luminaires de sécurité et qu'il n'y a personne dedans. Dans le font, c'est reposant pour la nuit mais il n'y a pas de vie dedans" (H2, entretien, le 2 avril 2015).

"Ce n'est pas un quartier que l'on pourrait qualifier de très animé. Il se passe de temps en temps quelque chose au manège donc il y a des gens. [...] Pour qu'un quartier vive, il faut des habitations et pas seulement des bâtiments vides comme ici. Donc tout ce quartier ci, il n'y a pas d'habitation puisqu'il y a le tribunal, le manège " (H5, entretien, le 15 avril 2015).

Ce calme tombe ainsi dans ses travers pour certains habitants puisqu'il traduit un manque d'animations et de fréquentation. La présence de nombreux bâtiments culturels et administratifs tels que le cadastre et le Palais de Justice crée des zones "mortes" lorsqu'ils ne sont pas en activité. Ainsi, beaucoup d'espoir est placé dans les logements avec l'apport de jeunes familles aussi bien de la part des locaux que de la ville.

" c'est ça qui fait vraiment le cœur du quartier et c'est ça a mon sens qui fera du quartier, un quartier culturel et vivant." (V1, entretien, le 15 avril 2015)..

"Je crois que si on vient plus intégrer des jeunes couples et ménages. Pas de célibataires, vieux célibataires, jeunes célibataires. je crois que si on mélange, ça pourrait être plus gai." (H2, entretien, le 15 avril 2015).

SECURITE

Un critère important qui assure le confort des habitants dans un endroit est la sécurité. Il a pu être relevé à deux reprises lors des entretiens.

"Les qualités c'est qu'on est près de tout, du centre de Mons, c'est un quartier où il n'y a pas de problème de délinquance." (H1, entretien, le 2 avril 2015).

"C'était très sécurisant d'avoir les pompiers tout près. Ils nous ont rendu service un paquet de fois, pas qu'à nous, aussi à la voisine. Et puis sécurisant aussi parce qu'ils étaient toujours là 24h/24, avoir des pompiers dans le coin, souvent dehors, bon voilà. moi j'aimais bien." (H3, entretien, le 2 avril 2015).

TRANSPORT INDIVIDUEL

Parking

Des gros problèmes sont signalés de manière spontanée par six personnes à ce niveau. Selon les témoignages, le problème n'est pas spécifique au quartier, il est récurrent à Mons. Le Palais de Justice, les infrastructures accueillant des animations et attirant du monde, ainsi que les nombreux kots sont tenus pour responsables. Aggravé par les travaux, ce problème ne semble pas avoir été résolu par la transformation du quartier. En effet, un grand parking sous-terrain pour le nouvel

immeuble à appartements et le Palais de Justice a été réalisé mais ne répond pas aux besoins des habitants de tout le quartier.

Circulation

La circulation revient également lorsqu'on se concentre sur les problèmes de transport. Trois habitants se plaignent ainsi de la circulation dense sur le boulevard aux horaires de pointe.

"la circulation le matin jusqu'à 8h30 parce que les gens veulent absolument aller en ville et conduire les enfants à l'école et le soir. Mais le reste de la journée c'est très calme. Bon à 6h30-7h il n'y a déjà plus de place pour se garer. J'ai du faire un petit emplacement dans mon jardin pour ma voiture." (H7, entretien, le 23 avril 2015).

"Il y a du monde qui circule quand même. Ce boulevard est surtout utilisé le matin entre et 8h30 et le soir entre 15h et 17h." (H3, entretien, le 15 avril 2015).

UNE ENVIE DE VIVRE ICI

Malgré les quelques petits défauts qui ont été évoqués, le quartier de l'ancienne caserne Léopold comprend plein de qualités qu'il était très intéressant d'exploiter en réhabilitant le quartier. Les habitants manifestent d'ailleurs une réelle volonté de vouloir vivre dans ce quartier. Quatre habitants l'expriment de manière très explicite :

" Nous on cherche à déménager pour avoir plus grand mais ça reste toujours dans le quartier." (H6, entretien, le 15 avril 2015).

"On veut rester dans le quartier parce qu'il est agréable à vivre." (H7, entretien, le 23 avril 2015).

"on verra à l'avenir, mais j'ai choisi cet endroit ci pour y vieillir." (H9, entretien, le 27 avril 2015).

Ce confort de vie combiné aux changements du quartier créer un engouement que les riverains sentent par l'achat rapide des maisons mises en vente.

"La maison rose, elle a été mise en vente et vendue très très rapidement. Ils ont tout rénové, c'est vraiment pas mal là. Dans le quartier les maisons ne restent pas longtemps en vente. " (H6, entretien, le 15 avril 2015).

"En fait tout ce quartier-ci revit. En fait on a eu ici, un peu comme dans les chasses d'avré, des logements de petit format, de moindre qualité mais du coup les gens réinvestissent les maisons qui se trouvent le long et trouvent plaisir à leur redonner vie" (H9, entretien, le 27 avril 2015).

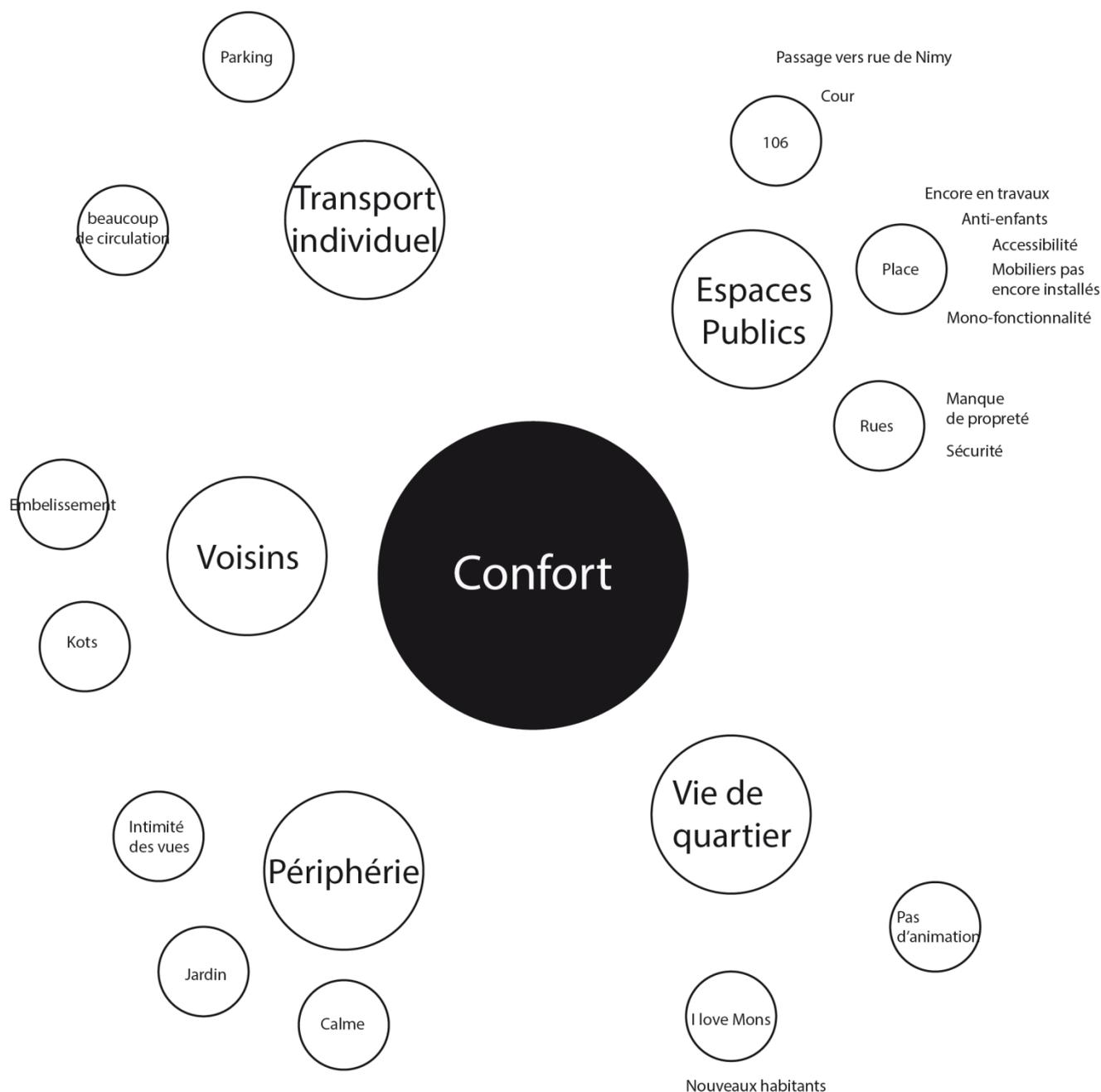


FIGURE 34 : SYNTHÈSE - CONFORT

En conclusion, les qualités du quartier chères aux habitants sont apparues grâce à ce cas d'étude comme étant les suivantes:

- la proximité, qu'elle soit avec le transport, les services, le centre ville ou la nature. Celle-ci est primordiale pour que les habitants considèrent avoir une qualité de vie
- une mixité sociale et fonctionnelle
- une ambiance de quartier, avoir de l'animation dans les rues la journée grâce aux habitants et aux enfants
- du calme
- avoir de l'espace privé
- se sentir en sécurité

5.5.4. Futur du quartier

MEFIANCE DU POST EVENEMENTIEL

Une méfiance à propos de l'après-événement peut se sentir dans les échanges avec les habitants du quartier. Celle-ci se manifeste particulièrement vis à vis d'Arsonic.

"Maintenant ce qu'il faut savoir c'est est ce qu'ils auront assez de sous pour entretenir toutes leurs maisons et tout ce qu'ils ont acheté pendant Mons." (A2, entretien, le 27 avril 2015).

" Alors évidemment ce qui est très bien, c'est Mons 2015, mais évidemment c'est provisoire, et la question qu'on se pose c'est et après est ce qu'on retourne dans un désert culturel." (A1, entretien, le 28 avril 2015).

"J'attends l'activité de ce bâtiment (arsonic). Quel genre de personne va l'utiliser? il faut un directeur patient et doué. Autrement, ce sont des bâtiments excessivement chers pour la sonorisation qui vont être vides les 1/3 de l'année. Ca, j'espère ça ne devient pas comme ça. Mine de rien, il y a deux universités, ils peuvent donc ouvrir la porte à des étudiants, pas pour faire des conneries mais pour des activités musicales avec des petites rémunérations budgétaires. Il faut activer le bâtiment, sinon ça va devenir un coin sombre." (H2, entretien, le 2 avril 2015).

"Bon, le tout, c'est en particulier le cas pour Arsonic, euh... l'infrastructure, tout ça faut qu'elle vive, il faut qu'il y ait des activités et pour ça il faut des budgets. Mons après 2015 va devoir passer son tour. Bon on a choisi de faire un truc très pointu, un lieu dédié à la musique avec 250 places pour les spectateurs. C'est gros mais ... pour rentabiliser...ça dépend vers quoi ils se dirigent. C'est quand même assez pointu, contemporain. Le public est un peu limité pour la ville de Mons. Ce qui veut dire que ce sont des concerts à subventionner et que ce n'est pas rentable donc il faut qu'il y ait un budget. La musique classique n'est presque jamais rentable sauf quelques exceptions donc voilà... en plus ici de la musique classique mais contemporaine et avec une petite salle. Dans le mag d'hier, ils parlaient de pouvoir accueillir des ensemble de 50 musiciens, avec 250 personnes dans la salle. Ce n'est pas les 250 personnes qui vont pouvoir payés les 50 musiciens, ça n'existe pas" (H3, entretien, le 2 avril 2015).

" Bon j'espère qu'on ne va pas passer de cette surenchères d'activités à rien du tout au 1er janvier 2016. Je crois que tous les montois redoutent un peu ça. Arsonic ou des trucs comme ça, si ça devient des déserts si ils n'ont pas le moyens, ils n'ont déjà plus les moyens de les faire tourner, ça ne servait à rien de dépenser." (A1, entretien, le 28 avril 2015).

ESPACE PUBLIC

Commerces

Quelques habitants restent dubitatifs face aux surfaces commerciales présentent au RDC des immeubles à appartement. En effet, comme nous avons pu le voir plus haut, les commerces ont peu de succès dans les alentours et ont tendance à fermer rapidement. Les futurs locataires seront ainsi plus certainement des services de notariat ou des bureaux.

"La grande inconnu, c'est qu'est ce qu'ils vont faire des grandes surfaces au RDC. On imagine que ce sera des surfaces commerciales à Mons, ces surfaces commerciales sont centrés dans des rues et dès qu'on essaye de faire à côté .pftt.." (H3, entretien, le 28 avril 2015).

Des doutes apparaissent également sur cette nouvelle place qui apparaît plus comme un lieu de passage. Cette mono-fonctionnalité renforcée par la difficulté d'implanter des commerces qui apportent une vie de quartier font douter quelques habitants sur l'utilisation futur de cette espace. Notons toutefois la présence d'un restaurant sur la place mais comme le souligne le directeur artistique du Manège :

" Le défaut est que ça reste encore un quartier de passage, vous voyez ce qu'il y a ici, est ce que ça va amener les gens à flâner là, je n'en sais rien. Il faut qu'il y ait des resto, que ça soit vivant. Il y a déjà le restaurant M qui marche bien mais il en faut d'autres." (VB, entretien, le 28 avril 2015).

Pousser le piétonnier jusqu'au 106

L'idée de rendre la rue des Trois boudins piétonne est évoquée par deux personnes :

"Cette rue là, il fallait la couper complètement, la rendre piétonne. La rue des trois boudins. On aurait du tout de suite imaginer de tout intégrer." (VB, entretien, le 28 avril 2015).

"moi je vois bien à la rigueur que la rue soit fermée, qu'on coupe vraiment la voirie et qu'on fasse une vrai esplanade piétonne, surtout que je ne pense pas qu'il y ait énormément de voiture qui passe par là." (F2, entretien, le 15 avril 2015).

Trouver une fonction pour la Tour Valenciennaise

Ce vestige des remparts qui fait partie intégrante de la place à un gros potentiel. En effet, elle serait le moyen d'amener une animation au quartier en permettant aux associations de quartier, école de cirque, de théâtre, scouts, etc. Un café pourrait également être imaginé afin de profiter de la vue offerte sur le toit. Un projet est ainsi à imaginer d'autant plus que les habitants regrettent de ne pas utiliser cette tour après qu'elle ait été si joliment restaurée.

MANQUE DE SALLE

Avenir de la caserne

Une dernière partie de l'îlot accueille encore une caserne avec le ministère de la défense. Déjà intégrée au plan masse de Pierre Hebbelinck, la ville attend que l'armée déménage pour intégrer cette partie au projet de l'îlot.

"On s'attend effectivement à ce que la Défense dise que ça leur coûte trop cher puisqu'il n'y a personne dedans. [...] On attend donc bien que cet îlot fasse partie intégrante de tout l'îlot du quartier." (V1, entretien, le 15 avril 2015).

L'aménagement de cette espace en parc comme le plan masse le prévoit initialement, est le projet à réaliser. En effet, nous l'avons vu lors de l'expression de leurs souhaits pour un quartier de grande qualité, les habitants ont souligné l'importance de la proximité d'un espace vert.

Concernant toujours ce futur projet au niveau de la caserne, trois habitants, H5, A1 et A2, utilisent une salle pour une association de quartier. Ils émettent déjà le souhait de pouvoir la conserver en argumentant sur sa capacité d'accueil et son esthétique :

" moins qu'il n'y ai plus d'armée, mais ça me dérangerait parce que j'organise le repas de pensionnés tous les 3 mois dans la caserne Léopold, qui est la plus belle salle de Mons, on peut mettre 100 places assises. " (A2, entretien, le 27 avril 2015).

Leur argumentation est tout a fait recevable si nous prenons en compte le manque de salle souligné par les habitants lors de nos échanges. H3 raconte la difficulté avec laquelle il a trouvé une salle:

" on s'est adressé au manège, au centre culturel du manège qui pilote Mons 2015, on leur a demandé notamment à la Maison Folie qui est spécialement prévue pour les événements artistiques à proximité, etc.... On leur a demandé pour faire notre réunion public chez eux [...]. Donc on a demandé si on pouvait se réunir et on nous a dit "oh non ce n'est pas possible, ça veut dire que quelqu'un doit venir vous ouvrir la porte" je sais pas..."ça coûte de l'argent", [...]" il faudrait redemander", on a redemandé, il ne sais rien passé.." (H3, entretien, le 2 avril 2015).

"Je trouve que c'est dommage que Mons 2015 n'a pas remis des sous dans un nouveau calva dans Mons parce que on est les seuls à ne pas avoir de beau calva. Meme au Wauxall, on ne sait que aller dans la petite salle où il y a le bar mais là grande salle où on pouvait mettre 1 000 personnes pour le moment elle est interdite d'accès par les pompiers parce qu'elle est trop dangereuse et qu'ils n'ont pas les sous pour la restaurer." (A2, entretien, le 27 avril 2015)

Meilleure exploitation du 106

Une meilleure communication sur le 106 est alors indispensable, car le contraste est frappant lorsque les membres de la Fondation explique le fonctionnement du bâtiment :

"Tout ce qui est là est accessible si il y a un objectif culturel, social, il y a des gens qui demandent de faire des réunions à 10 parce qu'il n'ont pas d'endroit;" (F1, entretien, le 23 avril 2015)

PARKING/CIRCULATION

Enfin, résultant des problèmes de parking et de circulation relevés par les habitants, une attente est réelle pour que la ville agisse sur ce sujet.

" J'attends de voir comment ça va s'aménager au niveau de la circulation, d'abord dans tout ce qui concerne l'ancienne voirie, cette partie, c'est épouvantable. Donc ils peuvent l'améliorer" (H4, entretien, le 15 avril 2015).

6. CONCLUSION

Pour conclure ce cas d'étude, nous pouvons souligner la satisfaction des montois par rapport aux changements du quartier. La conservation des bâtiments anciens en les rénovant est ainsi très appréciée. En outre, un grand espoir d'animation du quartier est placé dans le nouvel immeuble à appartements. En effet, avoir une bonne ambiance du lieu de vie figure également parmi les critères mis en lumière par l'étude concernant une bonne qualité de vie. Une mixité fonctionnelle et sociale est ainsi désirée.

Lors des entretiens, la proximité des transports, des services et du centre ville sont exposés comme étant des grands avantages du quartier. Cependant un désir d'amélioration s'est également dessiné dans l'optique d'une évolution du site. Nous pouvons citer en exemple un aménagement végétalisé, une animation de la place publique ou encore une solution pour le stationnement. Des éléments simples à première vue mais qui influent directement sur l'attachement à son environnement.

Concernant l'événement Mons 2015, l'apport qui peut être constaté est relativement faible. Concentrés sur leur lieu de vie, les habitants ne fréquentent généralement pas les nouvelles infrastructures. L'événementiel ne parvient pour l'instant pas à amener les gens à profiter des aménagements c'est pourquoi leur appropriation reste superficielle, excepté pour les bénévoles. Par ailleurs, les habitants expriment une certaine méfiance vis à vis de l'exploitation des équipements après Mons 2015. Nous assistons donc ici à un décalage entre les besoins exprimés par la populations et les autorités qui accordent énormément d'importance aux nouveaux bâtiments culturels afin de redynamiser le quartier.

CONCLUSION GENERALE

A travers ce mémoire, nous avons étudié l'appropriation d'une régénération urbaine par la population locale, dans un contexte particulier où l'événementiel fait partie de l'équation. Ce critère d'appropriation est effectivement clé pour assurer la réussite d'un aménagement urbain. Son étude est d'autant plus importante que dans le contexte mentionné, la rapidité avec laquelle les projets sont menés, limite une réelle prise en compte de la population en amont.

La méthodologie ainsi mise en place permet d'évaluer l'intégration cognitive des habitants concernant les nouveaux aménagements du quartier. L'objectif est d'estimer le véritable apport de l'événementiel ainsi que de faire ressortir les attentes de la population par rapport aux changements auxquels ils sont confrontés.

Le travail mené a dans un premier temps abordé en tant qu'expérience zéro, le cas du parc olympique Queen Elizabeth à Londres réalisé dans le cadre des JO d'été 2012. Il s'est ensuite focalisé sur le quartier de l'ancienne caserne Léopold à Mons. La réalisation des deux cas a permis de trouver des éléments communs aux attentes de la population. Bien sur, les conclusions tirées appellent à être confortées par d'autres études complémentaires.

De façon générale, les habitants apprécient fortement les changements induits par une régénération urbaine. Face aux états d'abandon et de déshérence dans lesquels se trouvent ces friches urbaines avant intervention, la population ne peut que se réjouir. En effet, les habitants apprécient le fait d'être pris en considération à travers la rénovation de leur quartier. Ils en tirent même une certaine fierté comme nous avons pu le voir, en raison du regard extérieur posé sur leur environnement. Ce sentiment est d'ailleurs favorisé grâce à l'événementiel qui multiplie l'affluence des lieux. Ce point constitue le premier apport notable d'une manifestation : la fierté des habitants.

Le second point relevé est l'appropriation accrue du site grâce au statut de bénévole. En effet, leur niveau d'informations au sujet de l'événement et les souvenirs qu'ils se créent grâce à leur participation aux manifestations, augmentent leur appropriation. L'accès à l'information et le vécu de la manifestation a ainsi un grand rôle à jouer. C'est pourquoi chercher l'implication maximale des riverains apparaît comme clé dans la réussite des projets, au minimum s'assurer d'une bonne communication.

Le troisième constat concernant l'événementiel est que l'association entre les festivités et les changements est totale dans l'esprit des gens. Des précautions sont ainsi à prendre en raison des polémiques et des influences sur l'opinion publique que peuvent générer la presse. Cet aspect est fondamental puisque l'affectif joue énormément sur l'appropriation de manière aussi bien positive que négative. Ainsi, une mauvaise image de l'aménagement réduira sa facilité d'adoption par la population et inversement, un message positif autour de ce dernier sera un élément facilitateur.

L'enquête menée nous a donc permis de tirer ces éléments clés qui nécessitent non seulement pris en compte mais anticipés dans le cadre du projet. Afin de nuancer nos propos, notons que dans le cas précis de Mons, l'apport de Mons 2015 dans l'appropriation reste mince. Les habitants ont une connaissance très superficielle des nouveaux aménagements qui se limite à l'esthétique et qui inclue peu d'utilisations.

Des critères de qualité concernant les rénovations urbaines se sont ensuite révélés lors de notre étude. Ainsi les habitants accordent beaucoup d'importance à la proximité, la diversité et l'accessibilité des infrastructures. Le transport et les commerces sont des équipements particulièrement appréciés avec ces trois critères. Par ailleurs, l'étude a également permis de définir d'autres qualités définissant d'un bon aménagement. Des éléments naturels, des aménagements pour les enfants tout en assurant leur sécurité et une sécurité globale du quartier sont des éléments à intégrer.

Enfin, un des objectifs de ce travail était d'avoir une approche utilisateur de la transformation urbaine. La rencontre des habitants du quartier nous a permis de recueillir leur vision architecturale et urbanistique du quartier et de la confronter aux acteurs de cet aménagement. Les résultats qui en sont ressortis par des choses simples renvoient aux fondamentaux considérés par les habitants pour pouvoir s'épanouir et s'approprier pleinement leur lieu de vie. Ces différents critères sont alors à intégrer aux projets urbains. L'avis des montois au sujet de leur quartier recueilli par ce travail est ainsi une réelle opportunité pour la ville de réagir et d'assurer une évolution qui correspond à l'attente de la population.

Le nombre de friche urbaine évolue à la même vitesse que se transforme notre société. Certains services, administrations ou entreprises d'aujourd'hui seront amenés à disparaître demain laissant apparaître de nouvelles friches. L'investissement de ce foncier urbain est important et rentre dans la nécessité actuelle du développement durable. Il est primordial que chaque partie prenante soit prise en considération afin d'assurer l'appropriation des utilisateurs qui fait le succès d'un projet sur le long terme.

Si l'événementiel ne s'est pas révélé être la solution miracle dans le cas de Mons, les villes qui tenteront de briller à travers lui seront encore nombreuses en raison des retombées potentielles. Le principe de réinvestissement des friches urbaines a commencé à être intégré depuis le succès de Barcelone lors de l'organisation des JO de 1992, la prochaine étape dans la conception de l'événementiel urbain n'est-elle pas de revenir à des valeurs simples telle que l'appropriation de la population?

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1: Gravure de l'ENtrée principale du crystal palace, Hyde Park, Londres, exposition universelle de 1851, (1852)	8
Figure 2: Vue générale de l'exposition universelle de 1900, Paris, (1900).	9
Figure 3 : Site du cinquantenaire, Bruxelles, (s.d.)	9
Figure 4: Pont de Fragnée et entrée principale de l'exposition, Liège (S.d.).....	10
Figure 5: Installation olympique Montjuic, Barcelone (s.d.).....	10
Figure 6: Montjuic, site de l'exposition internationale 1929, Barcelone, (1929).....	10
Figure 7: Le poison de Gehry, Barcelone (Kalmbacher, 2015).	11
Figure 8 : Notion d'appropriation - Résumé	24
Figure 9 : carte mentale A2.0	37
Figure 10 : Carte mentale H1.0.....	37
Figure 11 : Carte mentale H4.0.....	39
Figure 12 : Schéma des différentes étapes du protocole selon le type de personne interrogées	40
Figure 13 : Protocole - Résumé des méthodes et objectifs	43
Figure 14 : Jeux Olympiques 2012 : Site sur le territoire du grand Londres (Appert, 2012)	51
Figure 15 : Stratford : Avant et pendant les Jeux Olympiques de 2012 (APPERT, 2001 cité PAR APPERT, 2012).....	52
Figure 16 : Précarité sur le territoire du Grand Londres en 2010, (Appert, 2012, P10)	53
Figure 17 : Opérations de régénération de l'est de Londres : comparaison avant/après (LDDC, s.d.)..	56
Figure 18 : Gouvernance : procédures aménagées pour les JO 2012 (Appert, 2012).....	59
Figure 19 : Etat actuel du site Olympique (site web : http://www.londonathletics.org/)	60
Figure 20 : Situation de la ville de Mons (Eurogare, 2012).	72
Figure 21 : Principe de fonctionnement de la ville : Structure d'îlot, circulations et institutions (d'après Matador, 2013, p6).	73
Figure 22 : Historique de l'îlot de la caserne Léopold (Source : Communauté française de Belgique, 2006 cité par Culot, 2008)	74
Figure 23 : Extraits du Schéma de Structure de la ville de Mons (Ville de mons, 2000)	76
Figure 24 : Plan masse du quartier de l'ancienne caserne Léopold (Hebbelinck, 2003)	77
Figure 25 : Plan du quartier de l'ancienne caserne Léopold. Source: d'après Hebbelinck, P, (2002) et Matador, (2011).	79
Figure 26 : Chronologie Revitalisation/Mons 2015	80
Figure 27 : Synthèse - Carte mentale des habitants	85
Figure 28 : Synthèse - Carte mentale sans les ambassadeurs	85

Figure 29 : Synthèse - Carte des acteurs	86
Figure 30 : : Vue de l'ancienne caserne (Choquier, 2000)	89
Figure 31 : Vue du Manège_2006 (Choquier, 2006)	89
Figure 32: Synthèse de l'atelier calque _ Manège de Sury	92
Figure 33 : Synthèse - proximité.....	106
Figure 34 : Synthèse - Confort.....	110
Figure 35 : Maison Folie - état actuel (Matador, 2011)	140
Figure 36 : Carte mentale H7.....	145
Figure 37 : Carte mentale H8.....	146
Figure 38 : Carte mentale H3.....	147
Figure 39: Carte mentale H6	147
Figure 40: Carte mentale F1	148
Figure 41 : Carte mentale F2	149
Figure 42 : Carte mentale V1.....	150

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Grille définissant le public cible	30
Tableau 2 : Liste des habitants participants à l'expérience zéro	35
Tableau 3 : Liste des Game makers participants à l'étude.....	36
Tableau 4 : Classement des personnes interrogées à Londres dans la Grille du public cible.....	36
Tableau 5 : Tableau des "Folk-concept" utilisés	45
Tableau 6 : Extrait du tableau de retranscription de l'entretien avec H4.	46
Tableau 7 : Extrait du tableau excel d'étiquetage	47
Tableau 8 : Caractéristiques socio-économiques des populations : Newham/ Londres, (Appert, 2012, p10).....	54
Tableau 9: Répartition des logements dans et autour du site en fonction de leurs caractéristiques, (cité par Appert, 2012, p15)	58
Tableau 10 : Liste Du personnels de la ville participants à l'étude	81
Tableau 11 : Liste des acteurs intervenants avec la ville dans la transformation du quartier.....	82
Tableau 12 : Liste des membres de la Fondation Mons 2015 participants à l'étude	82
Tableau 13 : Liste des habitants participants à l'étude.....	83
Tableau 14 : Liste des Ambassadeurs participants à l'étude	83
Tableau 15 : Classement des personnes interrogées à Mons dans la Grille du public cible	83

Tableau 16 : SYNTHÈSE DE L'ATELIER CALQUE _ TOUR VALENCIENNOISE	88
Tableau 17 : Synthèse de l'atelier calque _ Théâtre du Manège	89
Tableau 18: Fréquentation du théâtre du Manège	90
Tableau 19 : Synthèse de l'atelier calque _ Arsonic.....	91
Tableau 20 : Synthèse de l'atelier calque _ Mundaneum.....	91
Tableau 21 : Synthèse de l'atelier calque _ 106	91
Tableau 22 : Synthèse de l'atelier calque _ Palais de Justice.....	93
Tableau 23 : Synthèse de l'atelier calque _ Immeuble à appartements	94
Tableau 24 : Synthèse de l'atelier calque _ Espace public.....	95

BIBLIOGRAPHIE:

- Agha, N., Fairley, S. et Gibson, H. (2012). Considering legacy as a multi-dimensional construct: *The legacy of the Olympic Games*. *Sport Management Review*, 15), 125–139.
- Appert, M. (2012). Les JO 2012 à Londres : un grand événement alibi du renouvellement urbain à l'est de la capitale. *Géoconfluences*. Repéré à <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/typespace/urb1/MetropScient10.htm>.
- Atelier Matador (2013). Corps de ville. Opération de revitalisation urbaine de l'îlot de la Caserne Léopold à Mons. Repéré à http://www.lelaa.be/files/Corps_de_ville.pdf.
- Blaffart, M., Loiseau, V. et Weber, L. (2012). *Rénovation de la Grand'Place de Mons* (Projets urbains : étude de cas concrets année académique 2011-2012). Université de Liège. Repéré à : <http://www.lema.ulg.ac.be/urba/Cours/Cas/1112/Mons.pdf>
- Ben Djaffar, L. (2015). Siège de la Fondation Mons 2015 (le 106). Dans Ben Djaffar, L. et De Smet, I. (dir.), *Mons & cœur du Hainaut. Guide architecture moderne et contemporaine 1885-2015*. (p. 68). Bruxelles, Belgique: Mardaga & cellule de la fédération Wallonie-Bruxelles.
- BIE (s.d.) *Notre histoire*. Repéré à <http://www.bie-paris.org/site/fr/a-propos/notre-histoire>.
- Bordes-Pages, E. (2004). Enjeux du renouvellement urbain. *Note rapide sur l'occupation du sol*, 348, 1-6. Repéré à : <http://www.iau-idf.fr/detail/etude/les-enjeux-du-renouvellement-urbain.html>.
- Boyer, J. (2010). *Sur l'appropriation de l'espace. Etudes et réflexions spécifiques sur le quartier Sainte-Blandine/Confluence* (Mémoire de Master I Science Politique). Université Lumière Lyon 2.
- Brigand, L., Le Berre, S., Le Corre, N et Peuziat, L. (2012). Comment étudier et suivre la fréquentation dans les espaces littoraux, marins et insulaires ? De l'état de l'art à une vision prospective de la recherche. *EchoGéo*, 19 | 2012, Repéré à : <http://echogeo.revues.org/12749> ; DOI : 10.4000/echogeo.12749.
- Bull, C. & Lovell, J. (2007). The Impact of Hosting Major Sporting Events on Local Residents : an Analysis of the Views and Perceptions of Canterbury Residents in Relation to the Tour de France 2007. *Journal of Sport & Tourism*, V12, N3-4, 229-248.
- Cohen, M. (2015). Le Manège Mons. Dans Ben Djaffar, L. et De Smet, I. (dir.), *Mons & cœur du Hainaut. Guide architecture moderne et contemporaine 1885-2015* (p. 70-71). Bruxelles, Belgique: Mardaga & cellule de la fédération Wallonie-Bruxelles.
- Cohen, M. (2015a). Arsonic. Dans Ben Djaffar, L. et De Smet, I. (dir.), *Mons & cœur du Hainaut. Guide architecture moderne et contemporaine 1885-2015* (p. 72-73). Bruxelles, Belgique: Mardaga & cellule de la fédération Wallonie-Bruxelles.
- Cohen, M. (2015b). Maison Folie. Dans Ben Djaffar, L. et De Smet, I. (dir.), *Mons & cœur du Hainaut. Guide architecture moderne et contemporaine 1885-2015* (p. 76-77). Bruxelles, Belgique: Mardaga & cellule de la fédération Wallonie-Bruxelles.
- Cohen, M. (2015c). Corps de ville. Dans Ben Djaffar, L. et De Smet, I. (dir.), *Mons & cœur du Hainaut. Guide architecture moderne et contemporaine 1885-2015* (p. 74). Bruxelles, Belgique: Mardaga & cellule de la fédération Wallonie-Bruxelles.
- Conseil d'administration de la Fondation Mons 2015. (2014). *Charte de la Fondation Mons 2015. Version consolidée suite aux CA du 21 mars 2012, du 18 décembre 2012, du 6 juin 2013 et du 10 janvier 2014*. Repéré à : http://www.mons2015.eu/sites/default/files/mons_2015_-_charte_de_fonctionnement_fondation.pdf.
- Chaline, C. (1999). *La régénération urbaine*. Paris: PUF, Que sais-je?.

- Chassériau, A. (2002). Les grands équipements au service de la régénération urbaine: l'exemple de la métropole Nantes-Saint-Nazaire. *ESO n°18 - UMR 6590, 10 (7)*, 9-16.
- Coaffe, J. (2010). Chapter 9: Urban Regeneration and Renewal. Dans J. Gold et M. Gold (dir.), *Olympic cities: City agendas. Planning and the World's Games 1896-2016. (Planning, History and Environment Series)* (2^e ed., p. 150-162). London, Great Britain: Routledge.
- Comité International Olympique [CIO]. (2005). *Report of the IOC Evaluation Commission for the Games of the XXX Olympiad in 2012*. Repéré à http://www.olympic.org/Documents/Host_city_elections/2012_OG-Report_of_the_Evaluation_Commission.pdf.
- Commission Européenne. (s.d.). *Guide à l'intention des villes candidates au titre de « Capitale européenne de la culture »*. Repéré à <http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/communiq/albanel/Capitale.pdf>.
- Communauté de Communes Faucigny-Glières [CCFG]. (2013). *Programme Local de l'Habitat Faucigny Glières – Version adoptée en conseil communautaire le 9/12/2010*, 1- 129. Repéré à : <http://www.ccfg.fr/content/download/15048/166921/version/1/file/Bilan+PLH+2013+version+finale.pdf>.
- Conférence Permanente du Développement Territorial [CPDT]. (2009, mars). *Revitalisation urbaine - Caserne Léopold*. Communication présentée lors du Colloque de la CPDT au Palais des congrès, Liège, Belgique.
- Conseil de l'Europe. (2014). *Comment promouvoir l'héritage positif des événements sportifs majeurs?* (Publication EPAS(2014)3). Repéré à http://www.coe.int/t/dg4/epas/Source/Sochi/03F_Note-orientation-Sochi.pdf.
- Culot, J.C. (2009). Ilot Caserne Léopold (Travaux de Master complémentaire en urbanisme et aménagement du territoire). Université de Liège. Repéré à <http://www.lema.ulg.ac.be/urba/Cours/Cas/0809/monsdef.pdf>.
- D. A. (2013, 15 juin). Mons: le Mundaneum fermé pour travaux jusqu'en janvier 2015. *La Province.be*. Repéré à: <http://www.laprovince.be/744463/article/regions/mons/actualite/2013-06-15/mons-le-mundaneum-ferme-pour-travaux-jusqu-en-janvier-2015>.
- Dansero, E. et Mela, A. (2007). La territorialisation olympique. Le cas des jeux de Turin, 2006. *Revue de Géographie Alpine*, 95-3, 5-15. Repéré à: <http://rga.revues.org/274> ; DOI : 10.4000/rga.274.
- Denis, M. (2013). Mons/Mons : Ilot de l'ancienne caserne Léopold. *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 20, 121-122. Belgique : SPW-Editions/DGO4. Repéré à : <http://spw.wallonie.be/dgo4/tinymvc/apps/caw/views/documents/FlippingBook/CAW20/CAW20/assets/basic-html/page123.html>.
- Deprez, A. et Ben Djaffar, L. (2015). Grand Magasin "L'indépendance". Dans Ben Djaffar, L. et De Smet, I. (dir.), *Mons & cœur du Hainaut. Guide architecture moderne et contemporaine 1885-2015* (p. 75). Bruxelles, Belgique: Mardaga & cellule de la fédération Wallonie-Bruxelles.
- De Waele, J.M. (2014, 1 juillet). La Belgique en Coupe du monde : 3 raisons pour lesquelles elle suscite l'enthousiasme. *L'Obs. Le plus*. <http://leplus.nouvelobs.com/contribution/1217998-coupe-du-monde-2014-en-belgique-le-foot-rassemble-wallons-et-flamands-et-c-est-nouveau.html>.
- Evans, G. (2005). Measure for Measure: Evaluating the Evidence of Culture's Contribution to Regeneration. *Urban Studies*, Vol. 42, Nos 5/6, 959–983.
- Evans, G. (2010). Chapter 17: London 2012. Dans J. Gold et M. Gold (dir.), *Olympic cities: City agendas. Planning and the World's Games 1896-2016. (Planning, History and Environment Series)* (2^e ed., p. 298-317). London, Great Britain: Routledge.
- Eurogare SA. (2012). *Mons. Beyond the walls*. Liège, Belgique: Vincent Bourlard.

- Fernandez Redondo, J. E. (1989). La arquitectura del Renacimiento en la Provincia de Segovia (1550 - 1650), Universidad Complutense de Madrid – UCM.
- Florida, R. (2002). *The Rise of the Creative Class*. cité par Hanocq, P. (2014). Notes du cours de Conception et aménagement des espaces publics. Université de Liège.
- Garcia-Ramon, M. D. (2000). Pre-Olympic and post-Olympic Barcelona, a 'model' for urban regeneration today? *Environment and Planning A* 32, 1331–1334. DOI:10.1068/a3331.
- Gonzales, C. (2014). *Ambiance d'une gare. Méthode du parcours commenté appliqué à la gare des Guillemins*. (Travail de fin d'études réalisé en vue d'obtention du grade de Master en Ingénieur Civil Architecte à finalité approfondie.) Université de Liège.
- Gravari-Barbas, M. (2009). La « ville festive » ou construire la ville contemporaine par l'événement. *Bulletin de l'Association de géographes français, L'événementiel et les villes touristiques, 2009-3*, 279-290.
- Gravari-Barbas, M. et Jacquot, S. (2007). L'événement, outil de légitimation de projets urbains : l'instrumentalisation des espaces et des temporalités événementiels à Lille et Gênes. *Géocarrefour, Vol. 82/3*. Repéré à <http://geocarrefour.revues.org/2217>.
- Gravari-Barbas, M. et Veschambre, V. (2005). S'inscrire dans le temps et s'approprier l'espace: enjeux de pérennisation d'un événement éphémère. Le cas du festival de la BD à Angoulême. *Annales de Géographie, 643*, 285-306.
- Gwiazdzinski, L. (2009). L'événementiel et l'éphémère dans la ville des 24h. *Bagf Geographies 2009 (3)*, 345-357.
- Hartmann, H. (2012). *London 2012 sustainable design. Delivering a games legacy*. London, John Wiley & Sons.
- IDEA. (2013). *Plan Stratégique 2014-2016*. Repéré à <http://fr.slideshare.net/InfoPME/idea-planstrategique-20142016>.
- IDEA. (2015, 20 mars). L'IDEA inaugure son premier incubateur urbain appelé "Manège de Sury", au coeur de Mons. Dossier de presse. Repéré à : http://www.idea.be/Uploads/Trc/Publications/20-03-2015_dossier-de-presse-manege-de-sury-20-mars-2015.pdf.
- IWEPS. (2013). Données 2013 par commune, sexe et âge - Province de Hainaut. [Téléchargement/Tableau excel] Repéré à : <http://www.iweps.be/population-active-taux-dactivite-taux-demploi-et-taux-de-chomage-administratifs-par-commune>.
- Jacobs, B. et Dutton, C. (2000). Social and Community Issues. Dans P. Roberts et H. Sykes (dir.), *Urban regeneration. A Handbook* (p. 109-128). London, Great Britain: SAGE publications.
- JO 2022 : les habitants de Munich refusent une candidature. (2013, 13 novembre). *France info*. Repéré à : <http://www.franceinfo.fr/actu/europe/article/jo-2022-les-habitants-de-munich-refusent-une-candidature-298261>.
- Jourdan, C. (le 28 avril 2014). Personne ne veut des Jeux Olympiques d'hivers 2022, sauf Pékin et le Kazakhstan. *Slate*. Repéré à : <http://www.slate.fr/sports/87745/personne-jeux-olympiques-hiver-2022-pekinkazakhstan>.
- Kiuri, M et Reiter, S. (2013). Olympic Stadium Design: Past Achievements And Future Challenges. *Archnet-International Journal of Architectural research [IJAR], Volume 7, Issue 2*, 102-117.
- Kiuri, M. et Teller, J. (2012). Olympic stadiums in their urban environment: A question of design and cultural significance. *The Journal of Cultural Heritage Management and Sustainable Development, 2*, 115-129.
- Kiuri, M. et Teller, J. (2015). Olympic stadiums and Cultural heritage: on the nature and status of heritage values in large sport facilities. *International Journal of the History of Sport*. doi: 10.1080/09523367.2015.1037745.

- La Fabrique de la Cité. (2012, 29 au 31 août). *Pour une construction de la ville partagée : l'adhésion des citoyens*. Synthèse du séminaire d'Amsterdam organisé par la Fabrique de la Cité, Rueil-Malmaison, France. Repéré à [http://www.lafabriquedelacite.com/fabrique-de-la-cite/data.nsf/89E512D4F05BCCA4C1257B7F0046EACA/\\$file/synthese_amsterdam_bd.pdf](http://www.lafabriquedelacite.com/fabrique-de-la-cite/data.nsf/89E512D4F05BCCA4C1257B7F0046EACA/$file/synthese_amsterdam_bd.pdf).
- Lask, T. (2011). Cognitive maps: a sustainable tool for impact evaluation. *Journal of Policy Research in Tourism, Leisure and Events*, 3: 1, 44-62.
- Lask, T. (2013). Section II: Participation. Dans Petrie S. (dir.), *Controversies in Policy Research. Critical Analysis for a New Era of Austerity and Privation* (p. 95-97). Houndmills, Basingstoke, Hampshire, UK: Palgrave Macmillan.
- Lask, T. (2013-a). Liverpool Capital of Culture 2008. Dans Petrie S. (dir.), *Controversies in Policy Research. Critical Analysis for a New Era of Austerity and Privation* (p. 119-134). Houndmills, Basingstoke, Hampshire, UK: Palgrave Macmillan.
- Lefebvre, H. (1974). La production de l'espace. *L'Homme et la société, Sociologie de la connaissance marxisme et anthropologie*. N. 31-32, 15-32. Repéré à: http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/homso_00184306_1974_num_31_1_1855; doi : 10.3406/homso.1974.1855.
- Lejeune, L. (2005). Permanence et évolutions d'un tissu urbain: le site de l'exposition. Dans Renardy, C. (dir.), *Liège et l'Exposition universelle de 1905* (p. 153-162). Liège, Belgique: Snel Grafics.
- Lejeune, C. (2014). *Manuel d'analyse quantitative. Analyser sans compter ni classer*. Louvain-la-Neuve, Belgique : Deboeck.
- Lynch, K. (1976). *L'image de la Cité*. (traduit par M.-F. Vénard et J.-L. Vénard). Paris, France : Bordas.
- Merlin, P. et Choay, F. (1998). *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, France : PUF.
- Mouvement Olympique. (s.d.). A propos du processus de candidature. Repéré à: <http://www.olympic.org/fr/content/le-cio/candidature-aux-jo/-propos-du-processus-de-candidature/>
- Nichols, G. et Ralston, R. (2011). Olympic Games Social Inclusion through Volunteering: The Legacy Potential of the 2012. *Sociology*, 45(5) 900-914. DOI: 10.1177/0038038511413413.
- Office de tourisme régional de Mons. (s.d.). Le Kilomètre Culturel. Architecture - Culturel - Pédestre. Repéré à <http://www.visitmons.be/planifier/voir-faire/parcours#!/le-kilometre-culturel-582978?tab=poi>.
- Pereira Roders, A. et Van Oers, R. (2012). Guidance on heritage impact assessments. *Journal of Cultural Heritage Management and Sustainable Development*, 104-114.
- Pradel, B. (2012). L'urbanisme temporaire : signifier les " espaces-enjeux " pour réédifier la ville. *Espaces de vie, espaces-enjeux : entre investissements ordinaires et mobilisations politiques*, coll. *Géographie Sociale*, 978-2-7535-1732-5, 245-256. Presses Universitaires de Rennes.
- Renouvellement urbain. (2014). dans *Wikipédia*. Consulté Repéré à : http://fr.wikipedia.org/wiki/Renouvellement_urbain.
- Ripoll F. et Veschambre V., (2004). Appropriation (de l'espace). *Hypergeo*. Repéré à: <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article602#>.
- Ripoll, F. et Veschambre, V. (2005). Introduction, *Noroi*, 195 | 2005/2, 7-15. Repéré à: <http://noroi.revues.org/477>.
- Ripoll F et Veschambre, V. (2006). L'appropriation de l'espace: une problématique centrale pour la géographie sociale. Dans Séchet, R. et Veschambre, V. (dir.), *Penser et faire la géographie sociale. Contributions à une épistémologie de la géographie sociale* (p. 295-304). Rennes, France: Presses Universitaires de Rennes.

- Roberts, P. (2000). The Evolution, Definition and Purpose of Urban Regeneration. Dans P. Roberts et H. Sykes (dir.), *Urban regeneration. A Handbook* (p. 9-36). London, Great Britain: SAGE publications.
- Rogge, J. (2008). Discours prononcé le 27 février 2008 à Vancouver devant l'organisation "2010 Legacies Now" cité par Mouvement Olympique, (s.d.) Candidature à l'organisation des JO au-delà de 2022. Héritage. Repéré à : <http://www.olympic.org/fr/content/le-cio/candidature-aux-jo/candidature-a-lorganisation-des-jeux--au-dela-de-2020-/?tab=heritage>.
- Roult, R. (2011). *Reconversion des héritages olympiques et rénovation de l'espace urbain: le stade olympique comme vecteur de développement*. (Thèse présentée comme exigence partielle du doctorat en études urbaines et touristiques, Université du Québec à Montréal). Repéré à <http://www.archipel.uqam.ca/4503/1/D2232.pdf>.
- Sauvegarde et avenir de Mons [SAM]. (2015). Mons Nord-Est. Dans Ben Djaffar, L. et De Smet, I. (dir.), *Mons & cœur du Hainaut. Guide architecture moderne et contemporaine 1885-2015* (p. 67). Bruxelles, Belgique: Mardaga & cellule de la fédération Wallonie-Bruxelles.
- Serfaty-Garzon, P. (2003). L'appropriation. Dans Segaud, M., Brun, J. et Driant, J-C. (dir.), *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement* (p. 27-30). Paris, France : Editions Armand Colin.
- Service Public Fédéral [SPF] Economie - Division Statistique. (2015). Population par lieu de résidence, nationalité, état civil, âge et sexe. Repéré à : http://bestat.economie.fgov.be/BeStat/BeStatMultidimensionalAnalysis;jsessionid=0000y4yhqmaqz7iDaCZlfgieeuu:13rvc51fv?CMDID=sas_OLAPTableView1_BeStatMultidimensionalAnalysis_otv_r0_0_DD&APNAME=sas_actionProvider_BeStatMultidimensionalAnalysis&sas_actionProvider_BeStatMultidimensionalAnalysis_tupleElementIndex=0&sas_actionProvider_BeStatMultidimensionalAnalysis_tupleIndex=2&sas_actionProvider_BeStatMultidimensionalAnalysis_axisIndex=1.
- Shipway, R. (2007). Sustainable legacies for the 2012 Olympic Games. *The Journal of the Royal Society for the Promotion of Health*, 127(3), 119-124.
- Thibaud, J.-P. (2001). La méthode des parcours commentés. Dans Grosjean, M. et Thibaud, J.-P. (dir.), *L'espace urbain en méthodes* (p. 79-99). Marseille, France : Parenthèses.
- Tremblay, M.-H. (2011). L'Appropriation de l'espace et les effets de proximité en études urbaines et régionales : l'exemple du vieux-port de chicoutimi. (Mémoire présenté à l'Université du Québec à chicoutimi comme exigence à la maîtrise en études et interventions régionales). Université du Québec.
- Trevi (s.d.). Acheter. Bien existant. Repéré à http://www.trevimons.be/search_results.php?lng=fr&goal=0&pt_web_id=2&price_from=50000&price_to=1250001&prop_bedrooms=0&zp_id=13&page=5
- Vasseur, Y. (2015). Un regard inédit sur l'architecture en cœur du Hainaut. Dans Ben Djaffar, L. et De Smet, I. (dir.), *Mons & cœur du Hainaut. Guide architecture moderne et contemporaine 1885-2015*. Bruxelles, Belgique: Mardaga & cellule de la fédération Wallonie-Bruxelles.
- Veschambre, V. (2005). La notion d'appropriation, *Noroi*, 195 | 2005/2, 115-116. Repéré à : <http://noroi.revues.org/589>.
- Veschambre, V. (2005a). Le recyclage urbain, entre démolition et patrimonialisation : enjeux d'appropriation symbolique de l'espace. Réflexion à partir de quatre villes de l'Ouest, *Noroi*, 195 | 2005/2, 79-92. Repéré à : <http://noroi.revues.org/548>; DOI : 10.4000/noroi.548.
- Ville de Mons. (2000). *Schéma de Structure de MONS, phase 3 étape 9*. Bruxelles, Belgique: Cooparch - R.U. Repéré à <http://docum1.wallonie.be/DOCUMENTS/SSC/Hainaut/53053-SSC-0001-01-PRES-01-01.pdf>.
- Ville de Mons et IMIO. (2015). Présentation. Site officiel de la ville de Mons. Repéré à : <http://www.mons.be/decouvrir/mons>.

Walker, J. (2011). Representing Social Space: Cognitive Mapping and the Potential for Progressive Urban Planning & Design. *Trial Six: An Undergraduate Geography Journal*, 5, 34-41.

Waroux, T. (2015). Cours de Justice de Mons. Dans Ben Djaffar, L. et De Smet, I. (dir.), *Mons & cœur du Hainaut. Guide architecture moderne et contemporaine 1885-2015*. (p75). Bruxelles, Belgique: Mardaga & cellule de la fédération Wallonie-Bruxelles.

WBA. (s.d.). Maison Folie. Repéré à http://www.wbarchitectures.be/fr/architects/Atelier_d_architecture_Matador/Maison_Folie/10/

WBA. (s.d.a). Manège. Repéré à http://www.wbarchitectures.be/fr/architects/Pierre_Hebbelinck_Atelier_d_architecture_s.a./Theatre_Le_Manege/7/

WBA. (s.d.b). Mundaneum. Repéré à http://www.wbarchitectures.be/fr/architects/COTON_LELION_NOTTEBAERT/MUNDANEUM/506/

WBA. (s.d.c). 106. Repéré à http://www.wbarchitectures.be/fr/architects/COTON_LELION_NOTTEBAERT/MUNDANEUM/506/

WBA. (s.d.d). Arsonic. Repéré à http://www.wbarchitectures.be/fr/architects/H_V_Holoffe-Vermeersch_Architecture/ARSONIC/213/

WBA. (s.d.e). Caserne. Repéré à http://www.wbarchitectures.be/fr/architects/Atelier_d_architecture_Matador/Caserne/804/

Yin, R. K. (2009). Case study research. Design and Methods. Fourth Edition. USA, Thousand Oaks, USA : Sage Publications.

TEXTES DE LOI

Décision n° 1622/2006/CE du Parlement européen et du Conseil du 24 octobre 2006 instituant une action communautaire en faveur de la manifestation «Capitale européenne de la culture» pour les années 2007 à 2019. (2006). Repéré à: <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/LSU/?uri=CELEX:32006D1622>.

Décret n°445/2014/UE du Parlement européen et du conseil du 16 avril 2014 instituant un action de l'Union en faveur des capitales européennes de la culture pour les années 2020 à 2033 et abrogeant la décision n° 1622/2006/CE. (2014). Repéré à: <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32014D0445&from=FR>.

FILM

Saint Etienne, A. H. (producteur), Kelly, P. (réalisateur). (2005). *What have you done today Marvin day?*. Stratford, London.

WEBOGRAPHIE

Site d'HIMMOS. <http://www.ilovelife.be/fr/project/1759794/i-love-mons>

Site des pages blanches belges. <http://www.pagesblanches.be/q/name/>

Site officiel de la ville de Mons. <http://www.mons.be/decouvrir/patrimoine/unesco>

ILLUSTRATIONS

[Gravure du Crystal Palace]. (1852). Repéré à <http://www.uh.edu/engines/epi1158.htm>

[Installation olympique Montjuic, Barcelone], (s.d.). Repéré à <http://culture-athle.com/conseils/parcours-courir/198-courir-barcelone-plage-montjuic>.

LDDC, (s.ds). Opérations de régénération de l'est de Londres: comparaison avant/après. Repéré à <http://www.lddc-history.org.uk/regenstat/>

Matador, (2011) Maison Folie. Repéré à : <http://www.matador.be/fr/projects/24/56/-Maison-folie>

Matador, (2013). Corps de ville. Repéré à : <http://www.lelaa.be/?site=flexpaper&flexpaper=1123>

[Montjuic, site de l'exposition internationale 1929, Barcelone]. (1929). Repéré à http://fr.wikipedia.org/wiki/Exposition_internationale_de_1929

[Plan masse du quartier de l'ancien caserne Léopold-état actuel]. (2015). d'après Hebbelinck, P. (2002) Plan masse - Mons. Repéré à <http://www.pierrehebbelinck.net/projet.php?id=263> et Matador. (2012). 73/Caserne. Repéré à <http://www.matador.be/fr/projects/32/73/-Caserne>.

[Pont de Fragnée et entrée principale de l'exposition, Liège]. (s.d.) Repéré à <http://www.fabrice-muller.be/liege/expo1905/expo1905.html>

Queen Elizabeth Olympic Park, (s.d.) Masterplan. Repéré à : http://www.londonathletics.org/sites/default/files/QEOP_Map_Finder.pdf

Régie des Bâtiments, (s.d.a) Photo 12. MONS Tour valenciennoise. Repéré à http://www.buildingsagency.be/detailfoto_fr.cfm?realisatie=152&foto=12_OWTP_4_17188A.jpg

Régie des Bâtiments, (s.d.b) Photo 11. MONS Tour valenciennoise. Repéré à http://www.buildingsagency.be/detailfoto_fr.cfm?realisatie=152&foto=12_OWTP_4_17188A.jpg

[Site du cinquantenaire, Bruxelles]. (s.d.). Repéré à: http://cartespostalesdubruellesdantan.tumblr.com/post/62984230620/le-site-du-cinquantenaire-est-a-lorigine-un#.VWNBqU_tmko

[Vue générale de l'exposition universelle de 1900, Paris]. (1900). Repéré à http://fr.wikipedia.org/wiki/Exposition_universelle_de_1900

ANNEXES



TABLE DES ANNEXES

Annexe I : Support des entretiens pour Londres - Expérience zéro.....	129
Annexe II : Support des entretiens pour Mons.....	130
Annexe III: Guide d'entretien utilisé pour tous les interviews.....	131
Annexe IV : Etablissement du parcours.....	132
Annexe V : Dictionnaire pour l'analyse de l'appropriation.....	134
Annexe VI : Cartes mentales - Cas de Londres.....	136
Annexe VII : Présentation des bâtiments du quartier de l'ancienne caserne Léopold à Mons.....	140
Annexe VI : Cartes mentales - Cas de Mons	143
Annexe IX : Analyse des cartes mentales.....	151
Annexe X : Synthèse graphique des cartes mentales.....	152

ANNEXE II: SUPPORT DES ENTRETIENS POUR MONS

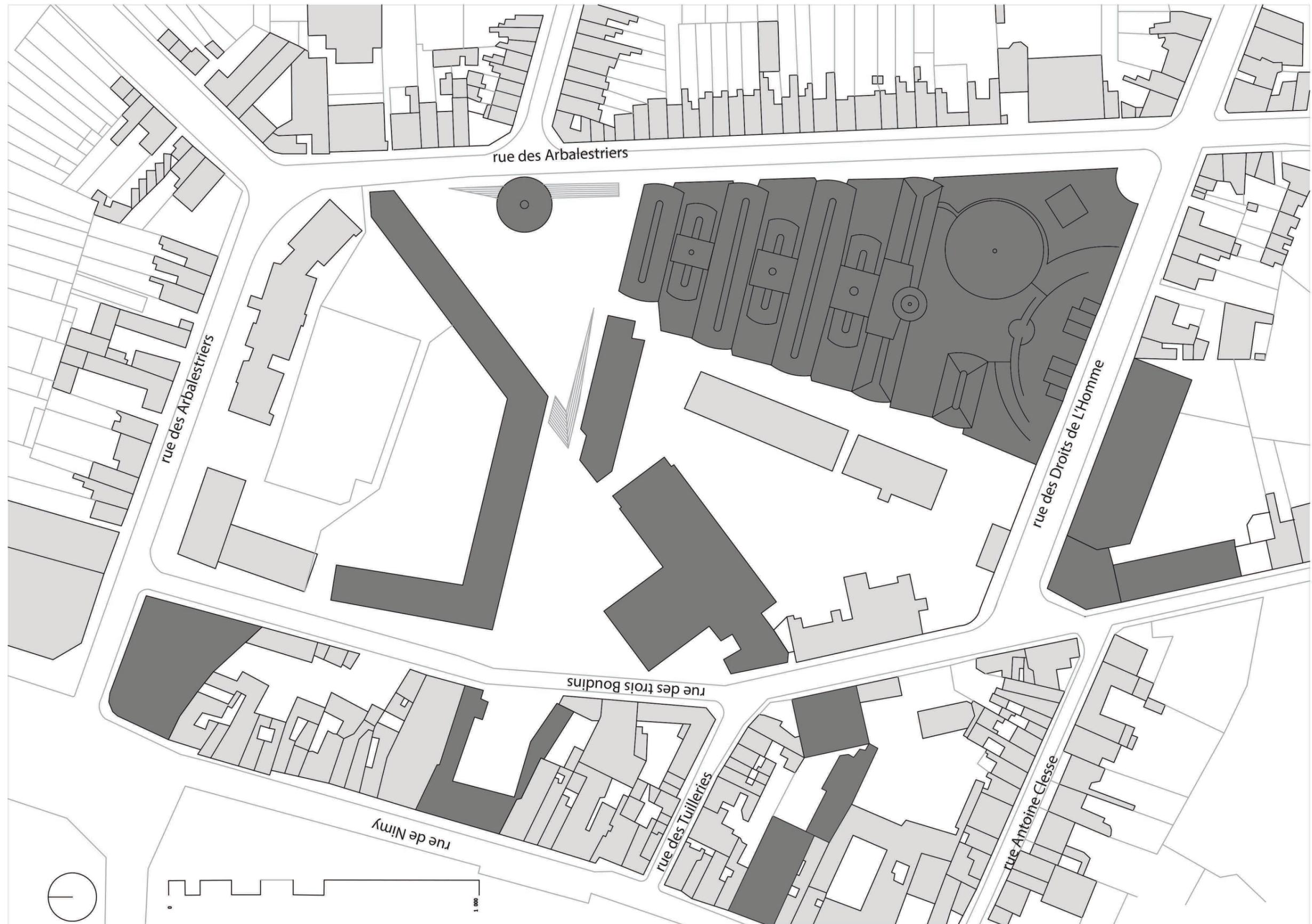


Figure : Plan masse du quartier de l'ancienne caserne Léopold - état actuel. Sources: d'après Pierre Hebbelinck et Matador

ANNEXE III: GUIDE D'ENTRETIEN UTILISE POUR TOUS LES INTERVIEWS.

Comment connaissez-vous le lieu?

Qu'est ce qui a été fait selon vous dans le cadre de l'événement?

Qu'est ce qui aurait de toute façon été réalisé même sans l'événement?

Quelles ont été les utilisations pendant l'événement? les difficultés rencontrés?

Quelles sont les utilisations actuelles? y a-t'il des difficultés rencontrées?

Quelles sont les qualités de ce lieu? ses défauts?

Qu'est ce que vous y faites? Quelles sont vos habitudes ? Est ce que vous vous y sentez bien?

Avez vous déjà participé à un des activités organisées dans le cadre de l'événement? [en tant que spectateur? bénévoles?]

Relances:

- répéter un mot, un groupe de mot ou encore une fin de phrase
- formules pour demander des compléments d'informations: "qu'est ce que vous entendez par là?", "pour quelles raisons?"
- ne pas utiliser la relance "pourquoi"

ANNEXE IV : ÉTABLISSEMENT DU PARCOURS

La définition du parcours n'a pas été arbitraire. Elle prend en compte ce que la ville de Mons appelle "le kilomètre culturel". Ainsi, selon la ville se dégagent plusieurs bâtiments qui définissent le quartier. On trouve dans l'ordre de visite proposée: le théâtre "Le Manège"(1), le bâtiment de la Fondation Mons 2015 (2), Arsonic (3), l'immeuble à appartements "I love Mons" (4), la Maison folie (5) et le Manège de Sury (6) (Office de tourisme régional de Mons, s.d.). Plusieurs visites commentées sont organisées dans ce quartier suivant ce parcours défini. Nous pouvons donc émettre l'hypothèse que ces différents bâtiments sont ceux sur lesquels la ville mise pour assurer la régénération du quartier.

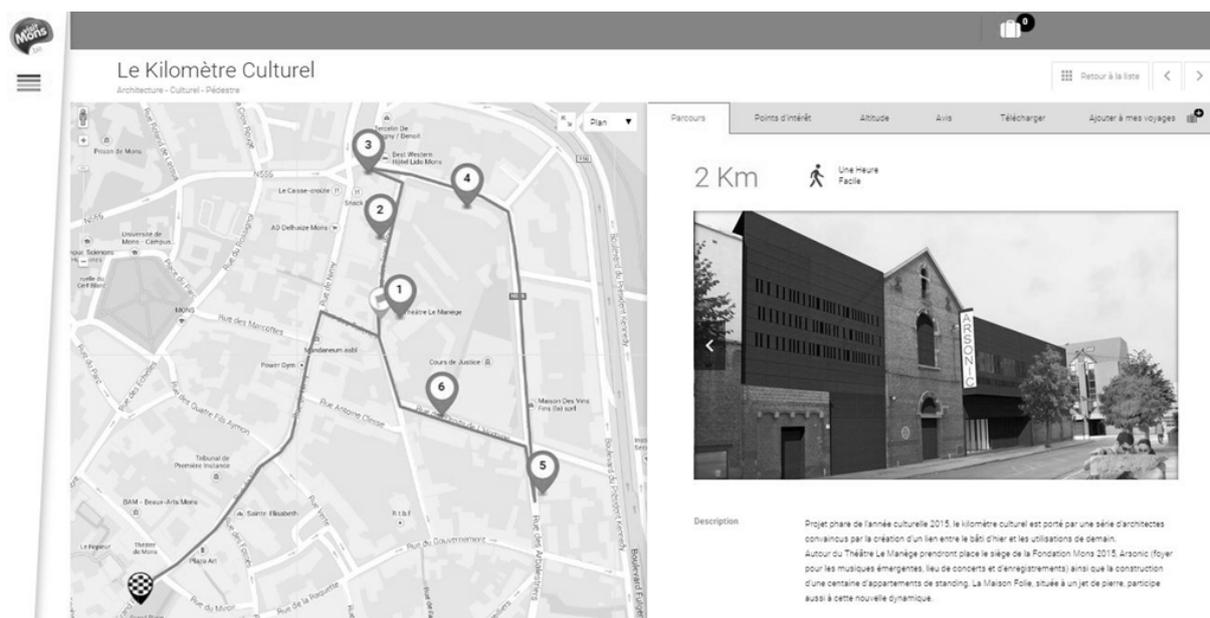
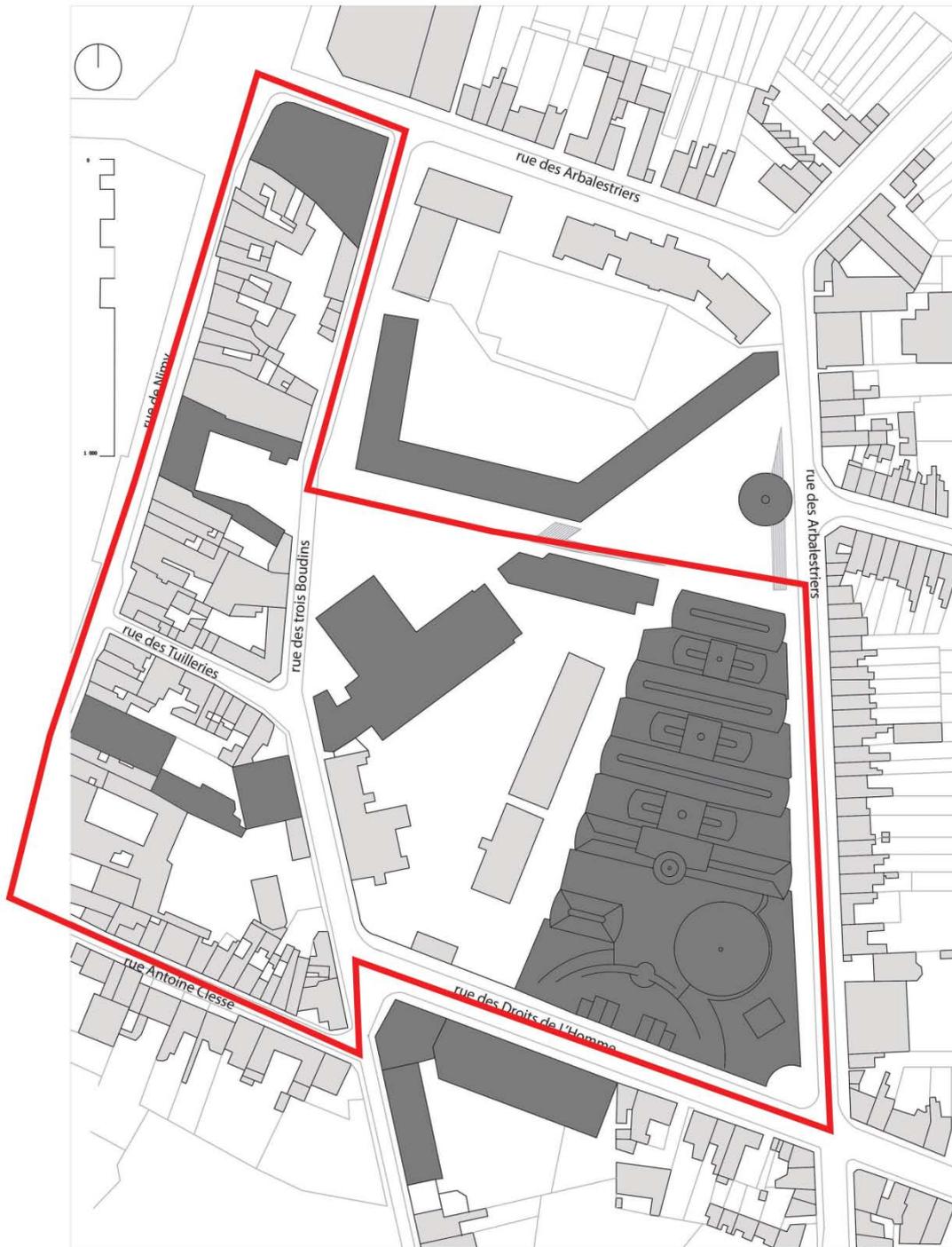


FIGURE : "KILOMETRE CULTUREL", PARCOURS COMMENTE DE LA VILLE, (2015).

Il nous a semblé bon de conserver tous les bâtiments abordés dans ce parcours de l'office du tourisme de la ville de Mons et de coller au plus près au parcours proposé, cependant, à travers les différentes recherches effectuées sur le quartier d'autres éléments sont intéressants à prendre en compte. Ainsi, le parti a été pris de passer par le nouvel espace public créé et par la rue de Nimy pour faire passer devant le Mundaneum même si celui-ci est toujours en travaux, ce qui explique son absence au parcours de la ville.

Une contrainte sur la durée a ensuite permis de définir précisément le circuit. Limité à 15 minutes, la décision a été prise de ne pas aller jusqu'à la maison folie (n° 5 sur le parcours commenté de la ville). Le trajet établi est donc le suivant:



ANNEXE V : DICTIONNAIRE POUR L'ANALYSE DE L'APPROPRIATION

Usage/Fréquentation

Description d'un usage

- **personnel**: cet usage est le fait d'aller à cet endroit, de le visiter, d'utiliser,... La fréquentation peut aussi bien être anecdotique que régulière. Il conviendra de la qualifier dans la case.
- **collectif**: lorsque l'interlocuteur parle d'autres personnes qui utilisent les lieux

Vécu

- **personnel**: Le vécu se différencie de l'usage lorsqu'il y a une anecdote. Dans cas d'une analogie, le repère prime sur le vécu personnel et sera donc noté comme tel.
- **regrets/souhaits**: classé dans le vécu, cette catégorie se choisie lorsque l'interviewé exprime un souhait ou un regret par rapport à l'état actuel de la situation.
- **collectif**: regroupe toutes les grandes manifestations, événements qui sont son des repères d'un point de vue collectif. ex: fête d'ouverture, fête nationale, etc,...

Appréciation subjective:

lorsque la personne donne son avis personnel. Différents thèmes ont été relevé :

- **fonction**: la fonctionnalité du bâtiment est évoquée, activités qui l'occupent, organisation fonctionnelle.
- **confort**: ce point est coché lorsqu'il est question d'ensoleillement, des différentes nuisances existantes: sonores, odorantes, pollution, parking, circulation etc...
- **ambiance**: dynamique du quartier, relation entre voisin,....
- **esthétique**: matériaux, couleur, architecture

Repère/Symbolique

- **personnel**: dès que la personne y fait référence, la dessine sur un plan sans ajouter de commentaires particuliers. Il peut également s'agir d'une analogie. Dans ce dernier cas, le repère prime sur le vécu personnel et sera donc noté comme tel. Le commentaire est classé comme tel lorsque la personne se sert du repère pour faire une comparaison.
- **collectif**: bâtiments, emplacements que tout habitant connaît, qui pourrait représenter le quartier. Comprend aussi le patrimoine et tout ce qui touche la culture proche au quartier, à Mons, à la Belgique... [Il peut également s'agir d'un événement marquant que tout le monde a vécu et que tout le monde peut prendre comme point de référence ex: désignation Mons capitale de la culture 2015.] la "fameuse" indique quelque chose de connu, symbolique au niveau collectif.

Connotation:

concerne l'ensemble du commentaire en se basant sur les expressions physiques et termes employés par la personne. Toutefois, nous insisterons sur le terme de connotation, car bien que notre interprétation est basée sur le discours et les intonations relevés grâce à un enregistrement audio, il convient de préciser qu'elle nous est propre donc potentiellement subjective. Nous donnerons à titre d'exemple, des mots utilisés lors des entretiens pour les différentes connotations.

- **positive:** ce type de connotation peut désigner une amélioration. Des exemples ont été noté tels que "plus stylé", "plus animé", etc....
- **neutre:** ce type est utilisé la plupart du temps lorsque des faits sont évoqués, ou que la personne ne manifeste pas de réaction prononcée pour le sujet abordé.
- **négatives:** cette connotation est considérée lorsque la personne évoque un questionnement, un doute. Des exemples ont été noté tels que "illogique", "dangereux", etc....

Précision

- pas de connaissance du nom, pas de désignation exacte.
- + évocation d'une date ou de détails particuliers. Temps accordé dans la discussion sur le sujet plus long en comparaison aux autres.
- ++ évocation d'une date et de détails.

Marque d'appropriation:

Utilisation de pronom possessif, fierté personnelle affichée, surnom ou appellation particulière de la part de la personne

ANNEXE VI : CARTES MENTALES - CAS DE LONDRES



FIGURE : CARTE MENTALE H1

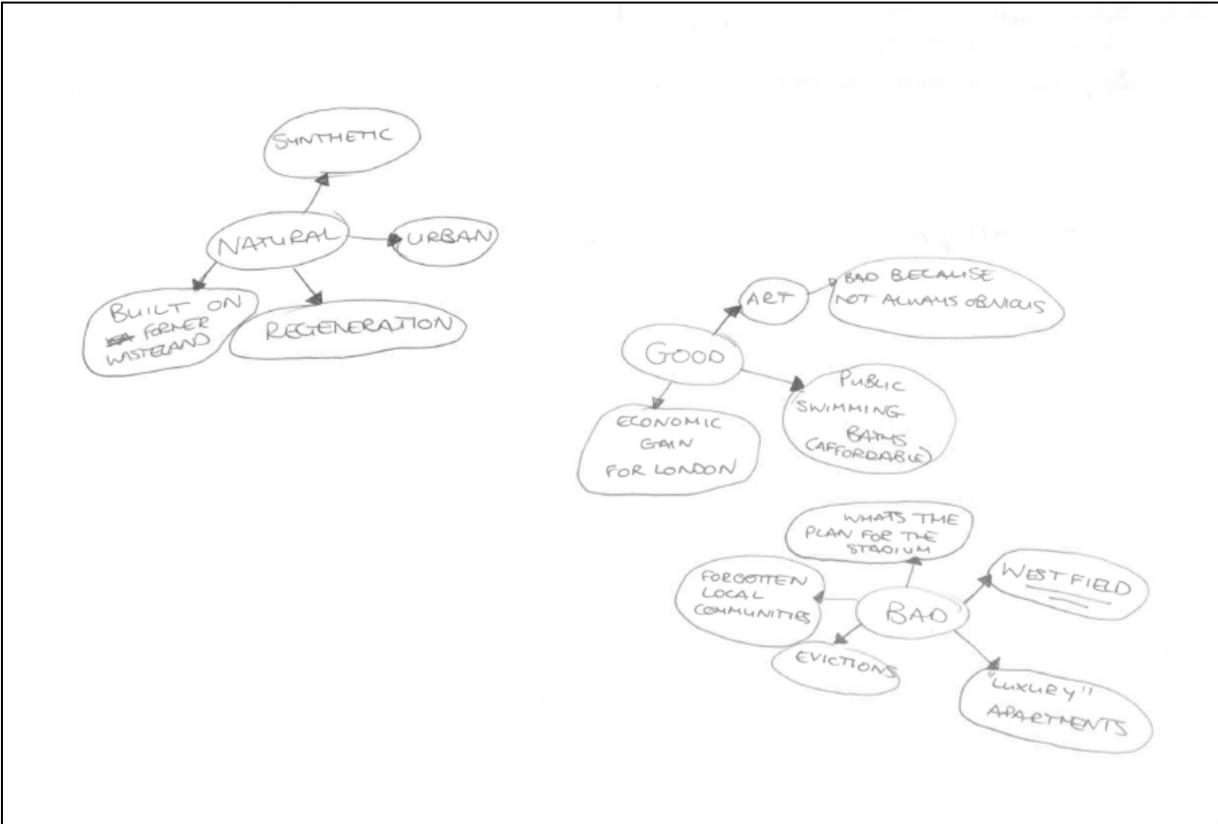


FIGURE : CARTE MENTALE H2.0



FIGURE : CARTE MENTALE HA1.0

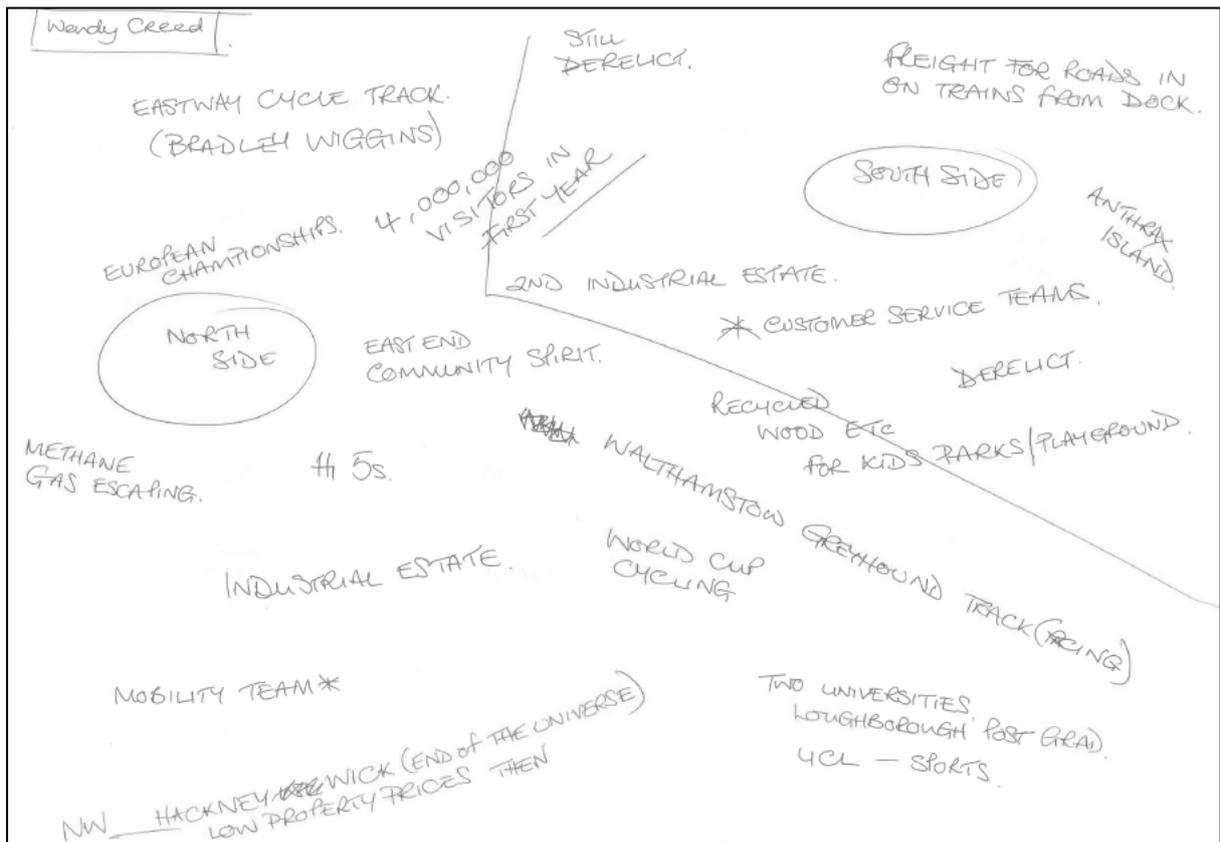


FIGURE : CARTE MENTALE HA1.0

ANNEXE VII : PRESENTATION DES BATIMENTS DU QUARTIER DE L'ANCIENNE CASERNE LEOPOLD A MONS

1 - Tour valenciennoise

Inaugurée en 1359, la Tour valenciennoise est un vestige encore debout de la fortification comtale, troisième enceinte médiévale de la ville. En 1825, elle sera diminuée de hauteur pour être intégrée aux fortifications hollandaises dans le rôle de poudrière. Résistant encore une fois à la suppression des fortifications, la tour est intégrée aux casernes de cavalerie qui viennent investir l'îlot en 1870.

C'est en 2005, après avoir effectué les fouilles archéologiques et les investigations nécessaires depuis 2002, que la Régie des Bâtiments lance le programme de restauration de la tour. Les travaux sont terminés en 2009. Les opérations consistent à redonner à la tour ses ouvertures ainsi que sa hauteur originale. La surélévation est marquée d'une cornière en acier inoxydable. Une terrasse est installée au sommet et pour y assurer l'accessibilité, une volée d'escalier extérieure est aménagée. Par soucis de lisibilité et de contraste, cette escalier rectangulaire est réalisé en acier. Ainsi un jeu de contrastes pierre/métal, rond/carré, massif/aérien, ancien/contemporain est proposé afin de ne pas rentrer en concurrence avec le monument (Régie des Bâtiment, s.d.).

2 - Manège

Ancien manège construit en 1903, ce bâtiment est lui aussi un vestige de la caserne installée sur l'îlot auparavant. Grand volume maçonné de 55x 22m, il est désigné au début des années 2000 pour accueillir le nouveau théâtre. L'atelier d'architecture Pierre Hebbelinck remporte l'appel d'offre public en proposant de conserver une partie du bâtiment existant et de venir y ajouter un volume en béton perpendiculaire. Cette nouvelle partie s'élève en porte-à faux pour épouser la forme des gradins de la salle qu'elle renferme, la scène se trouvant dans la partie



FIGURE : TOUR VALENCIENNOISE AVANT RENOVATION (REGIE DES BATIMENTS, S.D.A)



FIGURE : TOUR VALENCIENNOISE - ETAT ACTUEL (KALMBACHER, 2015A)



FIGURE : LE THEATRE DU MANEGE - ETAT ACTUEL (ORI, S.D.)

ancienne. Un éclairage au néon de la partie vitrée en porte-à-faux a été réalisé constituant ainsi un véritable point de repère dans l'espace public (Cohen, 2015).

3 - Arsonic

Située à l'emplacement de l'ancienne caserne des pompiers, le bâtiment prend tout l'angle de l'intersection entre la rue des Arbalestriers et la rue de Nimy. C'est un peu comme l'entrée du quartier. L'intérêt de ce bâtiment est d'offrir un établissement aux qualités acoustiques pour être dédié à la musique. Une grande salle de représentation modulable, une chapelle du silence, des salles de répétitions, des studios, des ateliers, des loges et des bureaux sont offerts aux utilisateurs. A l'image du 106, un lien entre la rue de Nimy et des trois boudins est créé dans l'ancien bâtiment de la caserne, appelé "le passage des rumeurs" (Cohen, 2015a). Il est ainsi possible de rentrer par le bâtiment de 1860, vestige de l'ancienne caserne. (Entretien Rouhard, M., réalisé le 23 avril 2015)



FIGURE : ARSONIC - ETAT ACTUEL (KALMBACHER, 2015)

Il convient de préciser que lors de notre investigation, les travaux venaient de se terminer. En effet, l'inauguration a eu lieu le 4, 5 avril alors que les entretiens ont été effectués sur la période du 2 au 28 avril 2015.

4 - 106

Construit aux alentours de l'année 1812, l'ancien bâtiment de l'Académie des Beaux-Arts, au 106 rue de Nimy a fait l'objet d'une réhabilitation. Un programme est imaginé et lancé en 2011 pour abriter les bureaux de la Fondation Mons 2015 organisant l'événement puis les bureaux de l'administration du Manège. Cette intervention comprend deux volets: d'un côté la conservation et rénovation du bâtiment existant de l'ancienne académie, de l'autre la construction neuve d'une aile destinée à être ouverte au public. D'autres



FIGURE : 106 RUE DE NIMY - ETAT ACTUEL (KALMBACHER, 2015)

particularités du projet sont à noter: une cour publique minérale est créée ainsi qu'une liaison directe avec la rue de Nimy à travers une porte cochère et un passage couvert (Gluck, 2015).

5 - Mundaneum

Premier grand magasin de coopérative à Mons et connu sous le nom de "l'Indépendance", le bâtiment a été construit en 1930 à partir des plans de l'architecte Guillaume Vleugels. Ayant connu plusieurs affectations à partir de 1974, c'est en 1998 qu'il deviendra un centre d'archives et musée. Le mundaneum est désigné pour accueillir l'Office International de Bibliographie, connu aussi sous le

nom de "google de papier" créée par Paul Otlet et Henri La Fontaine en 1895. Une nouvelle phase de travaux depuis 2012 est lancée pour rénover le bâtiment (Deprez, A. et Ben Djaffar, L.,2015).

Au moment de la réalisation des entretiens, le bâtiment est encore en travaux. Son ouverture n'est prévue que pour le 27 juin 2015.

6 -Manège de Sury

La réhabilitation de cet ancien manège de cavalerie et de l'ancien refuge de l'Abbaye de l'Olive est initiée par l'intercommunale de développement économique et d'aménagement du territoire (IDEA). Une association de ces deux bâtiments est ainsi prévue afin d'offrir un lieu d'accueil pour le lancement de nouvelles entreprises. Outre son passé militaire, l'ancien manège a la particularité d'avoir la première verrière en métal réalisée à Mons. Une partie contemporaine a été rajoutée à l'angle desservant d'un côté, le manège, présentant trois espaces libres de plus de 300m² appropriables par les entreprises, et de l'autre 25 bureaux, à destination des TPE et PME désirant s'installer en centre ville (IDEA, 2013). Par ailleurs, ce bâtiment est investi de juin à octobre 2015 par l'exposition "Atopolis" organisée dans le cadre de Mons 2015.



FIGURE : MANEGE DE SURY - ETAT ACTUEL (KALMBACHER, 2015B)

Lors de la réalisation de notre expérience, l'ancien manège est en phase d'achèvement des travaux.

7 - Maison Folie

Cette transformation n'a pas fait été soumise à l'évaluation des habitants du quartier, n'étant pas présente sur la carte présentée lors de l'exercice du calque. Néanmoins, au vue du nombre d'allusions à ce bâtiment de la part des interviewés, il s'emblait important de l'introduire brièvement.



FIGURE 35 : MAISON FOLIE - ETAT ACTUEL (MATADOR, 2011)

Développé dans le contexte de Lille capitale européenne de la culture 2004, la ville de Mons avait alors décidé de participer à ce concept de réappropriation des friches architecturales grâce à la culture. L'ancienne école désaffectée des Arbalestriers fût alors convertie dans son entièreté, par le cabinet d'architecture Matador, en centre culturel. L'école est constituée de deux bâtiments: d'un côté les classes des garçons, de l'autre, celles des filles. Entre, se trouve une cour de récréation recouverte dans le but d'accueillir le public et des activités. Elle a également la possibilité de s'ouvrir vers l'extérieur grâce à un grand rideau métallique. Les anciennes classes sont investies tout en gardant les traces d'occupations précédentes (Cohen, 2015b)

8 - Palais de Justice

Dès 1996, les discussions concernant les cours de justice de Mons sont lancées pour être finalement réalisées de 2003 à 2007 par l'Atelier d'Urbanisme, de Réhabilitation et d'Architecture AURA connu à travers l'architecte Jean Barthélemy. L'implantation de cet édifice postmoderne est définie selon un axe qui part du portail conservé de l'ancienne caserne pour rejoindre la tour valenciennoise. Ce vestige médiéval joue par ailleurs un autre rôle important dans l'architecture du Palais de Justice puisqu'il a servi d'inspiration pour la tour de la partie sud. En terme d'organisation interne, la salle des pas perdus se déploie le long de l'axe évoqué précédemment. Irriguée de lumière zénithale par un bandeau vitré, elle dessert de part et d'autre des salles d'audience avec un jeu de passerelles sur double hauteur. L'ambiance intérieure sombre contraste fortement avec le traitement clair et massif de l'extérieur utilisant béton, bois et enduit (Waroux, 2015).

9 - Immeuble à appartements "I love Mons"

Ce projet de logements, dit de la "Caserne Léopold" puis rebaptisé plus tard "I love Mons", est commandité par Himmos living. Son implantation est réfléchié par Pierre Hebbelinck dès le plan de masse directeur du quartier, afin de répondre à plusieurs problématiques urbanistiques. Il permet tout d'abord par le linéaire de façade développé, d'accueillir un grand nombre de logements, de refermer l'îlot occupé au nord par le ministère des Finances et de dessiner un espace public constitué de deux places (Cohen, 2015c).

Suite au concours remporté par l'agence d'architecture Matador, le projet se dote d'un "bâtiment clé" de vingt logements universitaires, qui relie le Palais de Justice au théâtre du Manège. Le bâtiment principal quant à lui se compose de trois ailes pour proposer 106 appartements diversifiés de 65 à 195 m² comprenant une à quatre chambres, neuf studios et plusieurs espaces commerciaux. Un espace vert semi-privatif à l'intérieur d'îlot et un parking de 160 places viennent contribuer à la qualité de vie offerte. Ces habitations s'adressent ainsi à une population assez aisée. Les prix de départ, hors frais, fixés par HIMMOS sont les suivants: " € 110.000 pour un studio, à € 155.000 pour un appartement avec 1 chambre et à € 189.000 pour un appartement avec 2 chambres." (HIMMOS, s.d.).

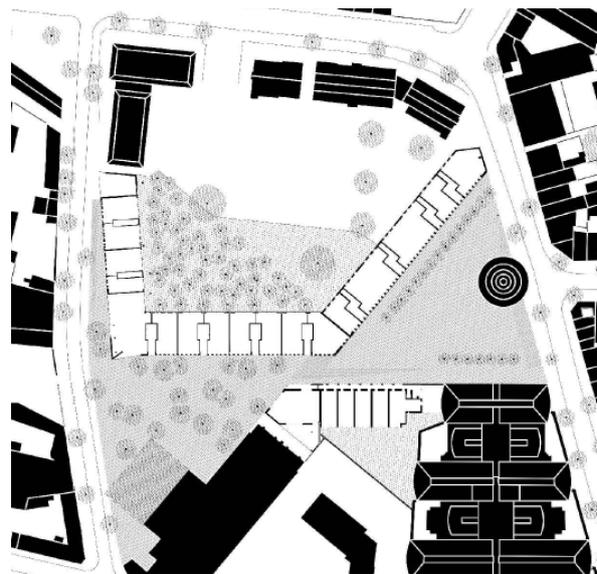


FIGURE : PLAN RDC IMMEUBLE À APPARTEMENTS "I LOVE MONS" (ATELIER MATADOR, 2013, P40)



FIGURE : IMMEUBLE A APPARTEMENTS "I LOVE MONS" - ETAT ACTUEL (KALMBACHER, 2015)

Les façades sont gérées de façon très homogène avec l'utilisation d'une brique brun foncé comme matériaux. Une géométrie sobre et rythmée par des colonnes est également recherchée pour constituer un volume qui se veut fédérer et unifier le contexte existant (Cohen, 2015c).

Espace public

Concernant l'espace public, la ville en tant que commanditaire désigne l'Atelier 4D pour la réalisation du projet. Conçu en parallèle des immeubles à appartements, cet espace exploite un faible dénivelé pour créer deux places aux ambiances différentes et accessibles à tous. Principalement minérales, les places sont néanmoins agrémentées de quelques arbres.

Lors de la réalisation de l'expérience, l'ouverture de la place est récente. Les travaux viennent tout juste de se terminer avec encore malgré tout, quelques interventions ponctuelles. Les arbres sont plantés, cependant, le mobilier urbain n'est pas encore installé. Cela ne présente donc pas les conditions idéales pour étudier son appropriation.

ANNEXE VIII: CARTES MENTALES - CAS DE MONS

SOUS FORME DE LISTE:

- REOUVERTURE DE L'ANCIEN NÉCESSAIRE DE LA GENDARMERIE
- POUR 2-15 AMINATION AU MARCHÉ TOUS LES W-E - (EN FACE DE CHEZ MOI)
- DIFFICULTÉS DE PARKING
- ÉVITE LA RUE DE NINY (LE NIKADO DE QUINZE)
- AMINATION DES RUES
- TOUT EST MIS EN ŒUVRE POUR VOIR SAUVE DIFFÉRENNEMENT
- ENVIE DE VISITER LE NAM 7 SOUVENT.

FIGURE : CARTE MENTALE H1

Proximité C.V.
Proximité bus, surface commerciale, lieux culturels
Colonne.
Pkg + excursion.

FIGURE : CARTE MENTALE H9

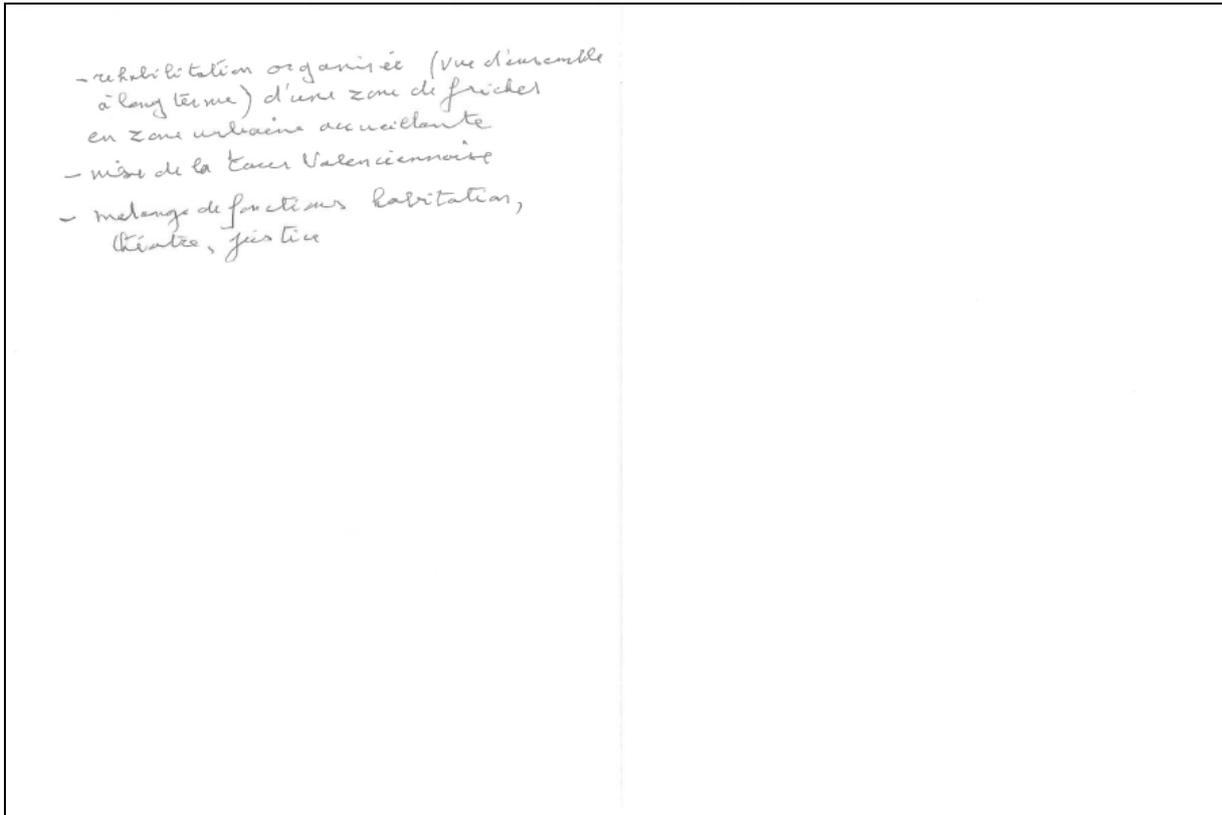


FIGURE : CARTE MENTALE A1

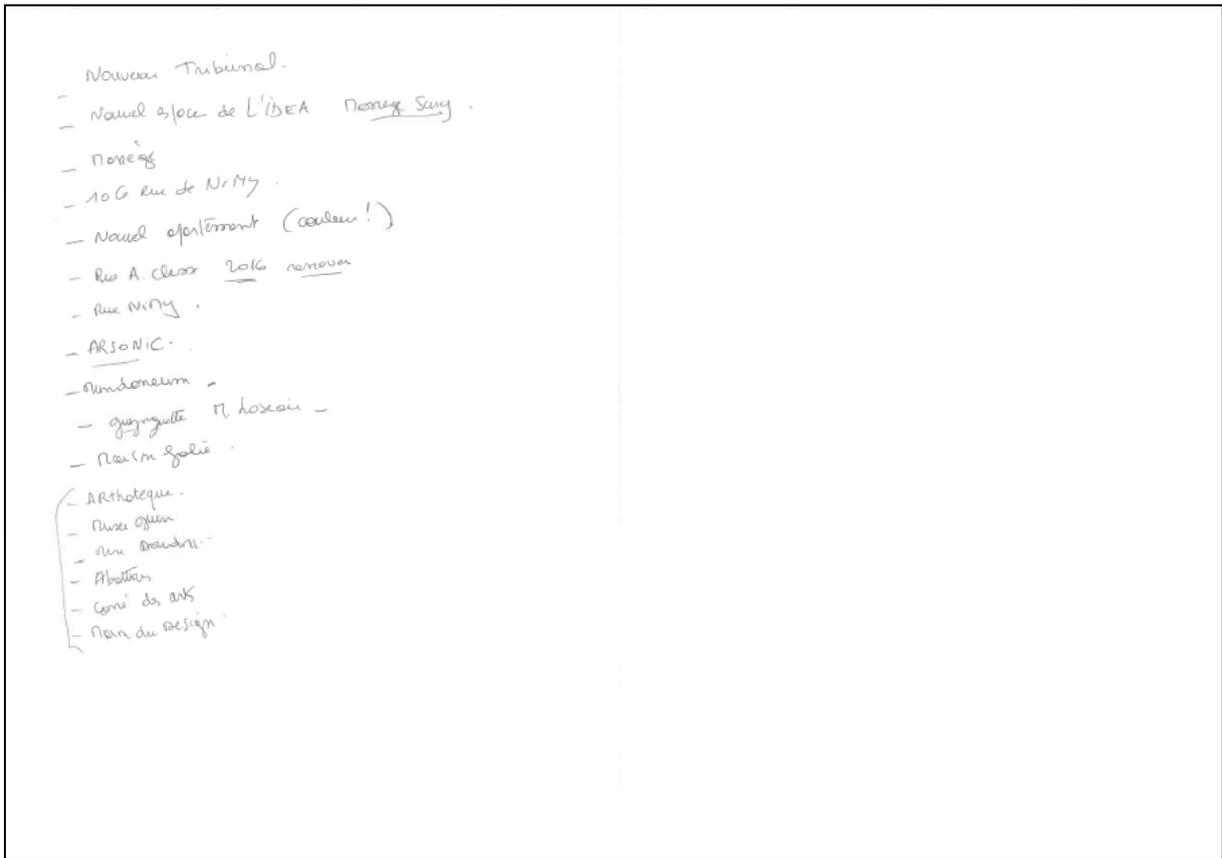


FIGURE : CARTE MENTALE A2

UN BATIMENT EN PARTICULIER :

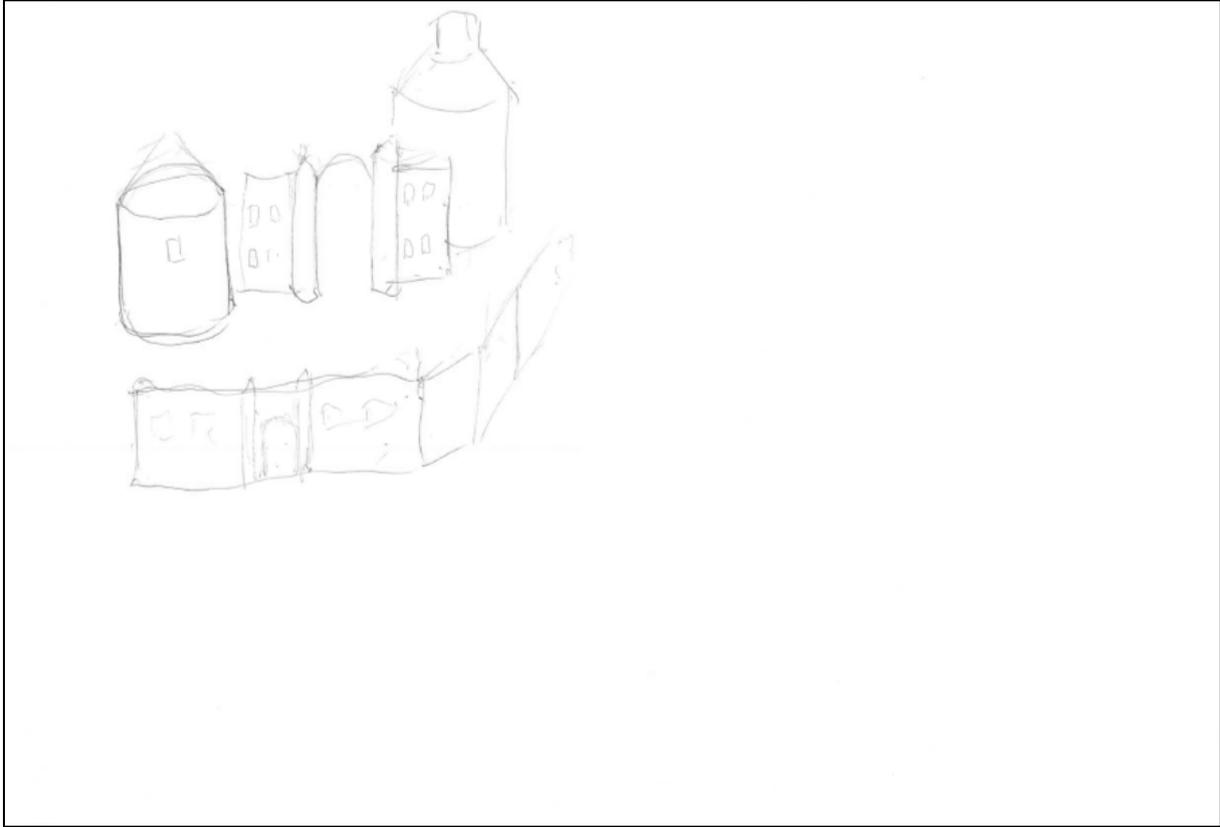


FIGURE : CARTE MENTALE H4

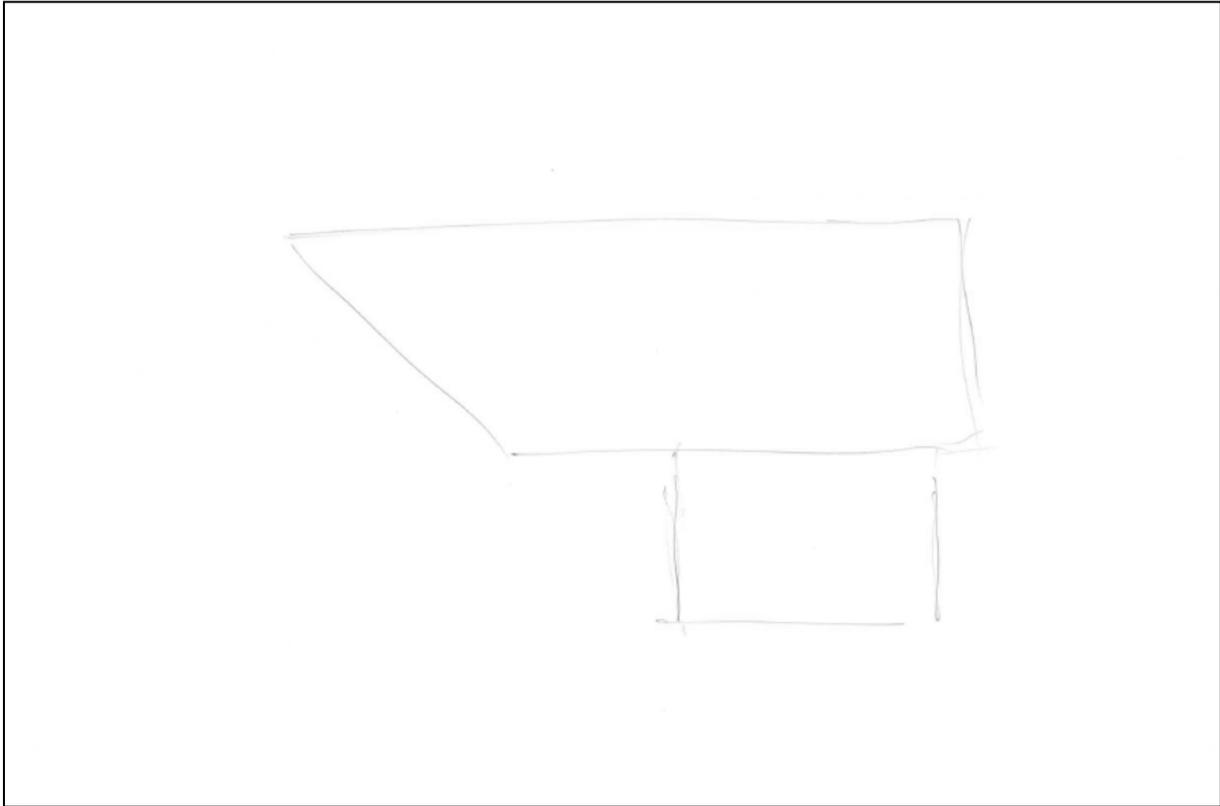


FIGURE 36 : CARTE MENTALE H7

ALENTOURS PROCHES :



FIGURE : CARTE MENTALE H2



FIGURE 37 : CARTE MENTALE H8

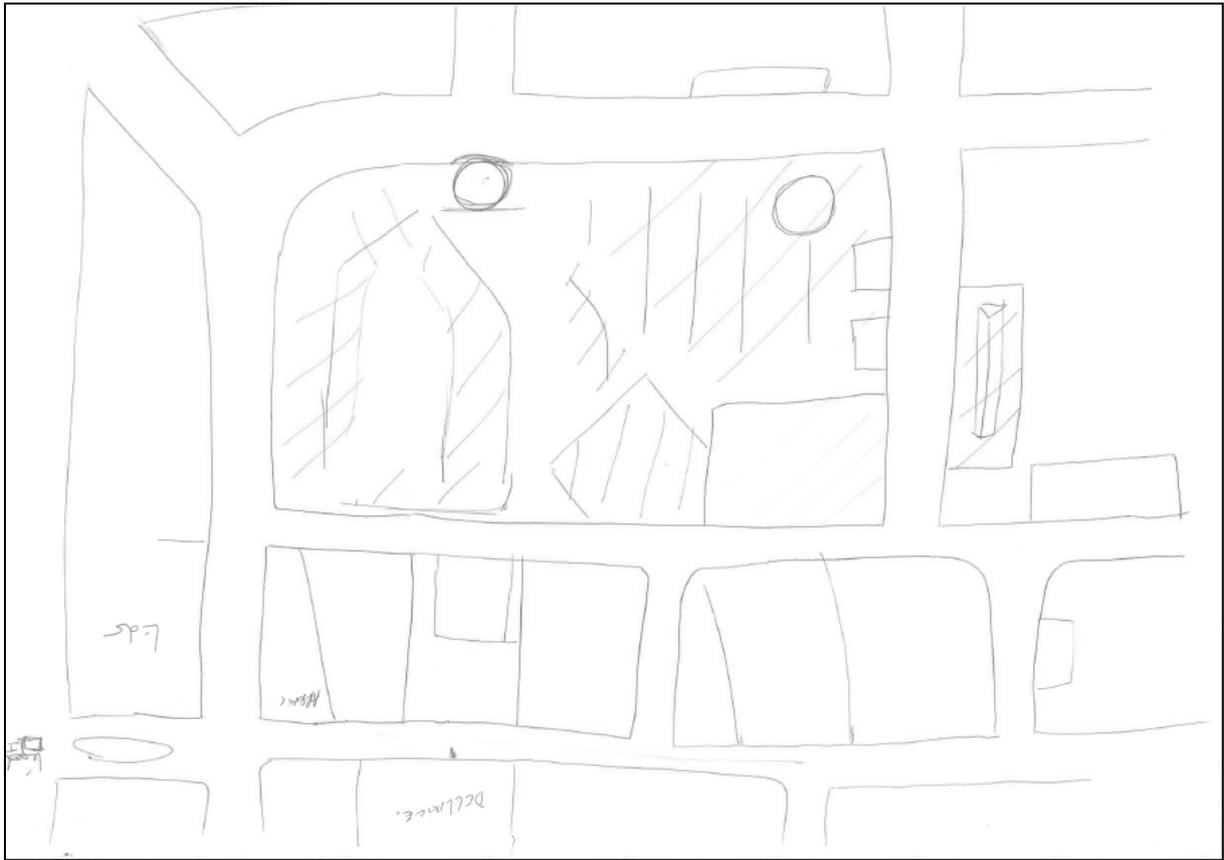


FIGURE : CARTE MENTALE V2

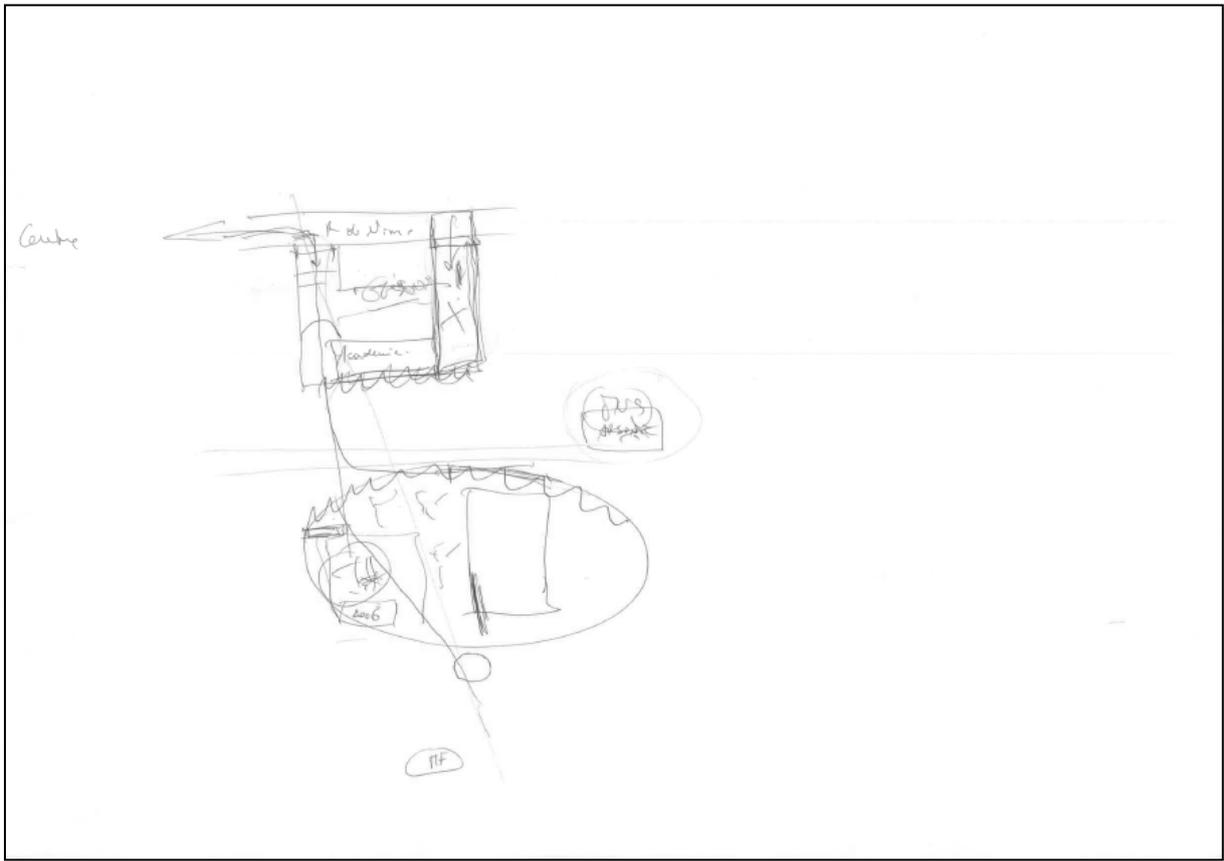


FIGURE 40: CARTE MENTALE F1

SCHEMA:

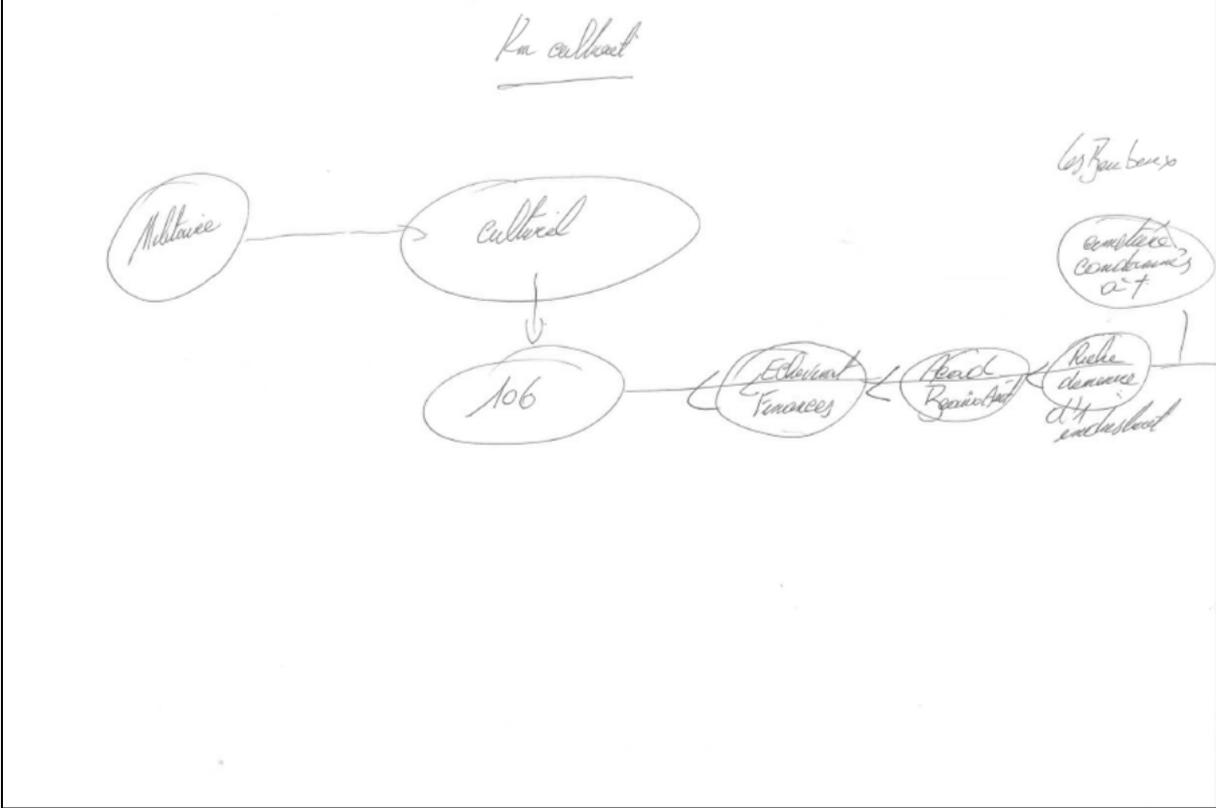


FIGURE 41 : CARTE MENTALE F2

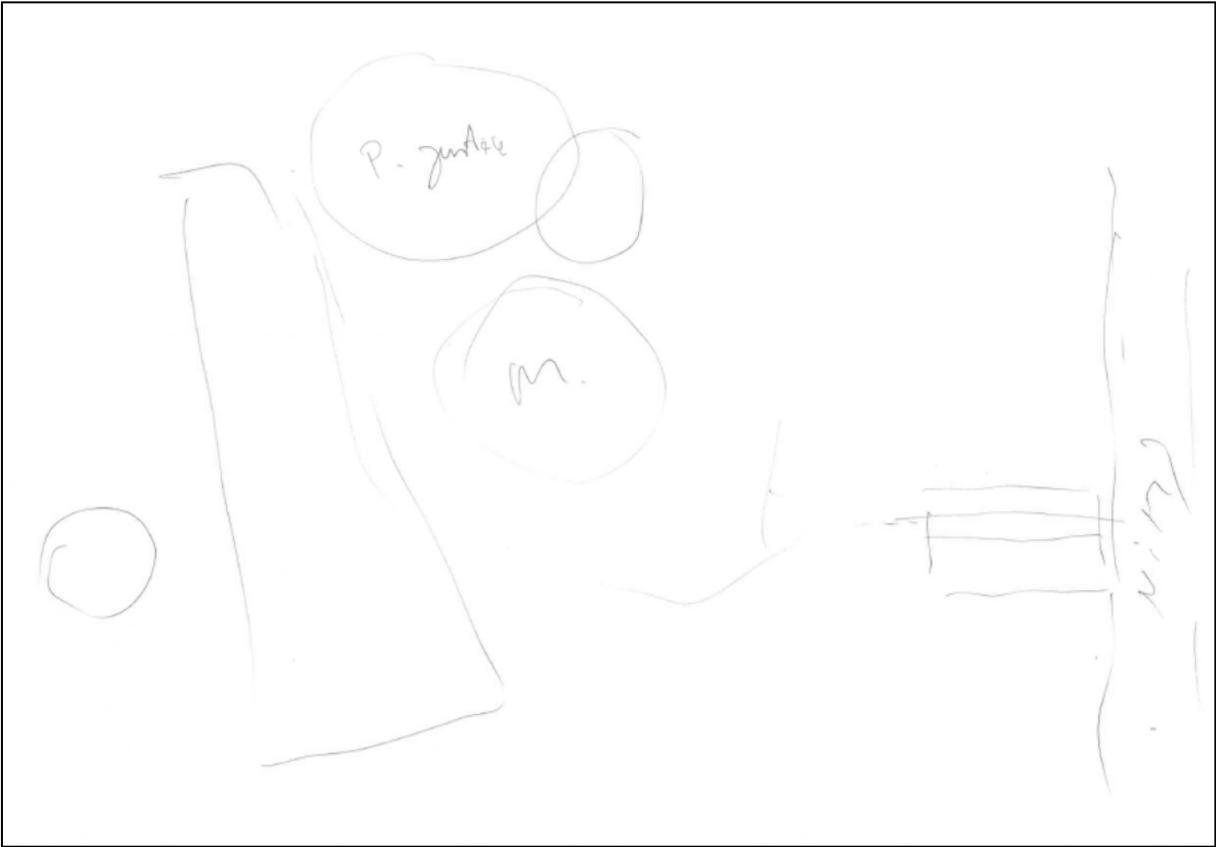


FIGURE : CARTE MENTALE VB1

RECU A L'ECHELLE DE LA VILLE :

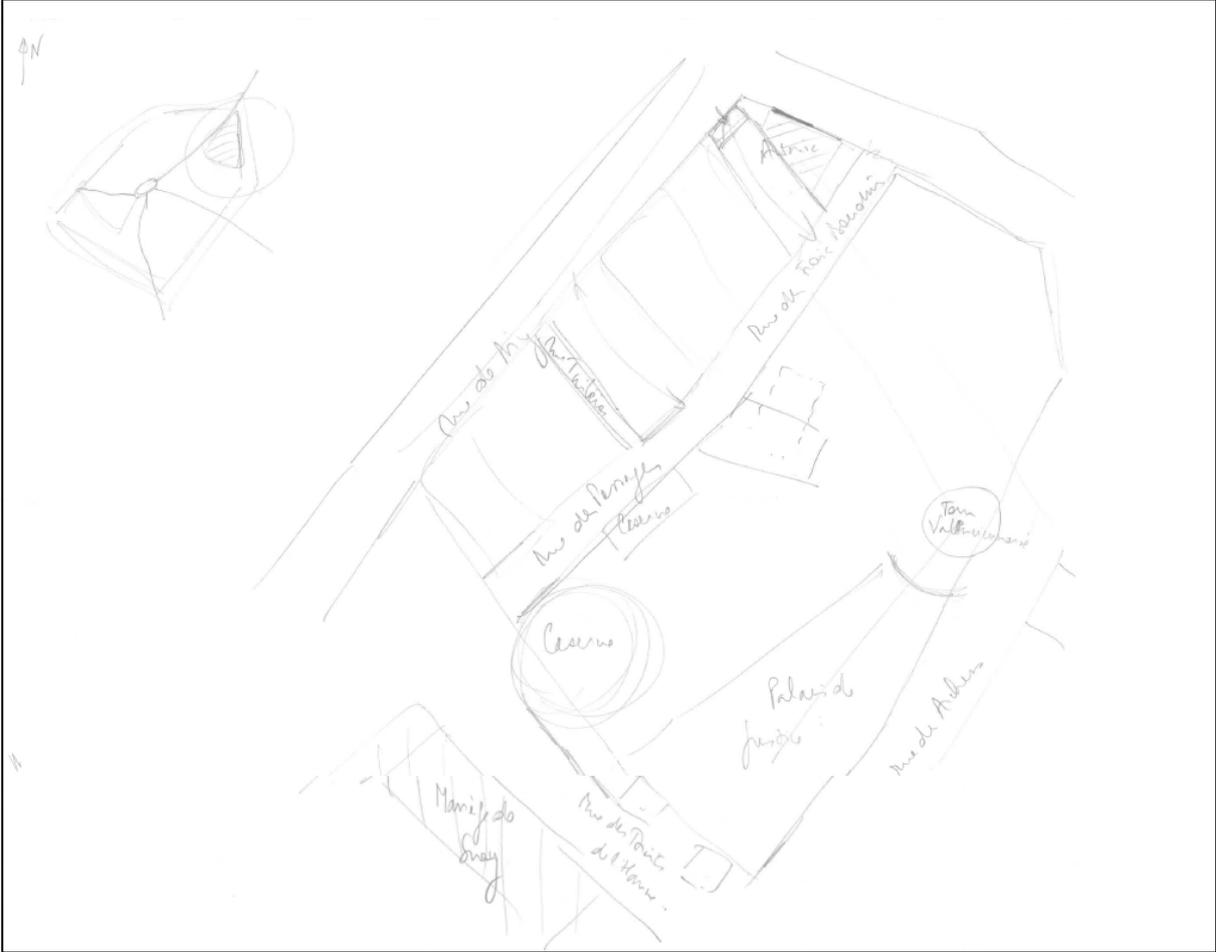


FIGURE 42 : CARTE MENTALE V1

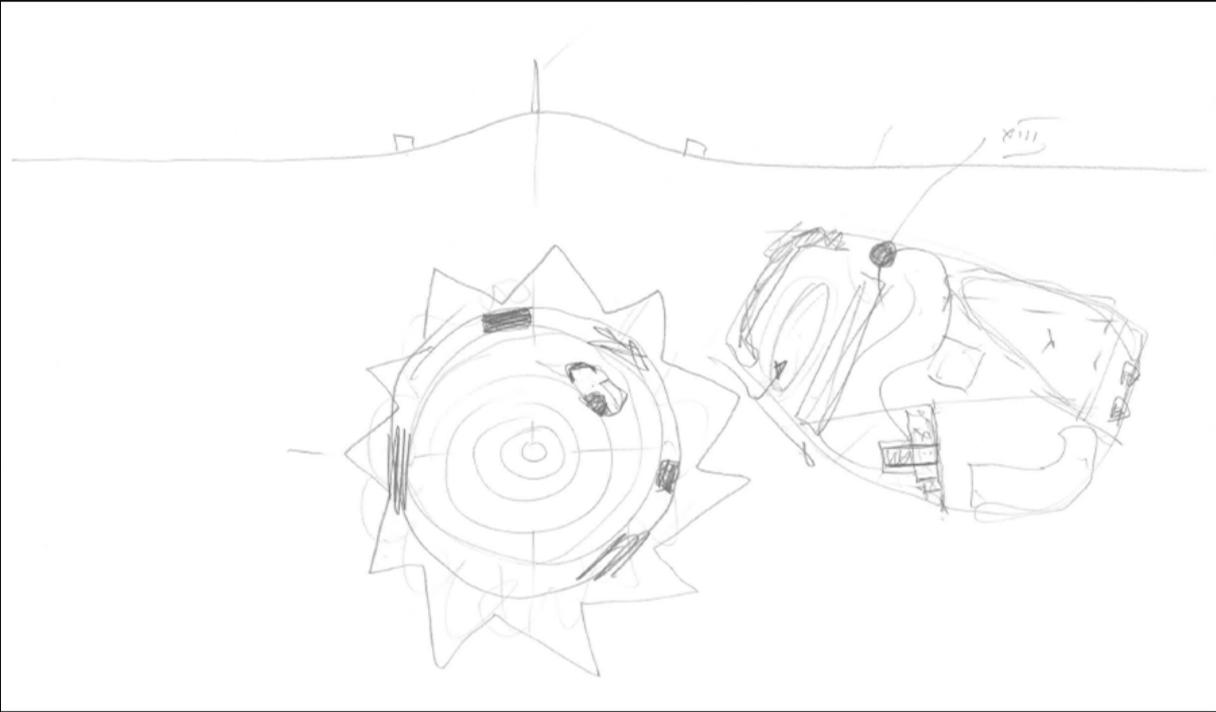
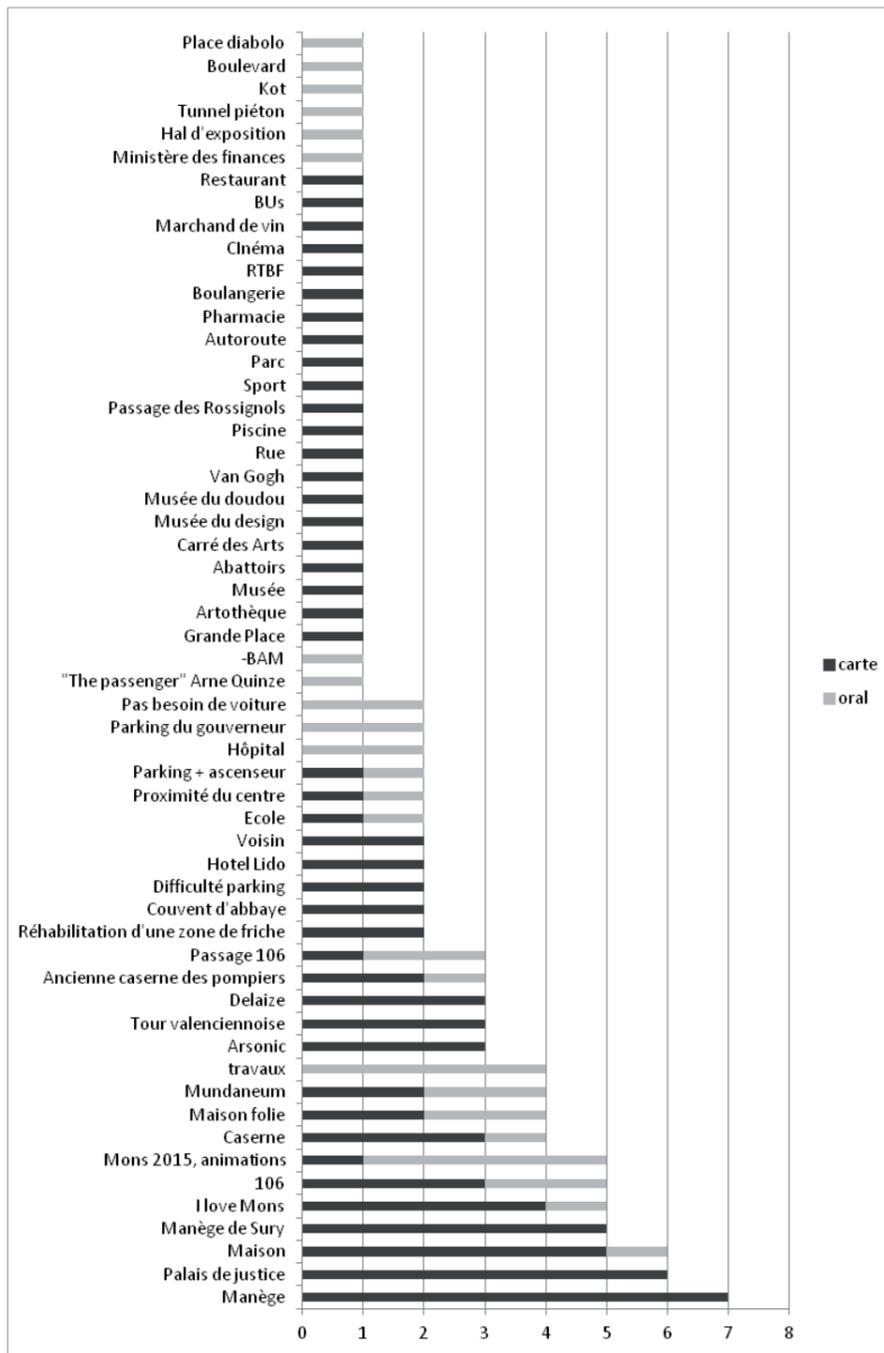
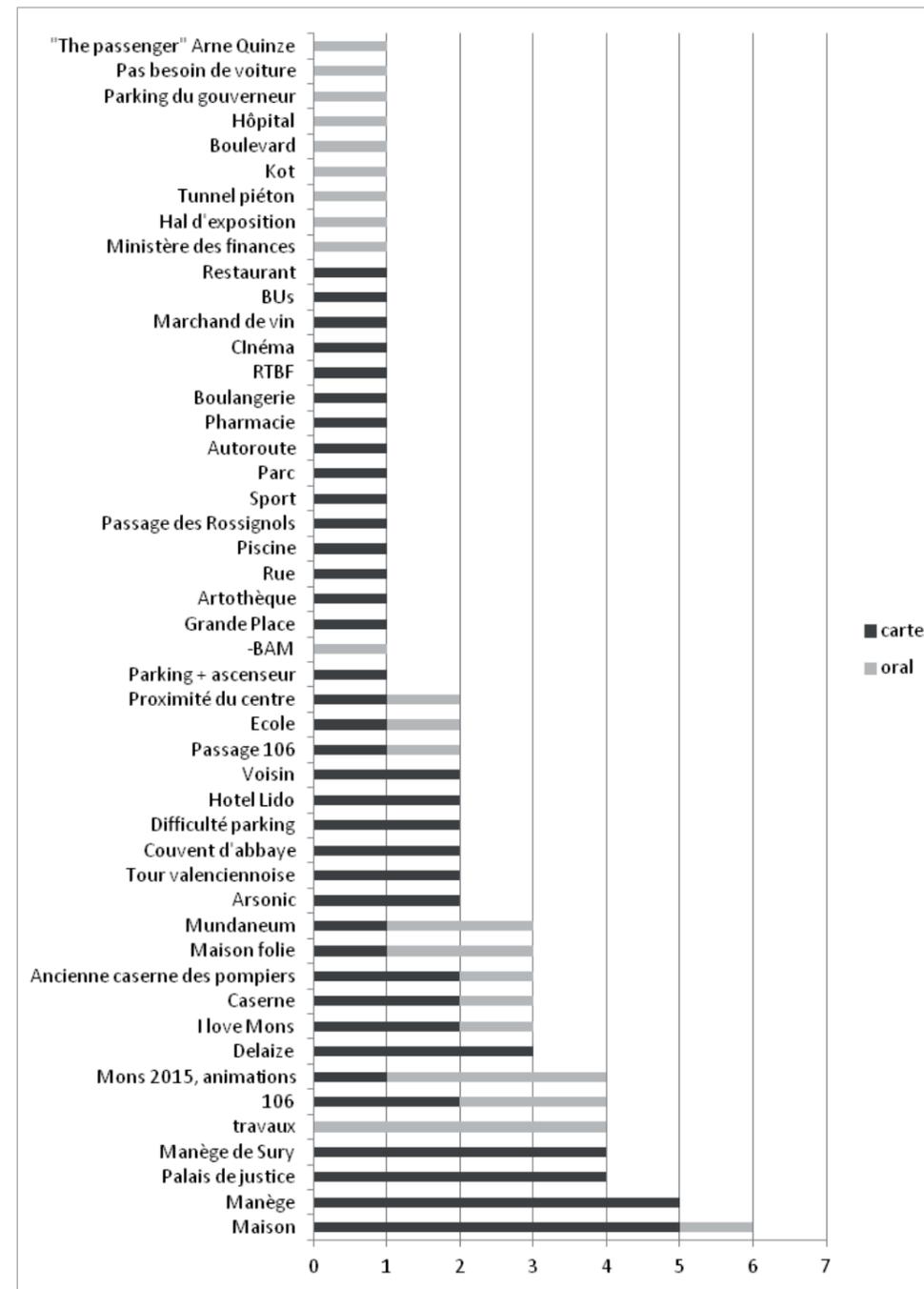


FIGURE : CARTE MENTALE VEX3

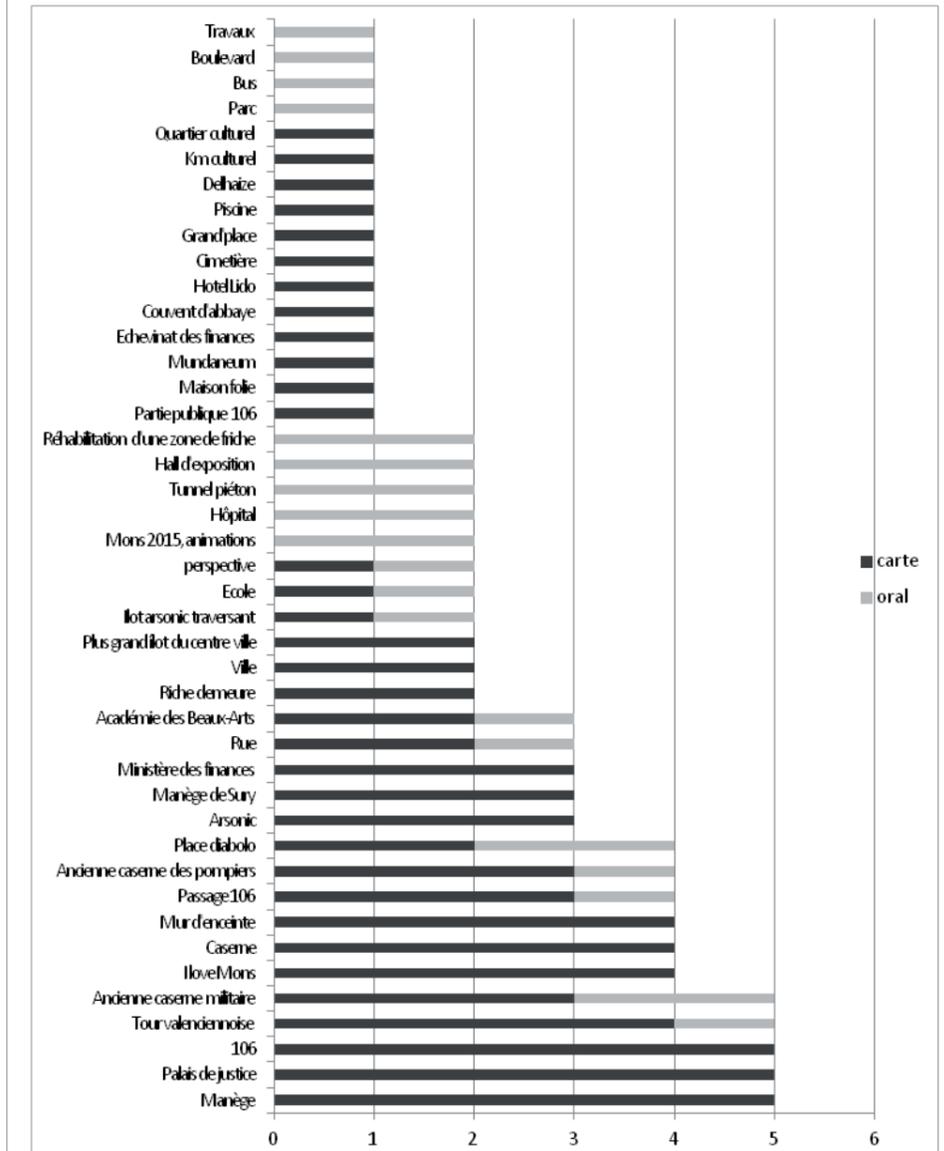
ANNEXE IX : ANALYSE DES CARTES MENTALES



Habitants du quartier



Habitants du quartier sans ambassadeur



Acteurs du renouvellement urbain

APPROPRIATION D'UNE RÉGÉNÉRATION URBAINE PAR LA POPULATION LOCALE.

ENTRE APPORTS DE L'ÉVÉNEMENTIEL ET ATTENTES DE LA POPULATION.

Etude de cas du quartier de l'ancienne caserne Léopold à Mons.

Nous assistons à l'heure actuelle à une multiplication de l'événementiel urbain. Courses aux candidatures, urgences, expositions médiatiques et dépenses colossales sont les conséquences de cet engouement. Beaucoup nécessitent en effet, l'investissement de nouvelles infrastructures. La tendance actuelle est de réinvestir les friches urbaines plutôt que de construire ex-nihilo. Ces régénérations urbaines se font ainsi dans un tissu urbain existant qui intègre des habitants proches du site. Nous partons de l'hypothèse que le succès sur le long terme d'une transformation urbaine demande l'adhésion puis l'appropriation de la population. Malheureusement, face à la pression internationale créée par ce type de manifestation, trop peu souvent les habitants sont pris en compte. Les conséquences sont alors la construction d'infrastructures qui finissent inexploitées ou rejetées.

Cette étude s'intéresse à une thématique en particulier : l'appropriation d'une rénovation urbaine par la population locale dans un contexte événementiel. Les habitants locaux impliqués et non-impliqués dans la manifestation, les organisateurs et le personnel de la ville sont ainsi interrogés afin de comprendre le processus d'appropriation d'une régénération urbaine, les apports de l'événementiel et surtout les attentes de la population par rapport à ces transformations.

L'étude de cas choisie porte sur le quartier de l'ancienne caserne Léopold de Mons, qui est alors capitale européenne de la culture 2015.

Ce travail est structuré en quatre parties. Les termes d'événementiel, de régénération urbaine et d'appropriation sont explorés dans la première partie dans le but d'appréhender les différentes notions clés. La seconde expose la méthodologie mise en place afin d'étudier l'appropriation des habitants. Quelques pistes d'études obtenues grâce à notre expérience zéro portant sur le cas du site olympique des JO de Londres 2012 sont exposées dans la troisième partie. Elles seront utilisées et mises en relation dans la dernière partie portant sur les résultats des expériences menées.

Les conclusions de ce travail mettent en avant que l'événementiel Mons 2015 n'est pas exploité au maximum pour assurer une appropriation du quartier de la part des habitants. Les personnes n'ont en effet pas été poussées à fréquenter les nouveaux espaces créés alors qu'il semblerait que ce critère ainsi que celui de l'ancienneté de l'installation soient les deux facteurs les plus déterminants en terme d'appropriation. Il est également ressorti des résultats que la population accordait beaucoup d'importance à leur lieu de vie proche et qu'un certain nombre de critères étaient attendus d'une régénération urbaine par les habitants pour leur assurer une qualité de vie.